



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 26/03/19

Reçu en Préfecture le : 26/03/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 mars 2019
D - 2019/54

Aujourd'hui 25 mars 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h30 et Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Benoit MARTIN

**Convention pluriannuelle d'objectifs multipartite,
entre la Ville de Bordeaux et le Centre de
développement chorégraphique national. La
Manufacture, l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine,
le Département de la Gironde. Signature. Autorisation**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien de la Ville de Bordeaux aux lieux de création et de diffusion œuvrant dans le domaine culturel, et en accord avec les objectifs définis dans le Document d'orientation culturelle, une convention triennale d'objectifs a été établie avec La Manufacture – Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN), et partagée avec les partenaires institutionnels (l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde).

Acteur essentiel du maillage chorégraphique et de la vie culturelle de la ville et de son agglomération dont elle nourrit par son offre l'identité et le rayonnement, La Manufacture – Centre de Développement Chorégraphique National depuis 2017 – représente le pôle de référence de production de la création contemporaine chorégraphique, de transmission de l'écriture et du geste chorégraphique contemporain, et plus largement de diffusion de la création contemporaine de la danse et pluridisciplinaire sur le territoire.

Parallèlement, le volet « jeune public », développé dans le projet de la Manufacture – CDCN, constitue une ambition importante qui rejoint les orientations du projet culturel de la Ville de Bordeaux.

Cette convention, fruit d'un échange fructueux entre les services de la Direction Générale des Affaires Culturelles et l'équipe de La Manufacture – CDCN, marque une nouvelle étape dans l'engagement des parties à soutenir la création chorégraphiques dans sa pluralité, avec les autres représentants et services des autres collectivités et institutions partenaires. Celle-ci précise les conditions d'un partenariat pour une durée de quatre ans, et les engagements des parties afin de soutenir les activités et projets du CDCN, destinée à promouvoir et développer, la création et la diffusion de la création contemporaine chorégraphique et pluridisciplinaire, tant par l'accueil d'artistes en résidences de création, en diffusion, par un travail de production et de coproductions avec les équipes artistes, par une inscription forte sur le territoire avec la mise en place de projets de médiations et d'éductions artistiques et culturels tout au long de l'année.

Par délibération du 9 octobre 2017, la Ville de Bordeaux confirmait son soutien au projet d'un Centre de Développement Chorégraphique National, du fait de la fusion de deux structures existantes. Les lieux intégrés au plan d'aménagement d'une parcelle plus vaste ont depuis fait l'objet de travaux d'aménagement par le propriétaire de cette parcelle. Celui-ci propose désormais à la Ville de Bordeaux de se porter acquéreur du Théâtre pour un montant de 1 100 000 euros HT. Compte tenu de l'intérêt stratégique de la Manufacture – CDCN pour la ville et dans le cadre du plan de montée en puissance sur le spectacle vivant, le principe de cette acquisition est soumis au vote du Conseil municipal du 25 mars par une autre délibération.

La Manufacture – CDCN se distingue par la singularité de son projet artistique qui en complément du champ chorégraphique ouvre son projet à l'expression artistique pluridisciplinaire, dans ces axes de développement de production, de diffusion et d'actions artistiques et culturelles sur les territoires, notamment les écritures contemporaines théâtrales. La Manufacture – CDCN allie pertinence artistique et crée du lien avec les publics à la fois dans une dimension artistique et culturelle, mais aussi territoriales et sociale.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 25 mars 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2019 – 2020 – 2021 – 2022

Association Esprit de Corps
La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
Centre de développement chorégraphique national



CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2019 – 2020 – 2021 - 2022

Entre

D'une part,

L'État - Ministère de la culture, représenté par Monsieur Didier Lallement,
préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
préfet du département de la Gironde,

La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Monsieur Alain Rousset,
Président du Conseil régional, désigné dans la présente convention sous le terme la Région,

Le Département de la Gironde, représenté par Monsieur Jean-Luc Gleyze,
Président du Conseil Départemental de la Gironde, autorisé à signer la présente convention
par délibération de la commission permanente en date 29 février 2016,

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire,
dûment habilité par la délibération n°.... du 25 mars 2019,

Désignés ensemble sous le terme « les partenaires publics »,

Et

D'autre part,

L'association Esprit de Corps, représentée par Madame Cathy Lajus, Présidente,
Forme juridique : association loi 1901
Siège social : 226 boulevard Albert 1^{er} 33800 Bordeaux
SIRET : 420 089 567 00044
Code APE : 9001Z

Désigné sous le terme « le bénéficiaire »,

VU la convention de l'Unesco relative à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, ratifiée par la France le 5 juillet 2006 ;

VU le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU le régime cadre exempté de notification n° SA.42681, relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020 ;

VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, notamment son article 103 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1111-4, L4221-1 et L4211-1,

VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

VU la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

VU l'article 1 du décret n°2001-495 du 06 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du 10 mai 2017 et l'arrêté du 25 janvier 2018 relatifs à la participation d'amateurs à des représentations d'une œuvre de l'esprit dans un cadre lucratif ;

VU le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2017 ;

VU l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « centre de développement chorégraphique national » ;

VU la circulaire du Premier ministre n° 5811-SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

VU la Charte des missions de service public pour le spectacle vivant d'octobre 1998 qui redéfinit les responsabilités de service public dans le spectacle vivant tant au niveau de l'État que des organismes subventionnés ;

VU les circulaires signées entre les ministres de l'éducation nationale et de la culture, du 3 mai 2013 et du 10 mai 2017, relatives au développement d'une politique ambitieuse et partagée en matière d'éducation artistique et culturelle, qui requiert la mobilisation de tous les acteurs culturels ;

VU la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république (loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013) intégrant l'éducation artistique et culturelle comme obligatoire ;

VU les programmes n° 131 et n° 224 (Transmission des savoirs et démocratisation de la culture) de la mission Culture ;

VU le programme 131 et 224 de la mission de la culture ;

VU la demande du CDCN la Manufacture déposée le

PRÉAMBULE

Les structures labellisées « CDCN » contribuent au développement de la création chorégraphique, de sa diversité et de son renouveau et favorisent sa rencontre avec les publics. Elles organisent la présence de la danse sur leur territoire d'implantation par la mise en place de résidences d'équipes chorégraphiques et développent une action artistique et culturelle permettant la divulgation de la culture chorégraphique. Elles développent des mesures d'accompagnement à la structuration professionnelle du secteur chorégraphique, notamment dans le domaine de la formation professionnelle.

Les structures labellisées « CDCN » développent des actions en réseau, qui contribuent au soutien d'artistes en production et en diffusion, à l'accompagnement des équipes et développent des complémentarités avec tous les opérateurs agissant dans le domaine chorégraphique et plus largement, des autres arts. Elles élaborent ensemble des outils pédagogiques partagés, supports pour la transmission de la culture chorégraphique avec notamment des partenaires de l'Éducation Nationale.

Elles s'inscrivent dans des dynamiques locales aussi bien dans des réseaux nationaux et internationaux et développent une réflexion collective sur la structuration du milieu chorégraphique.

Dans la mise en œuvre de l'ensemble de leurs engagements, les structures labellisées « CDCN » portent une attention particulière à l'application effective des principes de :

- diversité tant au travers des œuvres produites ou présentées au public que des artistes accompagnés par la structure et des autres métiers artistiques ou techniques,

- parité entre les femmes et les hommes tant dans l'accès aux moyens de travail, de production et à la programmation qu'aux postes à responsabilité de la structure et à l'égalité de rémunération.

Considérant les orientations de la politique de l'État relatives au soutien à des structures de création et de diffusion artistique présentant un projet d'intérêt général pour la création et le développement de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle sur un territoire, la DRAC reconnaît le rôle majeur des structures labellisées « CDCN » et les accompagne dans leur développement.

Considérant la politique culturelle en faveur de la danse conduite par la Région Nouvelle-Aquitaine :

Considérant que la Région Nouvelle-Aquitaine déploie une politique culturelle en faveur des expressions artistiques dans toutes leurs diversités, inscrite dans le cadre général de sa politique culturelle visant à développer les industries culturelles, créatives et numériques, contribuer à rendre l'offre artistique et culturelle

accessible à tous, valoriser le patrimoine culturel régional, favoriser la diversité de la création artistique professionnelle, accompagner les politiques d'éducation et de médiation artistique et culturelle et structurer une politique publique concertée en faveur des langues régionales.

Considérant que la Région s'est engagée à agir pour la réduction de la fragilité des territoires, fixant deux objectifs prioritaires : soutenir et développer les atouts des territoires, et exprimer la solidarité régionale au bénéfice des territoires les plus vulnérables.

Considérant à ce titre que la Région est attachée au projet artistique et culturel du CDCN La Manufacture construit autour de la danse sous toutes ses formes, travaillant le lien de celle-ci avec les autres esthétiques dans un esprit de pluridisciplinarité, orienté vers le repérage, l'émergence et l'accompagnement des artistes, et cherchant à diversifier ses publics notamment au travers d'actions de sensibilisation et de médiation.

Ainsi, la Région porte une attention particulière aux engagements du CDCN La Manufacture dans les domaines suivants :

- le soutien aux équipes artistiques installées sur le territoire régional, notamment à travers l'accueil en résidence et/ou des apports en co-production ;

- l'établissement de coopérations fortes et de partenariats dynamiques avec les autres structures de diffusion du spectacle vivant, à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, tant au sud qu'au nord du territoire ;

- la prise en compte, dans le cadre de l'action culturelle, des publics prioritaires aux yeux de la Région (lycéens, apprentis, étudiants, jeunes en formation professionnelle, etc.) ;

- le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment du point de vue du salariat.

Considérant que le projet artistique et culturel ci-après présenté par le bénéficiaire participe de cette politique ;

Considérant la volonté de l'ensemble des parties que soit maintenu et poursuivi le développement à Bordeaux et dans la région Nouvelle-Aquitaine d'une action en faveur de la création, de la diffusion et de la culture chorégraphique,

Considérant la politique culturelle en faveur de la danse conduite par le Conseil départemental de la Gironde,

Considérant l'adoption par le Conseil Départemental de la Gironde d'une politique territoriale Gironde 2033 et sa déclinaison en pactes territoriaux, sa politique culturelle s'inscrit dans le cadre des chefs de filât des solidarités humaines et territoriales, d'autonomie et de développement social.

Considérant que la politique culturelle du Conseil départemental de la Gironde se décline autour de quatre orientations :

- L'accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles
 - Le soutien à la vie artistique et culturelle des territoires
 - La lecture et les coopérations numériques
 - Les patrimoines culturels,
- Considérant que
- le Département accompagne les lieux ressources, installés et repérés sur les territoires afin de conforter le développement de ces lieux de vie dans le champ de la création et de l'accessibilité,
 - le Département porte une attention particulière à l'inclusion des artistes et à leur accompagnement par des structures professionnelles,
 - le Département fait de l'égalité femmes-hommes une de ses priorités en sa qualité de signataire de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
 - le Département accorde dans ses actions en faveur de la médiation culturelle, une attention particulière aux populations et publics fragiles éloignés de l'offre culturelle.

Considérant que la Manufacture-CDCN et son programme d'action participent des orientations départementales pour le territoire, les professionnels et les populations, le Département de la Gironde soutient l'action de l'association dans les domaines suivants :

- du soutien à la création et à la diffusion dans un principe de diversité culturelle, de pluridisciplinarité et d'attention au territoire départemental,
- du soutien à l'émergence et à la diffusion dans une logique d'accompagnement des équipes chorégraphiques locales dans leur structuration et professionnalisation ;
- du respect de l'égalité femmes-hommes ;
- du développement des pratiques artistiques visant à renforcer les liens entre amateurs et artistes professionnels ;
- de la médiation et sensibilisation à l'attention des personnes en fragilité sociale, des publics scolaires dans le cadre des schémas et priorités de l'institution départementale.

Considérant la politique culturelle de la ville de Bordeaux

Acteur essentiel du maillage chorégraphique et de la vie culturelle de la ville et de son agglomération dont il nourrit par son offre l'identité et le rayonnement, La Manufacture – Centre de Développement Chorégraphique National depuis 2017 – représente le pôle de référence de production de la création contemporaine chorégraphique, de transmission de l'écriture et du geste chorégraphique contemporain, et plus largement de diffusion de la création contemporaine de la danse et pluridisciplinaire

sur le territoire. La Manufacture – CDCN se distingue par la singularité de son projet artistique qui en complément du champ chorégraphique ouvre son projet à l'expression artistique pluridisciplinaire, dans ces axes de développement de production, de diffusion et d'actions artistiques et culturelles sur les territoires, notamment les écritures contemporaines théâtrales. Parallèlement, le volet « jeune public » développé dans le projet de la Manufacture – CDCN, constitue une ambition importante qui rejoint les orientations du projet culturel de la ville de Bordeaux.

Considérant les objectifs énoncés dans le Document d'Orientation culturelle, cadre de référence de la politique culturelle de la ville de Bordeaux, à savoir :

- Donner l'envie de culture à tous, avec la diffusion de la création contemporaine chorégraphique et pluridisciplinaire, qu'elles mettent en avant les nouvelles écritures contemporaines, les nouvelles formes au croisement des disciplines,
- Favoriser la création et l'innovation, en participant à la production de la création artistique chorégraphique et de ces formes nouvelles, par l'accueil d'artistes de référence, en identifiant et en accompagnant l'émergence artistique, qu'elle soit locale, régionale ou nationale, par la mise en place de résidences, d'accompagnements d'artiste et d'apports en coproduction avec un engagement sur une diffusion.
- Soutenir la culture comme facteur d'attractivité et de rayonnement, en participant au projet culturel municipal dans toutes ses caractéristiques et notamment à la mise en œuvre de saisons culturelles.
- Améliorer la visibilité de l'offre culturelle et travailler l'accessibilité pour tous, notamment grâce à l'éducation artistique et culturelle ainsi que toutes les formes de transmissions qui peuvent favoriser la mixité sociale, générationnelle, culturelle, géographique... notamment par la diversité des partenariats établis, originaux et innovants

Considérant que le projet artistique et culturel présenté par La Manufacture – Centre de Développement Chorégraphique National participe de cette politique ;

Considérant que le projet artistique et culturel de l'association « Esprit de corps » pour la période 2019-2022 figurant en annexe 1, est conforme à son objet statutaire et porté par son directeur Stephan Lauret,

Considérant à ce titre que l'association Esprit de corps bénéficie du label « CDCN »,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire et les partenaires publics pour la mise œuvre du projet artistique et culturel correspondant au label « CDCN » à laquelle s'engage le bénéficiaire, à son initiative et sous sa responsabilité, et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets et mesurables.

Elle fixe :

- la mise en œuvre concrète du programme d'actions artistiques et culturelles ;
- les modalités de financement et les relations avec les partenaires publics ;
- les conditions de suivi et d'évaluation du programme d'actions artistiques et culturelles.

Les partenaires publics contribuent financièrement à la réalisation du programme d'actions artistiques et culturelles. Ils n'attendent aucune contrepartie directe de cette contribution.

ARTICLE 2 DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans à compter de la signature des présents.

ARTICLE 3 MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Au titre du label « CDCN » le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre le programme suivant et défini ci-après (cahier des missions et des charges des CDCN prescrit l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Centre de développement chorégraphique national ») comportant les obligations de service public destinées à permettre la réalisation du service d'intérêt économique général :

Le 14 juin 2017, le CDCN et son équipe administrative quitte le Cuvier pour une installation à la Manufacture de Chaussure à Bordeaux, après plusieurs mois de négociation infructueuse avec la ville d'Artigues-près-Bordeaux. Ces transformations ont profondément impacté cette structure ainsi que sa gouvernance. Elles ont été saisies par l'équipe du CDCN comme une opportunité de renouvellement du projet, en s'appuyant sur ses partenaires historiques DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, sur la volonté de la ville de Bordeaux de dynamiser la danse sur un territoire élargi, sur un réseau de partenaires particulièrement précieux, et sur un savoir-faire unanimement reconnu.

Un nouveau projet se dégage de cette nouvelle ambition pour les quatre années à venir (2019-2022), intitulé *Danse et autres langages*, et avec trois axes prioritaires :

- Donner une énergie nouvelle à la création chorégraphique sur le territoire de Bordeaux, sa métropole, le Département de la Gironde et sur la Région Nouvelle-Aquitaine en :

- offrant aux danseurs et chorégraphes un lieu identifié, vivant et stimulant qui leur permette, d'être accompagnés dans le cadre de la production et de la diffusion ;

- portant une ligne artistique affirmée pour une programmation danse, ouverte et partagée par les artistes, les publics et les professionnelles

- valorisant l'émergence et les nouvelles écritures chorégraphiques

- assurant le soutien nécessaire à la jeune création en lien avec les réseaux nationaux

- Engager des projets de dimension nationale, pour le développement des publics avec pour fondement l'éducation artistique et culturelle (EAC), en direction des populations de la ville de Bordeaux et sa métropole, ainsi que dans la Région Nouvelle-Aquitaine.

- être un lieu ouvert aux publics et aux citoyens, en proposant des ateliers de pratique, en travaillant en lien étroit avec le champ scolaire, les structures d'animation et de loisirs locales et de quartier, en ouvrant le lieu sur des temps différents (week-end, etc.)

- proposer une offre de formation régulière et complémentaire à l'offre des structures référencées sur Bordeaux (artistes, professionnels de l'éducation et de la culture).

- devenir un lieu ressource pour les enseignants, les artistes, les chercheurs, en produisant des outils, et en déployant ses savoir-faire sur le territoire élargi de la Nouvelle-Aquitaine.

- Se saisir de l'histoire pluridisciplinaire du lieu et du travail réalisé depuis des années auprès des publics, ouverte aux créateurs de formes hybrides et transdisciplinaires en accordant une attention particulière :

- aux écritures théâtrales contemporaines, à la musique, aux arts plastiques ;

- aux jeunes créateurs du territoire qui portent ces expressions par le biais de la diffusion et de la coproduction en s'inspirant des modes d'accompagnement développés par l'équipe du CDCN dans le secteur chorégraphique.

Le projet de la Manufacture CDCN se compose de trois axes intimement liés. Sa mise en œuvre par l'équipe du CDCN et à travers la saison de la Manufacture, est pensée dans une articulation toujours renouvelée liant la production, la diffusion et la médiation des œuvres tout en prenant en compte les nouveaux rapports aux publics et aux personnes qui en découlent.

ARTICLE 4 FINANCEMENT DES PARTENAIRES PUBLICS

4.1 Pour l'État

Pour l'année 2019, le versement de la subvention sera effectué au moyen d'une convention financière bilatérale pluriannuelle d'une durée de quatre ans qui fixera les moyens financiers pour la première année. Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de cette convention, les subventions attribuées seront versées par avenant à cette convention sous réserve de l'inscription des crédits en loi de finance.

Pour rappel, le montant de la subvention DRAC Nouvelle-Aquitaine en 2018 a été de 423 000 € (sur le programme 131) et de 16 140 € (sur le programme 224).

4.2 Pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Le versement de la subvention fera l'objet d'une convention financière annuelle.

En 2018, le montant de la subvention Région Nouvelle-Aquitaine est de 194 000 € au titre du fonctionnement du CDCN La Manufacture et de 20 000 € au titre des manifestations. Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle de la Région se fera sous réserve de l'arbitrage budgétaire.

4.3 Pour le Conseil départemental de la Gironde

La définition du montant des subventions versées sur la période de la convention se fera dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire. Leur engagement fera l'objet d'une convention financière spécifique annuelle. Pour mémoire, le montant total des subventions versées par le Conseil Départemental de la Gironde à l'association au titre de l'année 2018 s'élève à 80 000 € (quatre-vingt mille euros).

4.4 Pour la ville de Bordeaux

La Ville de Bordeaux au regard du projet artistique présenté, consciente de son rôle majeur dans l'attribution des moyens nécessaires à sa réalisation, décide :

- de verser une subvention annuelle pour le fonctionnement du CDCN La Manufacture. Pour référence, la subvention de fonctionnement accordée en 2018 est de 190 000 € (votée aux Conseils municipaux de décembre 2017 et de mars 2018).

- Par délibération d'octobre 2018, la ville de Bordeaux se propose de se porter acquéreur de l'immeuble ci-après désigné La Manufacture de Chaussures, ancienne Usine Mauduit, boulevard Albert 1^{er}. Une fois cette acquisition réalisée, le bâtiment sera mis à disposition de l'association Esprit de Corps, en échange d'un loyer annuel. Cette décision fera l'objet d'un avenant à la présente convention et sera soumis au vote du Conseil d'Administration de l'association.

ARTICLE 5 JUSTIFICATIFS

Le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier du programme d'actions, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention, notamment à son article 1^{er}. Ce compte rendu doit être conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions comprenant les éléments mentionnés à l'annexe II et définis d'un commun accord entre l'administration et la société. Ce compte rendu financier et ce compte rendu quantitatif et qualitatif sont signés par

le représentant de la société ou toute personne habilitée ;

- Les comptes annuels et, lorsque c'est rendu obligatoire par un texte législatif ou réglementaire, le rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal Officiel ;
- Le rapport d'activité.
- Tout autre document listé en annexe.

ARTICLE 6 AUTRES ENGAGEMENTS

6.1 Le bénéficiaire informe sans délai les partenaires publics de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

6.2 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

6.3 Le bénéficiaire s'engage à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle du ministère de la culture, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde et de la Ville de Bordeaux sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.

6.4 Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

ARTICLE 7 SANCTIONS

7.1 En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par le bénéficiaire, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

7.2 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 7 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

7.3 Les partenaires publics informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

ARTICLE 8 MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

8.1 L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'un comité de suivi en présence de la direction artistique de la structure bénéficiaire et des représentants des collectivités publiques signataires.

8.2 Le comité de suivi, composé de représentants des

partenaires publics et de l'association, en présence de la direction, est chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention.

Il examine chaque année la réalisation du programme d'actions de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir et, en fin de convention, l'autoévaluation présentée par le directeur de la structure.

8.3 Le comité de suivi est chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention. Il examine en particulier :

- la mise en œuvre progressive des objectifs de la présente convention ;
- l'état d'exécution du budget de l'année en cours et l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice suivant ;
- la réalisation du programme d'action de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir ;
- le bilan financier de l'année écoulée, et les comptes consolidés du bénéficiaire.

8.4 L'évaluation porte sur la réalisation du projet artistique et culturel et sur sa conformité au regard du cahier des missions et des charges du label. Les partenaires publics procèdent à une évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs, inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du bénéficiaire.

8.5 De préférence un an avant l'expiration de la présente convention, et au plus tard six mois la direction de la structure présente aux partenaires publics une auto-évaluation de la mise en œuvre du projet artistique et culturel sur la base du cahier des charges. Celle-ci prend la forme d'un bilan d'ensemble argumenté sur le plan qualitatif et quantitatif des actions développées et de la réalisation des objectifs. Elle est assortie d'un document de synthèse des orientations envisagées dans la perspective d'une nouvelle convention.

8.6 Ces deux documents sont remis au directeur général de la création artistique, aux collectivités territoriales partenaires et au Préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles).

À l'issue de cette procédure les partenaires publics signataires de la convention pluriannuelle d'objectif décident de demander ou non à la directrice ou au directeur de leur proposer un projet de nouvelle convention. Cette décision doit lui être notifiée.

Ce projet comporte une introduction résumant, le cas échéant, les évolutions de contexte relatives aux territoires et à l'établissement, actualise les objectifs de la précédente convention maintenus et précise les nouveaux objectifs et leurs modalités de mise en œuvre.

ARTICLE 9 CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION

Pendant l'exécution de la présente convention et à son terme, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

ARTICLE 10 CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 10, à la réalisation d'une auto-évaluation du programme d'actions artistiques et culturelles produite par la direction au plus tard six mois avant la fin de la convention.

ARTICLE 11 AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics signataires de la présente convention et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 12 ANNEXES

Les annexes 1 à 5 font partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 13 SUSPENSION DE LA CONVENTION

La présente convention étant conclue sur la base du projet artistique et culturel conçu et mis en œuvre par le directeur, elle est réputée suspendue au départ de celui-ci.

ARTICLE 14 RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, cette dernière pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 15 RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Bordeaux.

ANNEXES

Annexe 1

Le projet artistique et culturel,
programme d'actions 2019-2022

Annexe 2

Bilan d'activités 2018

Annexe 3

Projet d'activités 2019

Annexe 4

Modalités de l'évaluation et indicateurs

Annexe 5

Conditions (convention) mise à disposition des locaux

Fait à Bordeaux, le
en cinq exemplaires,

Pour l'État,
Monsieur Didier Lallement,
Préfet de région,

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine,
Monsieur Alain Rousset,
Président,

Pour le Département de Gironde,
Monsieur Jean-Luc Gleyze,
Président,

Pour la ville de Bordeaux,
Le Maire,

Pour l'association,
Madame Cathy Lajus,
Présidente,

Le directeur de l'association,
Stephan Lauret

[CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
2019 - 2020 - 2021 - 2022]

ANNEXE 1

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL ET ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

Association Esprit de Corps
La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
Centre de développement chorégraphique national

SOMMAIRE

I- LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL : « DANSE ET AUTRES LANGAGES »

1. Présentation synthétique et par axes de l'action du CDCN de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine.

2. Méthodologie de travail : une articulation des savoirs et des savoir-faire au service des artistes et des personnes

A. Une philosophie d'action : présence, engagement et valeurs défendus par la direction

B. Les procédures de construction des projets dans l'écosystème culturel, artistique et éducatif

B1. En premier lieu les contraintes matérielles

B2. Les contraintes organisationnelles

B3. Les missions et objectifs

B4. Les cadres des partenariats et politiques publiques

C. L'articulation du travail en équipe

3. Description du projet artistique

A. Axe 1 / La diffusion et aide à la création en danse

A1. La diffusion

A2. L'aide à la création

B. Axe 2 / Actions en direction des publics et des populations

B1. Éducation artistique et culturelle

B2. Médiation

B3. Formation

B4. Pratique artistique

B5. Production de ressources et recherche

C. Axe 3 / Émergences et nouvelles écritures théâtrales et pluridisciplinaires

C1. Programme de soutien renforcé aux nouvelles écritures théâtrales

C2. Sorties publiques et animation de la communauté artistique

D. Axe transversal : Stratégie de déploiement à l'international du CDCN

4. Développement et rayonnement territorial du Centre de Développement Chorégraphique National de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

A. De manière générale

B. L'hypothèse de l'extension Rochelaise

B1. Constats et perspectives

B2. Enjeux territoriaux

B3. Une dynamique renforcée

B4. Les objectifs

B5. Proposition de mise en œuvre

5. Temporalité de la mise en œuvre du projet « Danse et autres langages »

6. Les conditions de réalisation du nouveau projet Danse et autres langages : un lieu, La Manufacture de Chaussures

A. L'évidente connexion esthétique

B. Une nécessité pour le développement de l'art chorégraphique

C. Un rapide état des lieux

D. Un certain nombre d'obstacles à prendre en compte

E. D'autres constats

II- LES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

III- CAHIER DES MISSIONS ET DES CHARGES DES CDCN

L'association Esprit de corps s'engage à mettre en œuvre l'action de Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN) suivante et définie ci-après (cahier des missions et des charges des CDCN prescrit l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Centre de développement chorégraphique national ») comportant les obligations de service public destinées à permettre la réalisation du service d'intérêt économique général visé à l'article 1^{er} de la convention :

I. LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL : « DANSE ET AUTRES LANGAGES »

1. Présentation synthétique et par axes de l'action du CDCN de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine.

Le 14 juin 2017, le CDCN et son équipe administrative quitte le Cuvier pour une installation à la Manufacture de Chaussure à Bordeaux, après plusieurs mois de négociation infructueuse avec la ville d'Artigues-près-Bordeaux.

Ces transformations qui ont profondément impacté notre structure ainsi que sa gouvernance, ont été saisies par l'équipe du CDCN comme une opportunité de renouvellement du projet, en s'appuyant sur nos partenaires historiques Drac, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, sur la volonté de la ville de Bordeaux de dynamiser la danse sur un territoire élargi, sur un réseau de partenaires particulièrement précieux, et sur un savoir-faire unanimement reconnu.

Un nouveau projet se dégage de cette nouvelle ambition pour les quatre années à venir (2019 - 2022), intitulé *Danse et autres langages*, et avec **trois axes prioritaires** :

- Donner une **énergie nouvelle à la création chorégraphique** sur le territoire de Bordeaux, sa métropole et sur la Nouvelle-Aquitaine en :
 - offrant aux danseurs et chorégraphes **un lieu identifié, vivant et stimulant** qui leur permette, d'être accompagnés dans le cadre de la production et de la diffusion
 - portant une **ligne artistique affirmée pour une programmation danse**, ouverte et partagée par les artistes, les publics et les professionnelles
 - valorisant **l'émergence et les nouvelles écritures** chorégraphiques
 - assurant le soutien nécessaire à la jeune création en lien avec les réseaux nationaux
- Engager des projets de dimension nationale, pour le **développement des publics** avec pour fondement **l'éducation artistique et culturelle (EAC)**, en direction des populations de la ville de Bordeaux et sa métropole, ainsi que dans la Région Nouvelle-Aquitaine.
 - être un lieu ouvert aux publics et aux citoyens, en proposant des ateliers de pratique, en travaillant en lien étroit avec le champ scolaire, les structures d'animation et de loisirs locales et de quartier, en ouvrant le lieu sur des temps différents (week-end, etc.)
 - proposer une **offre de formation régulière et complémentaire** à l'offre des structures référencées

sur Bordeaux (artistes, professionnels de l'éducation et de la culture).

- devenir un lieu ressource pour les enseignants, les artistes, les chercheurs, en produisant des outils, et en déployant ses savoir-faire sur le territoire élargi de la Nouvelle-Aquitaine.

• **Se saisir de l'histoire pluridisciplinaire du lieu** et du travail réalisé depuis des années auprès des publics, ouverte aux créateurs de **formes hybrides et transdisciplinaires** en accordant une attention particulière :

- aux **écritures théâtrales contemporaines**
- **à la musique,**
- aux **arts plastiques,**
- aux jeunes créateurs du territoire qui portent ces expressions par le biais de la diffusion et de la coproduction en s'inspirant des modes d'accompagnement développés par l'équipe du CDCN dans le secteur chorégraphique.

Le projet de la Manufacture CDCN se compose de trois axes intimement liés. Sa mise en œuvre par l'équipe du CDCN et à travers la saison de la Manufacture, est pensée dans une articulation toujours renouvelée liant la production, la diffusion et la médiation des œuvres tout en prenant en compte les nouveaux rapports aux publics et aux personnes qui en découlent. Cette mise en œuvre s'appuie sur des savoir-faire professionnels, très spécifiques, développés par les membres de l'équipe du CDCN et sur un travail à la fois d'expertise, de mise en réseau et de partenariat conséquent. Les trois axes de ce projet sont bien évidemment poreux, pour la diffusion des œuvres et des savoirs qui y sont liés, au service des artistes et des personnes, dans une logique de démocratisation culturelle. Pour finir, cette mise en œuvre de l'action de la Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine s'effectuera dans le respect du cahier des missions et des charges relatif au label « Centre de Développement Chorégraphique National » (prescrites dans l'arrêté du 5 mai 2017 et ci-après présentées dans le point III de l'annexe 1)

2. Méthodologie de travail : une articulation des savoirs et des savoir-faire au service des artistes et des personnes

Adopté le 16 juin 2016, le projet de loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine (LCAP) inscrit la nécessité de la liberté de création ainsi que la préservation du

patrimoine. Liberté de création artistique et de la liberté de diffusion et de programmation des œuvres y sont reconnues comme consubstantielles. La mise en œuvre du projet artistique du Centre de Développement Chorégraphique National s'effectuera dans le respect de cette loi et dans le « respect des droits culturels énoncés par la convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles », pour contribuer ainsi à dynamiser la création et à concourir à la cohésion sociale, sur son territoire d'implantation.

A. Une philosophie d'action : présence, engagement et valeurs défendus par la direction

Le spectacle vivant est de plus en plus avancé comme la représentation même des politiques culturelles publiques. Forte de ce constat, la direction milite afin que la danse ait sa place dans ce contexte. Dans cette perspective, et au regard du constat d'un manque de visibilité de la danse contemporaine, dans les théâtres et les médias, l'accompagnement de cet art revêt un caractère spécifique qui nécessite une vision ample : c'est-à-dire à la fois l'identification des besoins des artistes et de leurs équipes au regard de leur projet, la compréhension de l'écosystème culturel, la connaissance des esthétiques, des courants artistiques passés et actuels, la connaissance de son territoire d'implantation et des personnes qui le composent. L'engagement auprès des artistes ne peut que se concevoir dans ce champ d'action que sur un temps long. Le temps d'aménager les conditions de connexions de l'œuvre qui évoluera d'un projet intime et personnel à un objet public et d'intérêt général.

L'action du Centre de Développement Chorégraphique National débute par une écoute, une attention, un suivi des productions du territoire, local, régional national et international. Dans un deuxième temps l'équipe du CDCN participe à alimenter les réseaux locaux et nationaux et contribue même à la création de réseaux complémentaires et ceci à un niveau national (réseau des CDCN, réseau Loop jeune public, réseau de la Danse en Grande Forme).

Il participe en troisième lieu à des commissions, des réunions, pour analyser, évaluer, conforter l'écosystème de la production et de la diffusion chorégraphique :

- La commission création de la ville de Bordeaux
- La commission d'expertise DRAC Nouvelle-Aquitaine
- La commission d'expertise DAC Océan Indien
- La commission Culture et Diversité
- Le comité de sélection Arts et Sciences (Facts)
- La commission production des CDCN
- Le groupement d'intérêt artistique danse de l'OARA
- Le réseau Place du Département de la Gironde
- Les Rida de l'Onda

Le CDCN est également présent sur les grands rendez-vous nationaux, Montpellier Danse, la Biennale de la Danse de Lyon, le Festival d'Avignon et dans les différents temps forts organisés par les autres CDCN, CCN et l'ONDA et contribue ainsi de façon informelle mais non moins importante en étant en constante interaction avec les différents espaces qui constituent le champ chorégraphique.

De manière plus visible le CDCN développe un soutien consistant en production des équipes artistiques (coproduction, résidence, mise en relation avec des pairs, association et compagnonnage avec des artistes, laboratoire, working progress, sorties de résidence, etc.), continue par un volontarisme certain en diffusion des spectacles ou autres formes artistiques (accueil de créations, travail en série, incitation à la programmation dans d'autres théâtres ou lieux non dédiés, etc.) et se prolonge par une implication sur le terrain pour aller à la rencontre des personnes afin de créer les conditions de la rencontre entre les œuvres et les publics, et faire œuvre de médiation (éducation artistique culturelle, formation, pratique artistique, production de ressources, recherche fondamentale, etc.).

Les valeurs qui irriguent cette action, caractérisée par une chaîne production/diffusion/médiation, se fondent sur la conviction à la fois que l'œuvre porte en elle une altérité et qu'elle livre un regard sur le monde et son actualité. Pour le dire autrement, la nature de l'œuvre est constitutive de la compréhension de l'autre et en ce sens, elle participe de la réduction des préjugés et des déterminismes.

B. Les procédures de construction des projets dans l'écosystème culturel, artistique et éducatif

Les procédures de construction des projets par le Centre de Développement Chorégraphique National relèvent de la concertation, la coopération et de la collaboration avec les autres acteurs culturels, artistiques et éducatifs du territoire.

Dans des instances de réflexion réunissant ces différents acteurs (réunion partenaires, réunions professionnelles, réseaux, plateformes professionnelles, tables rondes, commissions, etc.) sont partagés et analysés à la fois l'« accompagnabilité » des équipes artistiques (maturité du projet, partenaires susceptibles de s'engager, etc.) et la compatibilité entre les projets artistiques nécessitant un accompagnement et les projets des différentes structures en dialogue avec ces équipes.

La ligne esthétique, colonne vertébrale des choix artistiques, qui préside à la globalité de cette réflexion mise en œuvre par le CDCN, affirme une vision à l'intersection entre **un regard sur la diversité des esthétiques chorégraphiques** – en porosité avec différents champs disciplinaires –, **une exigence sur la constitution de corporalité singulières et novatrices** – procédant du geste dansé, et **un récit construit entre des chorégraphes reconnus et des artistes émergents** –

constitutif de la communauté. Cette ligne est subjective (liberté de programmation / Loi LCAP), sans être bien évidemment déconnectée du réel.

La multiplicité des projets mis en œuvre par de CDCN répond à des constats et à des attentes partagés, et s'appuie sur l'expertise du monde de la danse de sa direction et sur des compétences spécifiques développées par les membres de son équipe.

Enfin, l'équipe du CDCN dans ses procédures de construction doit composer avec un certain nombre de contraintes. Outre les contraintes de temps partagées par l'ensemble des acteurs du secteur culturel et artistique, les opérateurs évoluent dans des conditions spécifiques qui se cristallisent notamment dans le secteur chorégraphique.

B.1. En premier lieu les contraintes matérielles

Après avoir opéré sur un territoire situé en deuxième couronne de la métropole Bordelaise dans un théâtre de ville réadapté, l'unique centre de développement chorégraphique national d'un territoire de six millions d'habitants est installé à « La Manufacture de chaussures » ancienne friche des écritures contemporaines rachetée par un promoteur immobilier. A partir de cet état de fait, le CDCN va devoir évoluer sans connaître réellement l'équipement dans lequel il va développer son projet. Néanmoins, nous savons qu'il n'est pas pour l'instant opérationnel au niveau des conditions techniques, des conditions d'accueil du public, et que l'espace administration est sous dimensionné pour abriter notre équipe. Concernant l'environnement proche, nous savons également que l'équipement n'est pas adapté à des missions de diffusion car il n'est pas du tout isolé au niveau phonique alors que des logements vont s'installer à moins d'une dizaine de mètres.

B.2. Les contraintes organisationnelles

Le cadre des lieux labellisés est relativement privilégié en général, du moins en théorie. Concernant le CDCN nous sommes dans une phase intermédiaire qui doit être consolidée. En effet la fusion/absorption que nous venons d'effectuer nous a permis de reconstruire une partie des financements que nous avions perdus lors de la rupture avec la ville d'Artigues-près-Bordeaux et d'augmenter notre effectif avec des compétences primordiales : dans le domaine de la communication et dans le domaine de l'administration de production. Cependant, nous devons renforcer le poste d'administration générale – que des circonstances particulières et des précautions budgétaires nous ont empêché de conforter, ce qui est un réel problème au regard de nos objectifs et de notre mission d'ingénierie. Au sujet des autres membres de l'équipe – elle est à 50 % en période d'apprentissage – il semble indispensable, pour que le projet se développe, de renforcer le pôle médiation au regard de la dimension territoriale dont nous avons la charge.

B.3. Les missions et objectifs

La notion de territoire questionne particulièrement notre projet. Seul CDCN entre Pau, Limoges et Poitiers,

notre structure a la chance d'être implantée à Bordeaux capitale régionale. A partir de la cette centralité, entouré d'un bassin girondin de plus d'un 1 500 000 habitants, notre projet pourrait progresser sur ce territoire déjà relativement vaste afin de défendre un projet exemplaire. Cet espace serait un périmètre idéal pour développer une programmation exigeante représentative de la création en région, et des projets expérimentaux et novateurs en terme de développement des publics. Cependant, le caractère unique de notre structure nous invite à nous déployer plus largement, sans en avoir véritablement les moyens.

B.4. Les cadres des partenariats et politiques publiques

Le label CDCN est une charge, il nous invite à respecter un certain nombre de cadres, loi LCAP et plus particulièrement l'arrêté du 5 mai fixant le cahier des missions et des charges relatif au label Centre de Développement Chorégraphique.

Dans cette dimension, l'Etat nous accompagne, suit attentivement notre évolution, et est attentif aux besoins de la structure et aux enjeux qui se présentent à nous. Notre multitude de financeurs nous invite à prendre en compte les différentes configurations des collectivités et leurs singularités politiques : la ville de Bordeaux en tant capitale régionale en pleine transformation qui nous invite à concourir à son attractivité. Bordeaux Métropole qui ne possède pas de compétence culturelle mais qui soutient certains événements, la Région Nouvelle-Aquitaine particulièrement vaste et son soucis d'irrigation des territoires, le Département de la Gironde attentif aux solidarités humaines et territoriales. Chaque attente des partenaires doit être correctement appréhendée. A charge au CDCN de proposer une synthèse qui réponde au mieux aux enjeux prioritaires de chacun.

c. L'articulation du travail en équipe

Le directeur, en tant que manager, choisit d'employer son équipe artistique, administrative et technique. Il a choisi de partager la direction avec une directrice déléguée concernant le développement du projet, les choix stratégiques, artistiques et de développement des publics. Les équipes artistiques sont reçues en rendez-vous par le directeur ou la directrice déléguée, le suivi des spectacles et la prospection sont assurés par le directeur ou la directrice déléguée.

Le projet artistique est pensé par l'équipe de direction en fonction des projets de création ou autres spectacles repérés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, en France et à l'international, des spécificités de son territoire d'implantation et des autres acteurs culturels artistiques et éducatifs qui y œuvrent, des compétences développées (ou à développer) par les membres de son équipe et avec la contrainte des capacités budgétaires qui lui sont allouées.

A ce titre le directeur et la directrice déléguée font les choix artistiques et les mettent en partage avec l'administratrice de production puis l'administratrice pour en vérifier la faisabilité et la cohérence budgétaire.

Dans un deuxième temps, les choix affinés sont vérifiés au niveau technique afin d'évaluer la faisabilité et les coûts d'implantation, dans notre lieux ou hors les murs. Ils sont à nouveaux contrôlés par l'administratrice de production.

Ce n'est que dans un troisième temps que l'équipe du pôle public (médiation/communication/billetterie) s'empare des sujets pour apporter ses plus-values et composer la saison qui sera proposée au public.

L'administratrice est chargée de faire la synthèse des différentes plus-values.

La programmation est donc assurée par l'équipe de direction mais s'appuie de façon plus informelle sur des compétences internes spécifiques liées à certains domaines (musique, arts plastiques, théâtre, jeune public, etc.) tout au long de sa réflexion pour modeler son projet. Quand les choix des équipes artistiques, sont effectués, ils sont mis en partage le plus tôt possible avec la totalité de l'équipe afin de co-construire chaque projet de manière spécifique et faire saison. L'accompagnement du CDCN n'est pas modélisé, il demande donc qu'en fonction de chaque contexte, de chaque projet artistique soit repensés la logique médiation, le plan de communication, la construction de ressources, etc. jusqu'aux modalités administratives.

De manière pragmatique, une réunion d'équipe a lieu tous les lundis matin. Elle est prolongée par des réunions de services et des réunions thématiques (médiation, communication, administration, programmation, technique du spectacle, etc.).

A noter : Nous associons à ces processus notre artiste associé.e et notre compagnie en compagnonnage (pour l'élaboration des Praxix) en fonction des projets et de la disponibilité de ces artistes.

Le projet artistique est présenté au Conseil d'Administration. Il est soumis au vote pour approbation.

3. Description du projet artistique

A. Axe 1 / La diffusion et aide à la création en danse

A.1. La diffusion

Le réseau des CDCN est un outil efficace, agile, expérimenté, qui s'inscrit dans un réseau national et européen, et est garant à la fois d'une qualité artistique, ainsi que de « bonnes » pratiques professionnelles. Néanmoins, la Manufacture CDCN s'inscrit dans un contexte dont on peut faire le constat tant au plan local qu'au plan national, d'une maigre place accordée aux créations et œuvres chorégraphiques dans les programmations des lieux pluridisciplinaires, et dans lequel il est capital d'accentuer le rayonnement de la danse. Pour mettre en œuvre ce travail au bénéfice de la diffusion de la danse il est nécessaire : d'assumer une programmation ouverte et plurielle offrant à la fois des propositions exigeantes et des formes plus accessibles, des créations et pièces de répertoire, des petites et des grandes formes, de conforter et compléter l'articulation entre scènes de spectacle thématiques et disciplinaires, existant en direction d'une population plus mobile et

plus exigeante, de repenser l'articulation avec les acteurs de la danse en Nouvelle-Aquitaine, et d'ouvrir le projet à d'autres champs disciplinaires dans une logique de dialogue.

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre de la diffusion ne pourrait se faire sans la synergie de plusieurs acteurs œuvrant pour le même intérêt des artistes et du renouvellement des formes :

- **Partenariats nationaux** : Le réseau des CDCN (12 membres actifs), Le réseau LOOP (20 structures partenaires, pluridisciplinaires ou spécialisées)

- **Partenariats régionaux** en consolidation et en cours de développement : Le Malandain Ballet Biarritz, le CCN de La Rochelle, La Coursive à La Rochelle, La Mégisserie à Saint-Junien, L'empreinte, Scène Nationale Brive-Tulle, L'Agence Culturelle Dordogne-Périgord

- **Partenariats sur Bordeaux**, sa métropole et le département de la Gironde : Les Marches de l'été au Bouscat, le Carré-Colonnes à Saint-Médard et Blanquefort, Chahuts à Bordeaux, L'entrepôt du Haillan, l'Espace Culturel du Bois Fleuri à Lormont, l'Espace Treulon à Bruges, le FAB – Festival International des Arts de Bordeaux Métropole, le Gallet à Pessac, le Glob Théâtre à Bordeaux, l'Iboat à Bordeaux, la M270 – Maison des savoirs partagés à Floirac, Malagar – Centre François Maurias à Saint-Maixant, le Musée des Beaux-Arts à Bordeaux, l'Opéra National de Bordeaux, le Pôle culturel Evasion à Ambarès-et-Lagrave, le Théâtre des Quatre Saisons à Gradignan, le TnBA à Bordeaux, Trente Trente – rencontre de la forme courte, l'iddac, l'OARA

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Apporter une expertise et un soutien fonctionnel et/ou financier lors les programmations partagées
- Mettre en réseau les structures locales pluridisciplinaires et les structures spécialisées en danse au niveau national
- Renforcer le lien avec les publics avec des moyens humains ou techniques (mobilisation des personnels du CDCN, accompagnement technique, plateforme de billetterie, etc.)
- Stimuler l'environnement pour trouver les moyens économiques nécessaires au gain de visibilité de certains artistes et de leurs œuvres par le biais de séries, programme invitant plusieurs pièces d'un même artiste, etc.
- Dynamiser la programmation de la danse en invitant des créations et œuvres de différents formats
- Permettre le dialogue entre des artistes de différentes maturités (des artistes émergents localement aux artistes reconnus au niveau international) dans une logique de décloisonnement disciplinaire

DES EXEMPLES DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA SAISON 2018/2019

Une saison dans et hors les murs de la Manufacture de chaussure :

L'élaboration d'une saison – de 30/35 spectacles et un

nombre de représentations pouvant aller jusqu'à 60/70 représentations – avec comme épice la Manufacture de chaussures et un déploiement hors les murs, permet à la fois de développer une ligne artistique affirmée pour une programmation danse exigeante et de faire circuler des œuvres sur le territoire d'implantation du CDCN. Sur la saison 2018/2019 sont accueillis hors les murs de la Manufacture : **Tutuguri en diptyque avec Gesächt de Flora Détraz** (Les Marches de l'été au Bouscat), **Augusto Alessandro Scaronni** (Le T4S à Gradignan), **Posare il tempo de Claudia Catarzi** (Glob Théâtre à Bordeaux), **PRAXIS #12 de La Tierce** (Halle des douves à Bordeaux), **Promenade aux musées d'Ambra Senatore** (au Musée des Beaux-Arts à Bordeaux), **D'après nature de La Tierce** (TnBA à Bordeaux), **9 de Claudio Stellato** (Bègles), **May B de Maguy Marin** (TnBA à Bordeaux), **Conjurer la peur de Gaëlle Bourges** (TnBA à Bordeaux), **To da Bone de La Horde** (au Carré-Colonnes Saint-Médard), **What do you think de Georges Appaix** (l'Atelier du Haillan), **A taste of Ted de Jérôme Brabant & Maud Pizon** (Pôle Culturel Evasion d'Ambarès-et-Lagrave), **40.000 cm2 et performance in situ** (Centre François Mauriac à Saint-Maixant), **10.000 gestes** (TnBA à Bordeaux) et **Etrangler le temps** (Square Dom Bedos) de **Boris Charmatz**. Sont accueillis à la Manufacture : **Fix me d'Alban Richard**, **La chair a ses raisons de Mathieu Desseigne**, **Disparue de Marcela Santander Corvalan**, **Aux corps passants Gilles Baron**, **We were the Future de Meytal Blanaru**, **Cheptel de Michel Schweizer**, **PRAXIS #13 de La Tierce Polix** d'**Emmanuel Eggermont** et **A love supreme d'Anne Teresa de Keersmaecker**.

Une inscription dans des festivals de bordeaux et sa métropole :

L'implication dans la vie culturelle de la métropole Bordelaise est un vecteur pour une mise en réseau entre les structures locales pluridisciplinaires et les structures spécialisées en danse au niveau national. Quatre temps dans la saison sont des occasions pour valoriser des artistes collectivement et conforter des partenariats : le FAB, Trente/Trente – rencontre de la forme courte, la saison en biennale de bordeaux et Chahuts.

Un festival de danse à l'attention du jeune public :

Le CDCN est, depuis 2011, initiateur du festival de danse jeune public POUCE ! Deuxième festival de danse consacré au jeune public a avoir été créé en France, il est fédérateur d'en moyenne 10 lieux partenaires par édition. Offrant près de 30 représentations en scolaire et tout public, **il accueille tous les ans plusieurs créations**. Sur l'édition 2019, une part substantielle des artistes accueillis est d'ancrage néo-aquitaine. L'autre part étant composée d'artistes nationaux et internationaux. L'édition 2019 accueillera : **D'à côté de Christian Rizzo** (à la Manufacture de chaussures), **Twice de Robyn Orlin & Emmanuel Eggermont** (à la Manufacture de chaussures), **Oscillare de La Cavale** (Pôle culturel Evasion d'Ambarès-et-Lagrave), **i-glu du collectif a.a.O.** (Carré Saint-Médard-en-Jalles), **Le marchand et l'oubli de Guillaume Debut** (L'espace Treulon de Bruges), **My (petit) pogo de Fabrice Ramalingom** (l'Espace culturel du Bois fleuri à Lormont), **Te prends pas la tête de Thierry Escarmant** (l'Espace culturel du Bois fleuri à Lormont), **Les passagers de la Cie Pic la poule** (La M270 à Floirac), **Entre chien et**

loup de la Compagnie KIVOUKO (La Gallet à Pessac).

La danse en Grande Forme (un projet de fédération au niveau local et national autour des grandes formes) :

Un projet de fédération au niveau local et national autour des grandes formes. « La danse en grande forme » est un projet en cours de réflexion. La Manufacture CDCN est pilote de cette réflexion au niveau national. L'enjeu est ici d'inviter des Scènes Nationales, Centres Dramatiques Nationaux, Scènes Conventionnées et autres lieux dotés de grands plateaux, à programmer une « grande forme » de danse. Celle-ci serait produite notamment par des CDCN et des CCN, tout de suite en échange et en discussion avec ces autres scènes. L'idée est ici de sélectionner une compagnie indépendante ayant un projet allant de 8 à 14 interprètes et dont la production et la diffusion serait impossible sans une dynamique proactive.

À ce jour, nous devons nous interroger collectivement sur les conditions pratiques de la mise en œuvre du projet, car la rénovation actuelle de la Manufacture de chaussures impose dès à présent un grand nombre d'améliorations pour mener à bien notamment cette mission de diffusion.

A.2. L'aide à la création

Aujourd'hui, la production repose en grande partie sur les réseaux structurés de la danse tels que les CCN et les CDCN par le biais de divers dispositifs d'accompagnement. **Les 12 CDCN et les 19 CCN jouent donc aujourd'hui un rôle fondamental pour le renouvellement des formes artistiques et le soutien aux artistes**. La production chorégraphique en France s'est fragilisée car les budgets de production ont baissé de manière significative.

Lieu engagé pour le soutien des artistes et la création, la Manufacture CDCN, à travers divers dispositifs, fait un bout de chemin avec chorégraphes et danseurs. Ses manières d'accompagner sont plurielles et dépendent des besoins des artistes et des projets qu'ils envisagent : **coproduction, production déléguée, résidence, accompagnement technique, dates de création, etc.** D'autres modalités sont également réfléchies : regard extérieur ou rencontre artistique avec un pair, pour **consolider un travail de recherche**, par exemple. L'objectif de cette démarche est de **favoriser les futures diffusions** ; la production de ressources et la mise en réseau peuvent être encore un autre angle d'attaque et de réflexion. Néanmoins, les futurs espaces qu'offriront potentiellement la Manufacture CDCN après la phase de travaux qu'elle va traverser (d'avril à décembre 2018) seront de manière objective moins nombreux qu'auparavant, puisque le Cuvier abritait un plateau et trois studios. **Comment résoudre ce manque d'espace à mettre à la disposition des artistes pour créer ?** La délocalisation de temps de résidence aménagée avec d'autres lieux du territoire métropolitain, départemental voire régional est une solution qui peut avoir une valeur de mise en lien scènes/artistes néanmoins la question des frais occasionnés reste un frein non négligeable. Cette **fabrique d'un nouveau type** que pourrait être le CDCN en Nouvelle-Aquitaine nécessite donc une vraie

réflexion sur une potentielle seconde phase de travaux et une concertation sur le partage de certains plateaux sur la Métropole bordelaise.

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre de l'Aide à la création ne pourrait se faire sans la synergie de plusieurs acteurs œuvrant pour le même intérêt des artistes et du renouvellement des formes :

- **Partenariats nationaux** : Le réseau des CDCN (12 membres actifs), Le réseau LOOP (20), Le réseau des CCN (19)
- **Partenariats internationaux** : en voie de développement à travers le dispositif Artiste Associé.e, Cango à Florence par exemple.
- **Partenariat départemental et régional** : l'iddac, l'OARA, le Malandain Ballet Biarritz CCN

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Pouvoir être levier dans l'élaboration dans le montage d'une production pour ainsi organiser des productions de manière plus cohérente avec les autres acteurs, c'est-à-dire, flécher des montants de coproduction plus importants et être à tous les endroits de la « chaîne »
- Insuffler la production et la diffusion de grandes formes essentielles pour la dynamisation de la diffusion de la danse en France. Cet objectif ne pourra être rempli à ce niveau sans un soutien affirmé de l'iddac, de l'OARA au regard du nouveau projet de la Méca ainsi que des acteurs du territoire bénéficiant d'un plateau de grande taille (la *Métropole en grande forme*)
- Pouvoir travailler sur des résidences en partage avec d'autres structures sur la région Nouvelle-Aquitaine
- Pouvoir mettre en place des bonnes pratiques : Les budgets de production doivent correspondre aux frais réels des compagnies en résidence de création. Le principe de l'apport en production doit tenir compte des salaires, des hébergements et des frais d'approche. La Manufacture CDCN s'engage à définir cette enveloppe en fonction de ces critères et non sur des enveloppes forfaitaires. Cette pratique doit correspondre à toutes les équipes, régionales, nationales ou internationales.
- Engager une réflexion sur la Métropole concernant les hébergements des artistes accueillis en résidence.

LES EXEMPLES DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA SAISON 2018/2019

- **Le dispositif artiste associé.e** : Ce dispositif permet de soutenir un artiste sur 2 ans (1 an renouvelable) sur la totalité de la chaîne production/diffusion/médiation. Au-delà de la question de soutenir un.e chorégraphe de manière appuyée et construite sur un temps assez long, l'enjeu est aussi de faire en sorte que le territoire bénéficie de cette présence artistique. **Claudia Catarzi est artiste associé.e** au CDCN sur la période 2018-2020.
- **Le compagnonnage** : À l'attention d'une équipe artistique régionale ce soutien se déroule sur 3 ans.

Le format se définit eu égard au besoin de l'artiste sans rythme de création imposé. Ce compagnonnage assure une présence artistique dans le lieu de la Manufacture. Cette équipe artistique est présente dans la Gouvernance du CDCN. **La Tierce est en compagnonnage** avec le CDCN sur la période de **2017-2019**.

- **La coproduction des CDCN** : Tous les ans les 12 CDCN qui composent le réseau se réunissent autour d'un.e artiste national.e ou international.e (une année sur deux) choisi en commun (le vote pour l'artiste en question se déroule lors du festival d'Avignon) en apportant chacun une part de coproduction ainsi qu'au moins une date de diffusion par CDCN. En 2019, c'est **La nuit, nos autres d'Aina Alegre** qui est soutenue par le réseau.

- **La commande du réseau LOOP (pour la création jeune public)** : Les membres de ce réseau, dont le Gymnase CDCN est le coordinateur et dont la Manufacture CDCN est membre fondateur, passent commande à deux artistes pour réaliser une même création jeune public. Chacun des membres peut intervenir sur toute ou partie de la chaîne. Ce réseau permet aussi d'échanger à propos des autres productions en cours et créations à venir et réalise une veille sur la question de la création Jeune Public sur le territoire. **Twice d'Emmanuel Eggermont & Robyn Orlin** est coproduite en 2018 par de CDCN et programmée sur deux représentation dans le cadre de POUCE! 2019.

- **La production déléguée** : Tous les ans la Manufacture CDCN réalise en moyenne une production déléguée notamment pour des compagnies ou projets en manque de structuration. Un constat : de plus en plus de demande sont faites au CDCN. En 2018, c'est **Posare il tempo de Claudia Catarzi** qui a été accompagné en production déléguée et programmée au Glob Théâtre sur deux représentations dans le cadre du FAB, les 19 et 20 octobre.

- **Les coproductions** : les coproductions sont en règle générale suivies d'une date de diffusion l'année de la création, voire l'année suivante si cela semble judicieux en terme de travail de diffusion ou en terme d'équilibrage de la saison. Sur 2018 les coproductions soutenues sont les suivantes : **La serpillière de monsieur Mutt de Marc Lacourt (Gironde), D'après nature de la Tierce (Gironde), Opale de la Cavale (Nouvelle-Aquitaine), Unplugged d'Anna Massoni (national), Twice d'Emmanuel Eggermont & Robyn Orlin (national et international)**. Les coproductions 2019 sont encore en cours de définition au regard de nos incertitudes. Pour le moment sont validés : **Ama de la compagnie Medulla (Gironde), Yellel d'Hamid Ben Mahi (Gironde), l'artiste qui sera retenu par les CDCN en juillet 2019.**

- **Les résidences** : l'accueil en résidence des compagnies a été, pour des raisons structurelles liées au manque d'un lieu, substantiellement perturbé depuis juin 2017. Ceci sera encore le cas jusqu'en juin 2019, car la programmation à la Manufacture CDCN se resserre encore cette saison sur 5 mois.

- **Les résidences délocalisées dans d'autres lieux professionnels partenaires** : Pour pallier le manque

d'espace d'accueil en résidence, le CDCN travaille à délocaliser ses résidences sur la Métropole et en Région. Durant la saison 2018/2019 deux résidences sont pour le moment prévues sur des scènes partenaires. Le premier constat révèle que ces délocalisations sont coûteuses soient en mise en œuvre technique (au TnBA par exemple), soit en frais d'accueil (transport, hébergement et restauration). Les résidences soutenues par le CDCN sur la saison 2018/2019 : **Posare il tempo de Claudia Catarzi** (Glob Théâtre), **D'après nature de la Tierce** (TnBA), sont encore en cours de calage suite aux incertitudes concernant le lieu et devrait si tout se déroule bien dans l'enchaînement travaux/aménagement du studio de répétition : **La serpillère de monsieur Mutt de Marc Lacourt**, **Unplugged d'Anna Massoni**, **Sit on it d'Annabelle Chambon et Cédric Charron**.

• **Le soutien partagé avec un CCN** : concertation notamment avec le CCN Malandain Ballet Biarritz d'un soutien par an en direction d'une équipe artistique choisie communément. Une année, une des équipes artistiques soutenue par le CCN de Biarritz sera diffusée par le CDCN. L'année suivante c'est le CCN qui choisira une des équipes artistiques suivie en coproduction par le CDCN pour la coproduire également. En 2018 c'est **Posare il tempo de Claudia Catarzi** qui a été coproduite par le CCN de Biarritz dans le cadre de la production déléguée du CDCN. En 2019, c'est **Saltarelles de Samuel Mathieu** qui a été choisie dans les coproductions du CCN pour être diffusée par le CDCN.

En 2018-2019 la Manufacture CDCN accompagne huit productions sous différents formats (production déléguée, coproductions, résidences). Le nombre d'accompagnements d'artistes ne sera pas voué à augmenter (il pourra même diminuer si l'enveloppe accueil-studio n'était pas revalorisée pendant la période de validité de la présente CPO), mais à recouvrir un modèle production/diffusion/médiation renforcé. C'est-à-dire, en coproduisant à hauteur minimale de 5 000 €, en augmentant le temps d'accueil en résidence de 1 semaine à 2 semaines, en réalisant au moins deux pré-achats de spectacles et en soutenant le projet en médiation.

B. Axe 2 / Actions en direction des publics et des populations

B.1. Éducation artistique et culturelle

Les Centres de Développement Chorégraphique Nationaux forment un réseau engagé pour la danse, dont l'une des missions fondatrices est l'Éducation Artistique et Culturelle, **levier de la démocratisation culturelle** dans notre pays. **Sensible, porteuse d'un vivre-ensemble et d'un éveil particulier au corps collectif**, la danse est un **formidable agitateur pédagogique**. Désireux de faire danse avec les élèves et de favoriser les interactions entre monde artistique et éducatif, le CDCN active chaque saison de nombreux dispositifs d'éducation artistique et culturelle à l'attention des écoliers, collégiens, lycéens, étudiants – accompagnés de leurs enseignants – pour pratiquer, éprouver, regarder, apprendre au contact des

chorégraphes, des interprètes et des œuvres. De cette **rencontre généreuse naissent de nouvelles manières d'apprendre et de comprendre**.

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre de ces actions d'Éducation Artistique et Culturelle se fait en concertation avec les acteurs du champ éducatif et la DRAC Nouvelle-Aquitaine :

- Pour le 1^{er} degré avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (notamment en lien avec sa chargée de mission à l'action culturelle et avec les conseillers de circonscription) et Canopé – le réseau de création et d'accompagnement pédagogique (notamment en lien avec sa directrice)
 - Pour le 2nd degré avec la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle (DAAC) du Rectorat avec notamment la mise à disposition d'un professeur relais pour le CDCN, 3h par semaine, et en lien avec la conseillère danse
 - Pour les Universités avec les services culturels des différents sites, avec l'Atelier danse, avec le DAPS, avec la Licence Danse, avec l'IUT Bordeaux Montaigne et avec le laboratoire Cultures et Diffusions des Savoirs de l'Université de Bordeaux
- Cette mise en œuvre se fait également avec les équipes pédagogiques des établissements concernés (des temps de réunion de concertation et des temps de formation sur organisés durant la saison pour transmettre des outils de travail) ainsi qu'avec d'autres scènes, acteurs culturels ainsi que les agences.

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Tenter de maintenir du nombre d'établissements du 1^{er} et du 2nd degré engagés dans les projets d'EAC comme socle de démocratisation culturelle à la fois dans une logique de renouvellement des établissements en préservant une action sur du long terme avec certains établissements clefs
- Essayer, tout en conservant un ancrage sur la rive droite de Bordeaux, de déployer notre énergie pour créer de nouveaux liens avec les établissements de proximité
- Insuffler un développement en région de certaines actions liées à l'EAC en lien avec les structures culturelles ou lieux labellisés du territoire régional
- Amorcer l'établissement d'un schéma d'action avec les Universités qui articule à la fois la vie universitaire, les enseignements et la recherche fondamentale

LES EXEMPLES DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA SAISON 2018/2019

- **Pour le 1^{er} degré : 5 parcours différents pour des classes du départements**
 - Un parcours lié à la question de l'interdisciplinarité, à destination de 4 classes : « À la croisée des arts et des lieux »
 - Un parcours lié à l'apprentissage des langues par le mouvement, à destination de 4 classes : « Jump & Turn »
 - Un parcours expérimental renouvelé tous les trois ans autour d'un enjeu spécifique, à destination de 4 classes :

« EspritDeCorps_Critique » (2018-2019-2020)

- Un parcours qui se renouvelle tous les ans et qui est lié à la ligne artistique du festival POUCE! organisé par le CDCN, à destination de 4 classes : « Danse et identité » (2019)

- Un parcours en partenariat avec le réseau d'éducation prioritaire Bordeaux Bastide, à destination de 4 à 5 classes

Au total plus d'une vingtaine de classes maternelles et élémentaires, soit près de 500 enfants sont touchés par ces PEAC.

• **Pour le 2nd degré : construire au plus près des équipes pédagogiques :**

- Deux classes à PAC et un atelier artistique au collège Jean Zay de Cenon
- L'option arts danse au Lycée Camille Jullian de Bordeaux
- Une Seconde exploratoire arts visuels
- Des cartes postales chorégraphiques
- Des projets Parkorama qui interrogent la danse dans l'espace public
- Des projets conçus tous les ans avec des établissements d'enseignements généraux, professionnels ou agricoles

Au total plus douze classes de collèges et quinze classes de lycées sont concernés par ces projets, soit près de 500 jeunes, sont touchés par ces PEAC.

À noter également que cette saison la personne chargée des relations avec les publics du CDCN interviendra en direction de 7 établissements scolaires du 2nd degré, en partenariat avec :

- les éclats à La Rochelle le 12 oct 18 : deux classes de lycée // en animant la mallette « La danse contemporaine en 10 titres »

- Le Théâtre du Cloître à Bellac le 24 janvier : une classe collège ou lycée // en animant la mallette « La danse contemporaine en 10 titres »

- La Mégisserie à Saint Junien le 15 mars : une classe de collège + une classe de lycée // en animant la mallette « La danse contemporaine en 10 titres »

- Agence culturelle départementale Dordogne Périgord, 18 mars : deux classes de collège // autour de Inaugural – La tierce // en animant la mallette « La danse contemporaine en 10 titres »

• **Pour les universités – vie universitaire, enseignement, recherche :**

- Un programme articulant culture chorégraphique et histoire de l'art pour des étudiants de toutes disciplines, à un rythme d'une séance par mois, qui peut se réaliser soit sur un site de l'Université, soit à la Manufacture CDCN, voire ailleurs en fonction de la thématique abordée.

Ces interventions peuvent prendre différentes formes : conférence, discussion, visionnage, entretiens, etc. menées par le.a chargé.e de la relation avec les publics, d'un.e artiste, chercheur.se, etc.

- L'ouverture de *week-end dance* (stage de deux jours sur les samedis et dimanches) aux étudiants, voire en en délocalisant un voire deux sur le campus

- Des masterclass en direction des danseurs de l'atelier chorégraphique

- L'intégration d'intervention de professionnels de la culture du CDCN dans certaines maquettes d'enseignement

- Le développement d'un programme de recherche lié à la danse avec un laboratoire

- Une soirée étudiante liée à l'accueil d'une pièce de la saison

B.2. Médiation

Comment faire venir à la danse, pas à pas ? Comment s'ouvrir sur la ville, sur ses habitants, sur ce qui fait une communauté de vie ? Comment tisser des liens avec le territoire au plus près des gens ? La Manufacture CDCN n'avance pas « hors sol », et ouvre grand ses portes pour y accueillir le plus grand nombre et faciliter la découverte de la danse contemporaine où la question des droits culturels président à la réflexion. Circuits et parcours appropriés à chaque public permettent d'aborder la danse par tous les côtés : depuis une œuvre d'art, avec un atelier de pratique, autour d'un verre de vin, par un dessin, une conférence, un pas de danse. Alors osons les grands écarts, oublions les préjugés, et tentons l'aventure.

La question du lieu et des espaces de croisement des artistes, des publics et populations est cruciale. Cette part du projet ne peut s'envisager sans à la fois une architecture pensée et adaptée pour accueillir des personnes d'horizons multiples (studio accueillant un nombre conséquent de personnes, espace de petite restauration aux normes, ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite permettant une circulation dans l'entièreté du bâtiment, etc.) ainsi que du matériel (écran portable, mini-vidéoprojecteur, système sonore sur roulette, ordinateur portable, flotte de tablette numérique, etc) et le personnel (budget spécifique dédiée à cette question de la médiation au plus près de la personne) nécessaire au rayonnement éventuel de l'action du CDCN sur le territoire régional.

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre de ces actions de médiation se fait (ou se fera) en concertation avec les acteurs du champ social, du handicap, de la santé, et tous autres acteurs qui ont pour enjeu de créer du lien avec les individus éloignés de l'art et de la culture par divers freins et obstacles :

- Pour ce qui concerne le champ social : des CCAS, des MDSI, des MECS, les centres d'animation de la ville de Bordeaux, les services sociaux de la ville de Bordeaux et le Centre social et culturel de l'ESTEY à Bègles, etc.

- Pour ce qui concerne le handicap : EDÉA (association intervenant dans le champ du handicap mental et psychique) soit avec le Centre d'activités Florada et le foyer de vie Cypressat, etc.

- Pour ce qui concerne le médico-social : Association Mana Bordeaux Clinique transculturelle Mana

- Pour ce qui concerne la santé : Culture Santé, Centres hospitaliers, Hôpital de jour de Lormont

- Pour ce qui concerne le médico-pédagogique : les ITEP

- Pour ce qui concerne le champ carcéral : en voie de prospection

- Pour ce qui concerne le champ de l'éducation populaire : les Universités Populaires de Lormont et de Bordeaux et la Ligue de l'enseignement

Ces actions sont menées en lien avec d'autres structures culturelles et/ou artistiques complémentaires ou spécialisées

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Tenter de consolider l'ancrage local eu égard à la nouvelle localisation du CDCN et participer ainsi à la dynamique de la vie culturelle du territoire dans une démarche citoyenne et critique
- Développer les situations d'échange et de rencontre et encourager un vivre-ensemble notamment au travers d'une pratique collective et participative de la danse
- Sensibiliser le public à la danse et contribuer au développement de leur culture personnelle
- Aménager la rencontre avec un art vivant et accompagner à la découverte de démarche de création en aménageant des rencontres avec les artistes et leurs œuvres
- Susciter la curiosité pour un lieu et son activité afin d'encourager les habitants du quartier à s'approprier un lieu culturel de proximité
- Essayer d'élargir les horaires d'ouvertures de la Manufacture CDCN
- Rayonner potentiellement sur le territoire régional avec ce type d'action – ce qui nécessite un accompagnement financier appuyé

LES EXEMPLES DE DISPOSITIFS DE MÉDIATION

SUR LA SAISON 2018/2019 :

- **Ouverts à tous pour découvrir la danse autrement :**
 - *Les circuits* : une série de divers rendez-vous culturels au sens large du terme et rapprochés dans le temps autour d'une œuvre de la saison
 - *Côté studio* : temps de pratique en direction de personnes en situation de handicap
 - *Les grands écarts* : mise en perspective sous format conférence d'œuvres plastiques et d'œuvres chorégraphiques
 - *Les focus* : approche resserrée sur une thématique liée à la danse
 - *Les présentations distinguées* : portait d'un chorégraphe, inventaire non exhaustif mais révélateur à la fois du parcours de l'artiste, de la qualité de l'écriture de son geste, de son intention artistique et de son processus créatif
 - *Les soirées à déguster* : un temps de convivialité, juste avant une pièce, où le vin met les sens des spectateurs aux aguets. Chaque rendez-vous tire le fil d'une thématique et d'une conversation informelle : le vin et la danse se répondent pour mieux aiguïser la disponibilité.
- **Accessibilités à des outils pédagogiques et autres ressources :**
 - Les Mallettes pédagogiques : L'histoire de la danse en 10 dates, Une histoire de la danse contemporaine en 10 titres, Le tour du monde des danses urbaines en 10 villes
 - L'exposition la danse en question : exposition itinérante qui peut prendre vie dans tous types de lieux
 - Les outils numériques : *data-danse.fr* – plateforme numérique interactive à la découverte de la danse, *danses-sans-visa*, Ce nouveau site internet propose «une pédagogie de la danse par la géographie». Une fresque

interactive pour suivre à la trace les danses du monde entier et en comprendre les origines.

B.3. Formation

La riche programmation de la Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Atlantique offre une multitude de possibilités de transmission de savoir-faire entre chorégraphes, danseurs, artistes d'autres champs disciplinaires, professionnels de la culture et de l'éducation, etc. Ateliers, masterclass, entraînement réguliers du danseur, workshop, etc. sont organisés tout au long de la saison pour fournir un accompagnement solide et référencé aux artistes chorégraphiques. Rencontres professionnelles, conférences, temps de sensibilisations, recherches-actions, etc. sont proposés au monde enseignant et aux professionnels afin de renouveler les expériences de transmission de la danse, d'asseoir des connaissances chorégraphiques et de nourrir les projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle. Le partage et la diffusion des savoirs sont au cœur de cette part du travail du CDCN.

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre de ces actions de médiation se fait (ou se fera) en concertation avec des acteurs habilités à la formation et des acteurs engagés dans la mise œuvre de projets où l'art, la culture et l'éducation se rencontrent, soit :

- Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse Bordeaux Aquitaine (PESMD)
- L'Université de Bordeaux – Département Sciences de l'Éducation
- Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (CRR)
- La DSDEN
- La DAAC du Rectorat
- L'Atelier Canopé 33
- Le Centre National de la Danse
- Pôle emploi

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Entretenir, consolider et perfectionner les acquis techniques des danseurs ou professeurs de danse en formation initiale ou en formation continue
- Développer les situations d'échange et de rencontre pour encourager le partage d'expérience entre pairs
- Aménager la rencontre entre différents potentiels partenaires de projets de médiation ou d'éducation artistique et culturelle
- Sensibiliser les enseignants, médiateurs, et autres professionnels de l'éducation aux savoirs liés au monde de la danse
- Expérimenter et s'approprier des outils spécifiques produits par le CDCN

LES EXEMPLES DE DISPOSITIFS DE MÉDIATION

SUR LA SAISON 2018/2019 :

- **L'entraînement régulier du danseur (ERD) :** D'octobre à mai. La Manufacture CDCN, le CRR et le

PESMD Bordeaux Aquitaine se sont réunis pour offrir un ERD élargi sur le territoire. Afin que cette initiative irrigue le secteur, ils ont invité le Centre d'Animation Bastide Benauges à Bordeaux, investi pour la création d'un pôle d'excellence pour la danse, à s'inscrire dans cette démarche pour créer ensemble, au regard de leurs savoir-faire, une synergie pour les danseurs et la création.

- **Les masterclass :**

Saison après saison un programme de masterclass est proposé par les artistes programmés au CDCN, en partenariat avec le PESMD. Ces temps de pratique pour danseurs et professeurs de danse au contact de chorégraphes aux univers esthétiques variés, constituent autant d'occasions de traverser des matières particulières, et de se frotter quelques heures à la spécificité de ces créateurs.

- **Formations en direction des professionnels de l'éducation :**

Enseignants, médiateurs, animateurs et artistes s'engageant sur l'année sur des projets danse avec leurs élèves, participants, groupes sont conviés par le CDCN et ses partenaires éducatifs à des temps de formation. Ils ont pour objet d'accompagner les participants à se saisir au mieux des dispositifs et à acquérir de nouvelles clés de culture chorégraphique indispensable pour que les dispositifs EAC soient appréhendés dans les meilleures conditions.

- **Rencontres professionnelles :**

Composés de conférences, tables rondes, ateliers de pratique ou de réflexion et liés à des dimensions artistiques et aux conditions pratiques du champ culturel, ces temps de rencontre et d'échange de pratiques sont pensés pour ouvrir des espaces de dialogue et d'analyse des usages professionnels.

- **Recherche-action :**

En partenariat avec l'Université de Bordeaux ces temps de recherche-action sont construits dans l'objectif d'adopter une position analytique, afin de pouvoir analyser ce que nous produisons collectivement dans les actions que nous menons.

B.4. Pratique artistique

Dans le cadre des actions du CDCN sont également proposées des expériences pratiques collectives en direction de tous les publics : novices, amateurs, pratiquants réguliers, public, etc. Parce que danser et éprouver le mouvement constitue autant de nouvelles grilles de lecture de la danse contemporaine, le CDCN a mis en place des ateliers de transmission, des projets participatifs, des week-end de danse avec un artiste, des partenariats avec le Conservatoire ou des écoles et associations de danse du territoire. Certains de ces projets se finalisent sur la scène, sous forme de performance, de vidéo-danse, etc. ou tout simplement traverse le corps des participants.

LES PARTENAIRES

La mise en œuvre de ces temps de pratique artistique se fait (ou se fera) en concertation avec des acteurs liés soit à

la jeunesse, soit à la pratique en amateur :

- Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (CRR)
- Les Centres d'Animation de la ville de Bordeaux
- Le Pôle Culturel Evasion d'Ambarès-et-Lagrave
- Autres écoles de danse ou association en fonction des projets
- La Délégation à la Danse
- Le Centre Chorégraphique National de Tours
- L'iddac

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent (notamment la possibilité d'utiliser le studio dans le cadre des ateliers de pratique) – les points suivants :

- Offrir des temps de pratique collective et de transmission du geste dansé
- Proposer une pratique référencée de la danse
- Renforcer les liens entre la pratique en amateur et les artistes professionnels
- Confronter les amateurs au répertoire chorégraphique
- Expérimenter des écritures chorégraphiques singulières

LES EXEMPLES DE DISPOSITIFS DE PROJET EN DIRECTION DES PRATIQUES ARTISTIQUES SUR LA SAISON 2018/2019 :

- **Les week-end dance :**

Durant un week-end, un groupe d'une vingtaine d'amateurs est invité à découvrir l'univers artistique d'un chorégraphe. Après avoir découvert le spectacle de ce chorégraphe, ces personnes (de 14 à 60 ans et plus) participent à 8h de stage, réparties sur le samedi et le dimanche, pour explorer le geste de cet artiste. Au nombre de 5 en 2019, ils peuvent être amenés à devenir plus nombreux. Sont invités cette saison à mener les week-end dance : **Claudia Catarzi, La Tierce, Alban Richard, Gilles Brabant, Jérôme Brabant & Maud Pizon.**

- **Un partenariat avec le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (CRR) :**

Le Conservatoire Jacques Thibaud et le CDCN collaborent de longue date. Maintenant à trois stations de tramway l'un de l'autre, la porosité entre jeunes fourmillant dans les studios du CRR et artistes évoluant sur le plateau de la Manufacture n'en sera que facilitée. La résonance entre le projet pédagogique et artistique du Conservatoire et la programmation de la Manufacture prendra corps grâce aux artistes invités par le CDCN. Ces allers/retours entre studios et plateau mèneront à des liens privilégiés entre élèves et artistes, à des parcours spectaculaires particuliers, à des moments performatifs et à des temps de partage culturel.

- **Le Groupe Spécial d'Immersion Chorégraphique (G-SIC) en lien avec le Centre Chorégraphique National de Tours – Thomas Lebrun :**

Ce projet se déroulera sur 3 ans, en lien avec le Centre Chorégraphique National de Tours, dirigé par Thomas Lebrun. A l'attention d'un groupe hétérogène de 25 jeunes de 14 à 18 ans, ce projet se compose de trois volets : un parcours spectaculaire et de culture chorégraphique, la transmission d'écritures chorégraphiques d'esthétiques

diverses et pratique collective, la création d'un blog partagé avec le CCN de Tour. Il donnera lieu à une rencontre physique qui pourra recouvrir différentes natures selon les années. La thématique fil rouge de ce projet sera « la fin de l'exotisme » comme espace de réflexion pour dépasser le fossé qui se creuse entre le «Eux» et le «Nous» et qui érige l'Altérité en principe de séparation.

• **Ladies first de Marion Muzac :**

Ce projet se déroule pendant plus de 6 mois et fait se rencontrer de jeunes danseuses, de 10 à 20 ans, et les pionnières de la danse moderne. Au cœur du processus de création, les participantes rendent hommage à 4 danseuses du siècle dernier, Loïe Fuller, Isadora Duncan, Ruth Saint Denis et Joséphine Baker. Il s'agit d'ouvrir un espace de rencontre entre l'engagement de ces femmes d'il y a 100 ans et les pratiques de danse des jeunes filles d'aujourd'hui : danses urbaines, classiques, contemporaines, jazz...

B.5. Production de ressources et recherche

Art du sensible et du présent, la danse n'en possède pas moins une histoire, des courants, des matières différentes et variées. La Manufacture CDCN et ses partenaires conçoivent des outils accessibles à tous – élèves, professeurs, danseurs amateurs ou simples curieux – pour faciliter les approches de la danse contemporaine et pénétrer les processus de création des chorégraphes et interprètes.

LES PARTENAIRES

La production de ressources se fait (ou se fera) en interne et en concertation avec des différents types d'acteurs :

- L'Association des Centres de Développement Chorégraphiques Nationaux
- Le Centre National de la Danse
- Le Théâtre National de Chaillot
- La Maison de la Danse de Lyon – Numéridanse.tv
- L'Institut national de l'audiovisuel (INA)
- Le laboratoire Cultures et Diffusion des Savoirs – Université de Bordeaux
- L'atelier Canopé 33
- P@trinum

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent (notamment la possibilité d'utiliser le studio dans le cadre des ateliers de pratique) – les points suivants :

- Mettre à disposition des enseignants, référents, animateurs, médiateurs et autres professionnels de la culture et de l'éducation des outils de compréhension de la danse
- Composer des parcours associant un volet de culture chorégraphique
- Aborder la danse par multiples entrées en fonction des personnes ciblées

LES EXEMPLES DE DISPOSITIFS DE PROJET EN DIRECTION DES PRATIQUES ARTISTIQUES SUR LA SAISON 2018/2019 :

• **Les mallettes :**

Dans une démarche de sensibilisation à la danse, les mallettes développent une approche interactive qui s'appuie sur dix extraits de films afin d'engager une découverte de l'histoire de la danse. Ces panoramas loin d'être exhaustifs, sont des portes d'entrée sur la culture chorégraphique. Ces outils, à l'adresse des publics, sont tout terrain : écoles, collèges, lycées, salles de conférence, de réunion et autres salons sont susceptibles de les accueillir. Elles sont au nombre de trois : *La danse en 10 dates : À l'instant et à l'endroit*, *Une histoire de la danse contemporaine en 10 titres*, *Le tour du monde des danses urbaines en 10 villes*.

• **Data-danse.fr :**

Plateforme numérique interactive en libre accès sur internet créée pour guider le spectateur, de 8 à 99 ans, dans sa découverte de la danse. Intuitive et ludique, elle s'utilise de manière autonome ou accompagnée par un médiateur, un enseignant, un animateur, etc. *Data-danse.fr* propose d'analyser et comprendre à travers une expérience sensible et interactive, de découvrir le monde de la danse, la diversité de lieux, de corps, de métiers, de vocabulaire et de repères, d'explorer des savoir-faire liés à la danse à partir d'une expérience de spectateur, de s'entraîner à devenir critique et créer sa Une de journal. <http://data-danse.numeridanse.tv/>

• **Danse sans visa :**

Une pédagogie de la danse par la géographie. En libre accès sur internet, cet outil propose sous forme de fresque, une lecture de l'histoire des danses selon la circulation des peuples à travers le monde, à partir d'une sélection d'extraits vidéo du fonds d'archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

• **Exposition la danse contemporaine en questions :**

Cet outil pédagogique, produit par le CND et animé par une personne référente du CDCN, invite à comprendre la danse contemporaine à travers des éléments clés de la scène chorégraphique contemporaine en France. Via les 12 panneaux de l'exposition le public revient sur les grandes questions posées par l'art chorégraphique : quel corps ? Quel spectacle ? Quel mouvement ? Quel processus de création ? Quelle technique ? Quel rapport au monde ? Quels liens aux autres arts ? Quelle vie des œuvres ? Une danse contemporaine ?

• **Des conférences sur mesure :**

Les personnes ressources du CDCN conçoivent des conférences sur mesure, toujours en lien avec un artiste ou une œuvre, pour nourrir les projets soit des partenaires avec qui il collabore, ou plus ponctuellement, avec des acteurs culturels, artistiques et éducatifs qui le sollicitent.

En cours de travail actuellement : une *Application à danser* (en partenariat avec l'A-CDCN) qui sera lancée le 5 décembre 2018 et une recherche fondamentale sur l'esprit critique dans les actions d'EAC (avec le laboratoire Cultures et Diffusion des Savoirs)

c. Axe 3 / Emergences et nouvelles écritures théâtrales et pluridisciplinaires

c.1. Programme de soutien renforcé aux nouvelles écritures théâtrales

Ce programme a pour ambition de soutenir l'émergence et les nouvelles écritures théâtrales et pluridisciplinaires. **Les artistes émergents et la jeune création sont en recherche à la fois d'espaces de travail, de moyens de production et de reconnaissance.** Souvent ces équipes recourent à des modèles économiques qui relèvent de l'autoproduction. L'autoproduction leur permet de produire de la « matière artistique » mais résout peu la problématique de la reconnaissance et de la compréhension du monde de l'art puisque ces artistes ne vont pas ou n'accèdent pas de cette manière-là aux potentiels producteurs/diffuseurs.

LES PARTENAIRES

Les différents acteurs avec qui nous sommes en train de construire cette nouvelle composante de notre activité sont les suivants : TnBA, Glob Théâtre, Chahuts, l'ONDA, le Théâtre de Vanves, Boom'Structur à Clermont-Ferrand, le TU à Nantes, la Ville de Bordeaux, etc.

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, se fixer comme objectifs de développement sur 2019-2022, si les conditions pratiques le permettent (notamment la possibilité d'utiliser le studio et autres espaces d'accueil à l'attention des professionnels), les points suivants :

- Soutenir les nouvelles écritures théâtrales et pluridisciplinaires
- Accompagner les équipes émergentes à comprendre l'écosystème de la création et entrer dans le jeu
- Favoriser la professionnalisation de jeunes artistes
- Renforcer la production des jeunes équipes en voie de développement
- Contribuer à la mutualisation de moyens et de compétences pour la jeune création
- Donner une visibilité appuyée sous forme de programmation parrainage

LES EXEMPLES DES PROGRAMMES LONGS SUR LA SAISON 2018/2019 :

Accompagnement de deux à trois équipes artistiques par saison (en fonction de leur projet artistique) sur un temps long. Plusieurs étapes jalonnent ce travail : une étape de repérage des équipes artistiques, une étape d'observation et de mise en lien lors du montage de production, la mise à disposition de quinze jours d'espace de travail (studio ou plateau en fonction de la maturité du projet), un temps de travail avec l'équipe de médiation du CDCN, un accueil sur 2 à 3 représentations de la création.

• Laura Bazalgette

Metteuse en scène, scénographe et réalisatrice. Elle suit tout d'abord les cours du Conservatoire national de région de Bordeaux, puis intègre l'Ecole Florent en 2003. Elle se forme auprès des metteurs en scène Frédéric Maragnani, Christophe Huysman, Sandrine Lanno, en tant qu'assistante. Avec la compagnie Fond Vert (2012)

elle conçoit et met en scène ses propres créations aux influences puisées dans les arts plastiques, le cinéma et la littérature. Création 2019 : *Je suis Lars Hertervig et je sais peindre.*

• Cie Du chien dans les dents

Créée par Bergamote Claus, Thomas Groulade et Anaïs Virlouvet en 2012 à Bordeaux après leur master de mise en scène et scénographie à l'Université Bordeaux Montaigne. Ils travaillent une recherche autour du collectif qu'ils viennent interroger à la fois dans la manière de créer leurs spectacles, dans des laboratoires de recherche théâtrale avec des amateurs et dans la gestion des projets de la compagnie. Création 2019 : *Ce que nous ferons*, en partenariat avec Chahuts et l'Iddac. La Manufacture CDCN, 13 juin 2019, dans le cadre de Chahuts.

• Anthony Jeanne

Auteur et metteur en scène. Issu de la formation supérieure l'estba du TnBA à Bordeaux, il est comédien permanent du Jeune Théâtre en Région Centre- Val de Loire (JTRC) et travaille pour le Centre dramatique national de Tours, direction Jacques Vincey. Création 2019 : *Les Chaussettes orphelines*, en collaboration avec le TnBA. La Manufacture CDCN, le 30 avril, le 2 et 3 mai.

• Gianni Grégory Fornet

Auteur, metteur en scène et guitariste. Après des études de philosophie et de théâtre à Bordeaux, il commence son parcours artistique par la poésie et la musique. Il collabore, entre autre, avec Michel Schweizer et Régine Chopinot. Pour son travail de création en cours, il a bénéficié d'une bourse du Centre national du Livre et du soutien des Francophonies en Limousin. Création 2018 : *Par tes yeux*, en partenariat avec le FAB et l'OARA. Centre culturel du Bois Fleuri, Lormont, 18 octobre.

c.2. Sorties publiques et animation de la communauté artistique

La Manufacture CDCN, lieu de **référence pour les danseurs et autres artistes du territoire** expérimentés ou encore en formation, pourrait devenir **un endroit de rassemblement pour la communauté artistique.**

Les modalités de rassemblement de cette communauté peuvent être multiples : échanges de pratiques et de savoir-faire, mise à disposition de ressources, composition d'espaces de transmission informelle, croisement des artistes avec les autres acteurs de la culture, constitution d'espaces de réflexion entre artistes, intellectuels et professionnels, dans une logique de décloisonnement disciplinaire.

LES PARTENAIRES

Les différents acteurs avec qui nous sommes en train de construire cette nouvelle composante de notre activité sont les suivants : Pôle emploi spectacle, le CND, l'iboat, La Tierce, l'iddac, le Théâtre de Vanves, Boom'Structur à Clermont-Ferrand, le TU à Nantes, la Ville de Bordeaux, etc.

LES OBJECTIFS

Dans le contexte singulier que nous traversons, se fixer comme objectifs de développement sur 2019-2022, si les conditions pratiques le permettent (notamment la possibilité d'utiliser le studio et autres espaces d'accueil à l'attention des professionnels), les points suivants :

- Ouvrir des espaces de réflexion entre et avec les artistes
- Organiser des espaces des laboratoires artistiques
- Aménager la rencontre entre les artistes et les professionnels
- Générer le croisement des champs disciplinaires

LES EXEMPLES DE PROJETS SUR LA SAISON 2018/2019 :

• Les praxis :

Conçues par La Tierce, artistes en compagnonnage avec la Manufacture CDC, elles invitent deux ou trois autres artistes à s'immerger dans la recherche et la création. En quelques jours, ils mettent à l'épreuve leurs intuitions, ils se risquent à créer sans pression, à faire du théâtre un lieu exigeant d'émergence de gestes inachevés, imparfaits mais essentiels. Quand le temps est écoulé, le public pénètre dans ce laboratoire, et y découvre des prises de risques, des essais et précipités chorégraphiques ouverts à tous les possibles.

• Les soirées Usine Sonic :

Nous entamons un partenariat avec l'Iboat, qui propose plusieurs rendez-vous musicaux, DJ set ou live electro : les soirées UsineSonic. Il s'agit à la fois d'offrir à des musiciens des espaces d'expression, et de visibilité auprès de notre public lors d'une soirée partagée avec d'autres artistes, autant que de proposer aux spectateurs des découvertes musicales et de passer un moment convivial au bar avant et après les représentations

• La revue *In Facture* – au cœur de la création :

Propose d'explorer et de questionner la notion de création contemporaine. Philosophes, journalistes, chorégraphes, sociologues, musiciens, dramaturges, auteurs et artistes sont conviés à mettre en discussion les conditions pratiques de cette conception artistique. Ils ouvrent l'œuvre et en extirpent l'essence. Ils mêlent ici expériences personnelles, notions scientifiques, observations – dans les champs chorégraphique, théâtral, littéraire ou musical – et nous entraînent dans cet espace fugace et essentiel où se mettent en œuvre intelligence, curiosité, savoir-faire, pratique, etc. pour lire, refléter, critiquer ou comprendre le monde. Cette mise en discussion, au-delà de faire ressource, est un beau prétexte à découvrir le bouillonnement artistique que les chorégraphes, danseurs, interprètes, performeurs, comédiens, musiciens, metteurs en scène, auteurs, etc. provoquent, et qui, non contents de créer, nous amènent à penser.

• La composition d'une soirée pluri-disciplinaire dans le cadre de Trente/Trente :

Le CDCN est déjà très investi depuis des années dans les rencontres de la forme courte. Pour affirmer la part de décloisonnement disciplinaire de son projet sont programmées cette saison deux formes performatives, *Ersilia d'Alvise Sinivia* et *La prophéties des Lilas de Thibaud Croisy* lors d'une deuxième soirée portée dans le cadre de Trente/Trente.

LES PROJETS EN COURS DE RÉFLEXION POUR LA SAISON 2019/2020 :

• Laboratoires de recherche

Permettre à l'artiste de chercher sans logique de production et avec la volonté de donner le temps au geste, à la parole, au son d'émerger, de se construire puis de s'affirmer.

• Grande mêlée :

Avec le souhait d'accueillir des projets émergents dans des conditions favorables, La Manufacture CDCN repense actuellement ce format d'accompagnement. L'idée est ici d'offrir des temps de résidence à des équipes locales, issues de divers champs artistiques, et de les mettre en dialogue, lors d'une même soirée, avec des équipes artistiques venues d'autres régions. Pour que cette démarche ait un écho auprès des professionnels du spectacle vivant, une réflexion est actuellement en cours avec le Théâtre de Vanves, Boom'Structur à Clermont-Ferrand et le TU à Nantes, scènes et/ou structures de recherche artistique, d'accompagnement de l'émergence et de création contemporaine.

D. Axe transversal : Stratégie de déploiement à l'international du CDCN

Pour accompagner au mieux la circulation des œuvres et des artistes, il est nécessaire de contribuer, notamment à ce que les artistes dits « locaux » circulent sur le territoire national, européen, voire à l'international. C'est cette dimension internationale que souhaite développer l'équipe du CDCN, notamment au regard de l'expérience qu'elle capitalise en lien avec ses artistes associés (Marlène Monteiro Freitas : de 2016 à 2018 et Claudia Catarzi à partir de 2018). Ce travail de prospective et de construction va s'appuyer sur trois liens déjà constitués :
- avec Cango (lieu de recherche, de transmission et de résidence) à Florence et d'autres cellules d'accompagnement et internationale
- avec plusieurs institutions de La Réunion et donc en discussion avec les pays les plus proches : Mozambique, Afrique du Sud, Tanzanie, Comores, Madagascar, etc.
- à partir de la Saison Africa 2020

Cette ambition pour la création et les artistes ne sera réalisable qu'après stabilisation de certains éléments de projet. Elle se situe notamment dans l'accompagnement long (1 à 3 ans en fonction des projets) de deux artistes du territoire.

4. Développement et rayonnement territorial du Centre de Développement Chorégraphique National de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

A. De manière générale

La qualité d'une vie artistique et culturelle participe au développement des territoires, à leurs dynamiques et à leurs attractivités. Chacun s'accorde à reconnaître également que les retombées économiques provoquées

par la présence de grandes manifestations ou des éléments patrimoniaux de poids, ou même des initiatives plus modestes, ont un impact majeur sur les entreprises, les commerces, les services publics, et les infrastructures qui les entourent. Ces répercussions indirectes étant difficilement quantifiables une prise de conscience collective nous invite à souligner l'impact immédiat du rapprochement des œuvres et des personnes et du rôle des opérateurs artistiques et culturels dans ce contexte. En soulignant l'importance de la danse contemporaine, une discipline qui abolit les frontières et s'ouvre sur tous les possibles en favorisant un imaginaire propre.

De la danse contemporaine, art relativement récent, on sait qu'elle participe aux liens entre les personnes et qu'elle est un reflet explicite du monde en perpétuelle évolution, dans lequel nous vivons, et qu'à ce titre elle est capable, à elle seule, de faire communauté et de créer l'événement. C'est le cas de Montpellier en Région Occitanie où Dominique Bagouet a donné naissance à l'un des festivals les plus importants d'Europe : *Montpellier Danse*. C'est également le cas pour Lyon où la *Biennale de la Danse* a propulsé la capitale de la Région Rhône Alpes au titre de capitale internationale de la danse. **Il reste aux autres territoires, et particulièrement à celui qui entoure le CDCN, de se saisir de l'ouverture qu'offre cette discipline** grâce au maillage effectif que représentent les acteurs du territoire : les compagnies, les opérateurs, les structures spécialisées, etc. Parmi celle-ci, le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine peut compter sur le CDCN la Manufacture qui, comme les 12 autres centres de développement sur le territoire national, est un spécialiste de la question des publics (Cf. Rapport Inspection de la direction de la création artistique – Nicolas Vergneaud – mars 2018.)

Notre évaluation positive tend à démontrer que nous sommes également au cœur d'une dynamique de coopération qui favorise le développement de la danse sur notre territoire et ceci en faveur des artistes, des opérateurs et des publics. **Mais on ne travaille pas exactement de la même façon dans une petite commune et dans le centre ville de Bordeaux et pour chaque partenariat nous devons prendre en compte les configurations territoriales et sociales du partenaire. De surcroît les compagnies chorégraphiques ont leurs propres temporalités, leurs approches esthétiques et techniques, leurs coûts selon le type de forme.** La force des CDCN est qu'ils s'appuient non pas sur l'activité d'un seul artiste, comme c'est le cas des CDN ou des CCN, mais sur une permanence d'artistes nourrie par un ensemble de compagnies, qui représentent autant d'écritures de la danse et autant de façons différentes d'entrer en connexion avec les différents publics qui nous entourent, **donc autant de projets qui peuvent s'adapter aux différents contextes.**

La Manufacture CDCN a également cette capacité d'entrer en empathie avec les territoires qu'ils soient opérateurs ou collectivités. Nous sommes capables de proposer une grande diversité de mode d'action, de production et de diffusion. Une seule contrainte : les

modèles économiques de chacun et jusqu'à présent particulièrement le nôtre qui nous empêche d'aller aussi loin qu'il le faudrait. Fort de notre expérience et désireux de favoriser le développement de la danse sur le territoire, La Manufacture CDCN se propose de conforter son action chorégraphique en région Nouvelle-Aquitaine. Cette volonté n'est pas seulement sous-tendue à la question de la diffusion parfois peu adaptée et même contre productive sur certains aspects (nos structures, les CDCN, et certaines compagnies ont développé d'autres formats d'action notamment des projets participatifs qui ancrent plus profondément l'empreinte d'un artiste sur les personnes).

Mais plus globalement La Manufacture souhaite impacter plus durablement les axes de l'accroissement des moyens de production et de l'accompagnement, de la formation et de la recherche ainsi que le développement des publics par le biais de la médiation et de l'éducation artistique. Mais aussi apporter de nouvelles perspectives en développant un nouvel axe international. Notre profonde motivation étant de soutenir les artistes du territoire pour les accompagner sur le chemin de la professionnalisation tout en leur permettant de rencontrer la plus grande diversité de publics possible. Etant entendu que la rencontre avec les publics participe à la maturité de l'œuvre.

B. L'hypothèse de l'extension Rochelaise

Les Éclats est un pôle artistique pour la danse contemporaine en Nouvelle-Aquitaine. Créé en 2003, son activité se déploie depuis la ville de La Rochelle sur le Territoire Nord de la Nouvelle Aquitaine en partenariat avec des opérateurs culturels, sociaux et éducatifs, et en relation avec le réseau chorégraphique national et international. Ce pôle identifié, accompagne tout au long de l'année des artistes et des publics par le biais de stages, workshop, prêts de studio, résidences, actions de sensibilisation, projets de transmission... Mais cette structure sans label ni conventionnement déploie son projet avec des moyens limités et une marge artistique très faible.

Actuellement cette association dispose d'un studio de danse à La Rochelle, utilisé 5 mois par an pour l'accompagnement des artistes en recherche et en création.

La proximité avec le terrain, la co-construction de projets et le partage de l'art chorégraphique par un large public sont les valeurs fondamentales de cette association. Ce projet est subventionné par la DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Charente-Maritime et la ville de La Rochelle.

Les Éclats sont membres des Petites Scènes Ouvertes, réseau interrégional pour la diffusion des auteurs chorégraphiques émergents, et de l'IETM (International Network For Contemporary Performing arts).

B.1. Constats et perspectives

L'évaluation positive des actions menées, en termes de résidences d'artistes, d'action culturelle, de permanence

artistique fait que le CDCN est invité à déployer son cahier des charges sur une partie du territoire nord de la Nouvelle-Aquitaine. Etant entendu que l'expertise et le travail accompli pour contribuer au développement de la danse par les Éclats sur le Nord de la région permet d'envisager une synergie.

Au regard de son expérience et de son label, la Région et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine ont proposé au CDCN d'opérer un rapprochement avec le pôle d'accompagnement chorégraphique Les Eclats, dont le format ne correspond plus au nouveau règlement d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans cette perspective, la Manufacture CDCN propose une reprise des activités et du personnel pour ne pas affaiblir un modèle en cours de stabilisation.

B.2. Enjeux territoriaux

Dans cette expérience, le CDCN enrichi, tentera de dynamiser les conditions de la présence de la danse sur un secteur régional élargi, de consolider la création chorégraphique notamment l'émergence (jeune création), en considérant à la fois les questions de la parité et de la diversité, tout en favorisant le développement d'un certain nombre de projet en direction des personnes (EAC, médiation ou projet, participatif).

Grâce à cette consolidation résultat de l'intégration d'une expérience complémentaire, l'entité CDCN pourrait également déployer un projet artistique étayé mettant en exergue le développement régional d'un paysage chorégraphique innovant, créatif, attentif

B.3. Une dynamique renforcée

Les artistes que nous avons soutenus, les projets déjà partagés, montrent que les deux structures ont des visions communes au niveau éthique, esthétique et démocratique, communément conscientes de ce que la danse porte en terme d'ouverture à la modernité, de dynamisme et de renouveau.

Afin d'assurer une valorisation du secteur chorégraphique efficiente, l'enjeu contextuel serait de placer les Eclats dans un schéma institutionnel, pour être en phase avec les modes de production liés à un système largement soutenu par les collectivités et l'Etat (majoritairement subventionné) en repensant ses pratiques professionnelles, dans un contexte régional et national de fragilité de la production et diffusion de la danse contemporaine.

B.4. Les objectifs

- Réaffirmer le cadre du label CDCN avec les singularités du projet *Manufacture* sur les questions de la recherche et des écritures innovantes en intégrant l'expertise des territoires (Nouvelle-Aquitaine Nord) des Éclats de La Rochelle.

- Assurer une coopération territoriale pour le déploiement de la danse en confortant le lien avec les réseaux professionnels et en prospectant de nouveaux espaces de déploiement tout en intégrant la notion de prise de risque.

- Développer l'inscription de la danse sur le territoire nord de la Nouvelle-Aquitaine en complétant le travail

déjà mené par les opérateurs et les compagnies par : des actions de diffusion, de soutien à la création, de sensibilisation des publics.

- Rééquilibrer conforter et simplifier le soutien aux artistes et aux formes chorégraphiques émergentes et ou expérimentales (qui sollicitent d'habitude les deux structures pour différentes demandes – mise à disposition de locaux, production, etc.) grâce à une plus grande cohésion des choix artistiques.

- Soutenir la création chorégraphique, par le biais de financements de résidence (productions et coproductions), et d'un programme de diffusion. En somme, donner du temps et de l'espace pour la fabrique du mouvement dansé – revaloriser le temps de travail de la danse avec une attention sur la question de la parité femme/homme en terme d'accompagnement en production et en diffusion

- Renforcer le développement les programmes d'action culturelle de médiation et de formation pour améliorer le rapport aux œuvres, des publics et des populations (projets EAC, de médiations, formes participatives), dans une logique démocratique notamment en direction des lycées.

B.5. Proposition de mise en œuvre

Au regard du contexte actuel et afin de répondre à cette mission de renforcer le maillage territorial de la Nouvelle-Aquitaine, il apparaît comme nécessaire de préserver le personnel permanent des Eclats et ses compétences : direction et chargée de communication et relations publiques. Ces compétences et intitulés de postes sont amenés à évoluer eu égard au rapprochement avec l'équipe du CDCN et à la mutualisation de certaines logiques artistiques et fonctions supports.

2019 – 2021 : 3 axes de développement, pilote du pôle territoire

Les axes de développement présentés ci-dessous seraient déployés en lien avec le projet de la Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine.

AXE 1 : DIFFUSION – CRÉATION

Expérimentation de programmes spécifiques pour développer la danse, en co-construction avec des opérateurs culturels régionaux

- Identification de 2 points en région pour une expérimentation sur 2 ans
- Le CDCN apporterait une expertise artistique et l'ingénierie de projet (co-construction) ; le partenaire une expertise sur le territoire ; proposer une présence artistique chorégraphique longue sur le territoire : résidence, spectacles (à la fois répertoire et créations), projet de territoire, EAC.

Une nouvelle identité pour le studio de la Chapelle Saint-Vincent

- Une programmation autour de l'émergence :
 - Des résidences « labo recherche » : en tout début d'écriture

- Des résidences « starting » pour des projets atypiques : résidence + test public avec petite billetterie

• **Réflexion avec les partenaires sur l'amélioration des conditions** de travail et de création en lien avec le nouvel usage du lieu en tant que CDCN : bureaux pour l'équipe, accueil du public, technique, loges, visibilité du lieu etc.

• *Liens entre le studio, le territoire, les PSO, le pôle principal du CDCN : poursuite avec une résidence technique au CDCN, circulation des petites formes accompagnées entre La Rochelle, Bordeaux, le territoire... On peut procéder par appel à projet pour les 2 formats de résidence.*

AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS, MÉDIATION

Un programme d'EAC

Les CDCN forment un réseau engagé pour la danse, dont l'une des missions fondatrices est l'Éducation Artistique et Culturelle, **levier de la démocratisation culturelle** dans notre pays. **Sensible, porteuse d'un vivre-ensemble et d'un éveil particulier au corps collectif**, la danse est un **formidable agitateur pédagogique**. Désireux de faire danse avec les élèves et de favoriser les interactions entre monde artistique et éducatif, le CDCN active chaque saison de nombreux dispositifs d'éducation artistique et culturelle à l'attention des écoliers, collégiens, lycéens, étudiants – accompagnés de leurs enseignants – pour pratiquer, éprouver, regarder, apprendre au contact des chorégraphes, des interprètes et des œuvres. De cette **rencontre généreuse naissent de nouvelles manières d'apprendre et de comprendre.**

Seront proposés des formats déjà expérimentés par le CDCN :

- Week-end danse : stage de deux jours invitant un public hétérogène à découvrir l'écriture d'un chorégraphe de manière sensible
- Mallettes pédagogiques et outils numériques (la personne assurant la médiation sera formée à ces outils)
- Premiers regards sur une étape de création... en lien avec Bordeaux

Un programme de Formation

Dans une logique de transmission de savoir-faire et d'animation de la communauté artistique, seront proposés pour les artistes et les professeurs de danse : masterclass, workshop, stage, etc.

Un programme d'implication en direction des pratiques en amateur :

Mise en place de projets d'implication. Il s'agit d'innover dans la manière d'impliquer les publics (notamment les jeunes), de faciliter une circulation de projets au niveau régional, de fédérer différents partenaires autour d'un projet commun. Les projets sont à inventés en co-construction avec les artistes. En 2018, les Eclats ont initié le projet MY CRAFT, en co-construction avec le chorégraphe Eric Fessenmeyer

(projet qui se poursuit jusqu'en octobre 2019), qui implique 50 jeunes amateurs de danse ou issus de structures sociales.

Dès 2019, mise en œuvre du projet Ladies First 2.0 qui rassemblerait la Coursive Scène Nationale de La Rochelle, les Centres Culturels Municipaux de Limoges et la Manufacture CDCN Bordeaux, soit 60 jeunes de la région, accompagnés par la chorégraphe Marion Muzac (Artiste Associée à la Coursive). L'équipe des éclats reprise par le CDCN devrait coordonner ce projet.

AXE TRANSVERSAL : PARTICIPATION À LA STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT INTERNATIONAL DU CDCN

Ce déploiement européen s'effectuerait de manière transversale et irriterait plusieurs dimensions du projet du CDCN.

Le CDCN depuis maintenant deux ans a choisi comme artiste associé des chorégraphes internationales, d'abord Marlène Monteiro Freitas, et maintenant, Claudia Catarzi. A ce titre le CDCN a réalisé la production déléguée de sa dernière création. Des liens avec des producteurs notamment italiens ont été opérés. Il s'agirait pour le CDCN d'accentuer son travail en direction de dispositifs internationaux, européens et régionaux avec une veille artistique et partenariale dans les réseaux, une étude des différents financements possibles (Institut français, Saison Africa 2020, Europe Creative ou Erasmus+). L'objectif serait d'évaluer nos capacités de mise en œuvre avant de proposer aux tutelles une évolution internationale impactant sur le projet global.

Moyens à examiner pour ce nouveau déploiement

- 1 studio aménagé et équipé, mis à disposition par la Ville de La Rochelle : la Chapelle St-Vincent, avec des logements pour les artistes
- Des bureaux actuellement 15 m² pour 3 salariés et 1 service civique/stagiaire au sein de cette même chapelle.
- 1 budget identifié pour la mise en œuvre du programme d'actions artistiques et culturelles du CDCN dans le territoire nord de la région Nouvelle-Aquitaine
- 1 équipe de 2 ou 3 personnes, complétée d'intermittents.

Les compétences de l'équipe et **la répartition des tâches seront examinées par La Manufacture CDCN et proposées pour acceptation aux éclats et aux partenaires afin d'opérer la reprise des activités et du personnel.**

Plan de développement envisagé :

- > 2018 / dernier semestre : définition du cadre juridique et administratif de la reprise des activités et du personnel des éclats par le CDCN
- > 2019/2020 - expérimentation (le nombre de projets soutenus ou diffusés pourra varier en fonction des budgets alloués et du temps

d'occupation de la chapelle accordé par la ville de La Rochelle)

- Saison à La Rochelle
 - 8 compagnies / an prenant en compte parité et diversité
 - 5 compagnies « starting » (dont une internationale)
 - 3 compagnies « laboratoire/recherche » (dont une internationale)

Une attention particulière sera portée à l'endroit des compagnies régionales en concertation avec l'OARA.

- Saison sur 1 territoire : 3 diffusions, mallettes, projet de territoire, etc. (à préciser)
 - Diffusion *Ladies first* (en coopération avec La Coursive et les CCM de Limoges) / prépa du projet d'implication suivant
 - Préparation programmation 20/21 et recherche 2^{ème} territoire partenaires
 - Veille / réseau international, mise en œuvre de la Saison Africa 2020, renforcement des liens avec l'institut français et avec l'ONDA
- > 2020/2021 – Hypothèse de déploiement régional (le nombre de projets soutenus ou diffusés pourra varier en fonction des budgets alloués et du temps d'occupation de la chapelle accordé par la ville de La Rochelle)

- Saison à La Rochelle
 - 8 compagnies / an prenant en compte parité et diversité :
 - 5 compagnies « starters »
 - 3 compagnies « laboratoire/recherche »

Une attention particulière sera portée à l'endroit des compagnies régionales avec le concours de l'OARA.

- Saison sur le territoire : 6 dates / an
 - 2^e année saison 1 – bilan et perspective
 - 1^{re} année saison 2
 - recherche 3^e territoire – diagnostic partagé
- Préparation programmation 21/22
- Veille / réseau européen

5. Temporalité de la mise en œuvre du projet « Danse et autres langages »

La mise en œuvre de toutes les composantes de ce projet, pour répondre aux ambitions que se sont fixées les tutelles et partenaires du CDCN au service des artistes, des territoires et des personnes, se fera par étape et sera assujettie à deux éléments déterminants pour sa réalisation : la qualité des travaux de rénovation et de réhabilitation de la Manufacture de Chaussures, ainsi que l'évolution à la hausse des budgets dévolus par ces collectivités et l'état.

Une première étape consistera dans le renforcement du chaînon production/diffusion, en systématisant des accompagnements complets (coproduction, résidence,

diffusion sous forme de séries, projet la danse grande forme, etc.) et en développant des espaces de recherche (praxéologiques et fondamentaux) pour que les artistes affinent leur geste sans injonction de production. Ce travail de renforcement des équipes artistiques, se traduira, si les budgets ne sont pas revus à la hausse, par le fait d'accompagner mieux mais un nombre moins important d'équipes artistiques.

Une deuxième étape se traduira par la modélisation des expérimentations mises en place par le CDCN, dans une logique production/diffusion/médiation sur le territoire régional, et en construction avec les acteurs culturels et artistiques de ces dits territoires, pour accroître, voire déclencher une permanence artistique sur des espaces qui, pour le moment, en sont pour certains démunis. Seront mis en œuvre un accompagnement méthodologique au plan technique et administratif, un soutien au niveau de l'ingénierie en médiation, voire un apport financier dans certains cadres (par exemple via le dispositif artiste associé.e).

Une troisième étape résidera dans un travail de rayonnement du CDCN et des artistes qu'il soutien, à l'international. Ce travail crucial pour les artistes à l'heure de la mondialisation se fera par trois biais : le déploiement du CDCN au niveau international (participation à des déplacements à l'international organisé par l'ONDA, constitution d'un réseau composé de structures et d'opérateurs de différentes envergures, etc.), l'accueil d'artistes étrangers (par exemple dans le cadre d'Africa 2020, dans le cadre des accompagnements d'artistes avec des cellules de soutien type Congo, etc.) et l'inscription d'artistes néo-aquitains dans des festivals et autres manifestations internationales (via des systèmes d'échanges, les programmes FEDER, en relation avec l'Institut français, etc.). Ce travail à l'international demandera au moins quatre années de travail pour être opérant pour les artistes.

De manière conjointe à ce renforcement du travail lié à la production et à la diffusion, devrait se produire un travail proportionnel à l'attention des publics et personnes, notamment eu égard à l'envergne régionale de ce projet. Quid d'une œuvre qui ne serait pas regardée, mise en partage, critiquée, appréciée, etc. ? Aurait-elle une réelle existence ? Comment faire œuvre de cohésion sociale si les personnes ne sont pas conviées à la rencontre ? Ce nécessaire développement de la relation avec les publics ne pourra s'aménager qu'avec un accompagnement humain et donc le développement d'un poste supplémentaire lié à la médiation culturelle.

6. Les conditions de réalisation du nouveau projet Danse et autres langages : un lieu, La Manufacture de Chaussures

La question du lieu de travail conditionne le projet et sa mise en œuvre pour l'équipe administrative mais aussi pour les artistes. Mais au delà des conditions matérielles nous avons pleinement conscience à la fois de l'intérêt et de la marque esthétique de la Manufacture de Chaussures, de son plateau atypique, mais aussi du l'empreinte historique de cette friche industrielle.

A. L'évidente connexion esthétique

La Manufacture de Chaussures est une ancienne usine transformée, en 1997, après plusieurs décennies d'inactivité, par Eric Chevance, en établissement culturel et artistique dédié à la création contemporaine. La singularité de son positionnement et de sa programmation ont à l'époque constitué un lieu de référence. Appuyée sur une posture indisciplinaire, La Manufacture a parfaitement incarné un mouvement national qui a remis en cause les espaces de représentations théâtrales traditionnels. Partant du principe que pour soutenir des formes spectaculaires innovantes, il était plus logique et pertinent de l'affirmer ailleurs que dans un théâtre, avec radicalité et souvent avec très peu de moyen. L'ambition complémentaire était également de convoquer un public plus vaste prêt à vivre une expérience différente que celle proposée par le centre dramatique, l'Opéra ou d'autres scènes de l'agglomération bordelaise. Pour cela la Verrière hall d'accueil emblématique a joué un rôle important de sas vers l'inconnu.

De ce contexte est née une perception singulière d'un lieu qui a abrité, développé, présenté des formes théâtrales, chorégraphiques alternatives, dans un ancien lieu de production industrielle. De surcroît, l'architecture de La Manufacture de Chaussures, non conçue comme un théâtre, a esthétiquement nourri les formes qui y ont été créées, de façon originale. La reconversion de ce lieu de mémoire a donc nourri la poétique et la symbolique des œuvres qui y ont été présentées pendant plusieurs saisons. Ce positionnement de lieu alternatif conforté par l'invitation de noms importants de la création chorégraphique a fait de la Manufacture, un abri pleinement compatible avec le projet d'un CDCN qui défend depuis plusieurs années la danse contemporaine, ses artistes émergents et ses nouvelles écritures. Cette compatibilité est par ailleurs consolidée si il en était besoin par l'esthétique intérieur du bâtiment dont les grandes lignes et l'épure soulignent le corps et le mouvement.

B. Une nécessité pour le développement de l'art chorégraphique

La danse est dans la réalité du spectacle vivant un art de l'espace sans lieu. Souvent condamné au nomadisme, elle se contente trop souvent de la notion de studio, ou d'endroits improbables à quelques rares exceptions près, comme le Klap à Marseille ou la Briqueterie CDCN à Vitry sur Seine. Etant conscient que notre ambition ne peut se placer à un tel niveau, l'enjeu de la transformation de la Manufacture de Chaussures est bien de changer un lieu de fortune en édifice pérenne et de le marquer par la pratique de la danse.

Parce que la danse en Nouvelle-Aquitaine est plus particulièrement à Bordeaux a besoin à la fois d'un espace pour que se révèle enfin une connexion entre l'œuvre chorégraphique et le spectateur mais également d'un endroit où se déploie au-delà de la création, un ensemble de projets comme des ateliers, des répétitions ouvertes

des masterclass etc. et ceci afin d'éviter que Bordeaux capitale Régionale ne soit pas exclue du maillage national des lieux pour la danse.

C. Un rapide état des lieux

La Manufacture de Chaussures est un bâtiment d'une surface exploitable de 1800 mètres carrés. Au moment où est rédigé le nouveau projet du CDCN, son actuel propriétaire, Immobilière Sud Atlantique, un promoteur immobilier opère un certain nombre de transformations. Ces transformations s'inscrivent dans un projet immobilier global incluant la construction d'une cinquantaine appartements sur plusieurs niveaux (R+3, R+4) ceinturant l'édifice.

Avant tout, il faut préciser que l'état de délabrement et d'insalubrité, dans lequel travaillait la précédente équipe dépassait la notion de friche artistique et que les conditions de sécurité d'un bâtiment normalement classé ERP étaient loin d'être réunies. Actuellement, après avoir supprimé une surface totale de 250 mètres carrés, l'enjeu est de replacer ces espaces manquants dans l'ouvrage restant. A savoir : un studio de danse, des loges, un espace de convivialité, un atelier de stockage pour le matériel technique. Or, la réintégration de ces différents éléments réduit considérablement le potentiel de l'ancien bâtiment. L'espace de représentation a subi un rétrécissement conséquent, ce qui réduit la capacité d'accueil du public et donc le rapport économique de chaque représentation. Les bureaux du pôle administratif sont désormais contraints, ils ne sont pas suffisants en nombre et en surface pour accueillir la prochaine équipe. Il manque des espaces nécessaires à la mise en œuvre d'une activité professionnelle comme des salles de réunion, un espace de convivialité pour une équipe qui travaille sur une grande amplitude horaire (9 h 00/24h00). Cette même partie administrative censée accueillir du public n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Le déplacement du studio de 140 mètres carrés de l'arrière vers l'avant de l'équipement en facilitera la gestion en terme d'occupation.

Le CDCN va disposer pour développer son projet :

- d'une salle de spectacle avec une tribune de 196 places et un plateau de 12m x 10m avec des dégagements de 5 mètres à cour et à jardin. (La Nef)
- 3 loges de 12 m²
- d'une salle de convivialité pour les artistes et techniciens de 20 m²
- d'un atelier de stockage pour le matériel scénique de 25 m²
- d'un studio de 140 m²
- de 5 bureaux du surface total de 80 m²
- d'un hall pour l'accueil du public avec espace bar (la Verrière)

Mais ce rapide état des lieux doit être mis en perspective avec l'ampleur des missions (autour des trois axes) que doit mener à bien le CDCN et complété par un certain nombre de précisions.

D. Un certain nombre d'obstacles à prendre en compte

En premier lieu, nos missions concernant la diffusion et les résidences (éléments structurants de notre projet) devront se réaliser prioritairement dans les murs de la Manufacture de chaussures. Son plateau est au niveau esthétique très fertile pour les artistes mais il reste, même après cette première tranche de travaux, complètement inadapté. Il est dangereux pour les artistes, les techniciens et le parc technique est complètement obsolète.

De surcroît, le niveau de dégradation a des répercussions sur notre modèle économique nous obligeant à louer du matériel neuf pour remplacer l'ancien, et à embaucher du personnel intermittent en surnombre pour compenser les défaillances de l'équipement.

Le plancher est une installation de fortune, mis à mal par l'humidité qui remonte du sol pour former des flaques d'eau que nous épongeons avant l'entrée du public lors des représentations en période de pluie.

Ces problèmes qui nous font prendre des risques lors de chaque mis en œuvre de spectacles sont d'autant plus prégnants pour les périodes de résidence de plusieurs jours où les artistes sont en permanence sur le plateau. Parfois sans nos techniciens.

Concernant l'utilisation concomitante de la Nef (salle de spectacle) et du studio, pour accueillir plusieurs équipes artistiques en même temps, elle reste à vérifier car à ce jour aucun traitement acoustique n'a été effectué pour aucun de ces deux espaces, désormais séparés l'un de l'autre par une simple cloison.

E. D'autres constats

Cette question de l'ouverture au maximum de projets artistiques est à prendre en considération au regard de notre deuxième et troisième axe (travail en direction des publics et volet pluridisciplinaire). Nous estimons un nombre grandissant de compagnies qui nous sollicitent, à plus d'une centaine par saison. Ce nombre important est renforcé par la mission d'accompagnement de l'émergence pluridisciplinaire. Les lieux sur Bordeaux et son agglomération sont saturés en terme d'occupation ou sont incompatibles avec nos projets majoritairement chorégraphiques qui demandent une surface minimum de 130 mètres carrés et un plancher.

Nous avons constaté pendant la période d'activité « sans lieu » que nous avons traversée, que la projection d'une partie de notre activité hors les murs est chronophage demande une mobilisation humaine importante : déplacements, évaluation technique, connexions artistiques, travail administratif, type rédaction de conventions, renfort des équipes sur place sur les temps d'accueil qui ont déjà leur plan de charge, présence pendant les temps de représentation. Imaginer une délocalisation d'une partie de nos missions, alors que nous avons en charge « l'animation » de la Manufacture de Chaussures implique un renforcement de l'équipe au niveau administratif et technique.

La question du développement des publics dans le cadre d'une activité de CDCN (favoriser l'accès à la culture et réduire les inégalités) implique la mise en perspective de trois dimensions autour d'un parcours : une expérience pratique / *faire*, une expérience sensible / *éprouver* (voir des spectacles) et une expérience didactique et critique / *réfléchir*. Or les deux premières approches, *éprouver* et *faire* sont aujourd'hui mis à mal par nos conditions pratiques. Concernant l'accessibilité pour éprouver, c'est à dire voir des spectacles : notre jauge de moins de 199 prive les non initiés d'accéder à nos spectacles rapidement pris d'assaut par notre public récurrent et le souci de composer un public attentif et équilibré nous empêche également d'accueillir plus d'une classe ou groupe constitué par représentation. Au sujet du *faire*, c'est à dire la pratique de la danse : notre espace scénique est dans un état d'insécurité trop « aléatoire » pour des amateurs, le nombre de résidence et la diffusion empêchent de trouver une place pour les projets d'ateliers dans nos plannings et idem pour le studio tant attendu par les compagnies professionnelles. **En 2018 élèves, étudiants, amateurs, ont été impliqués dans nos projets de médiations.**

Le potentiel de notre équipement, La Manufacture de Chaussures, le développement du territoire de la danse, de son public et la connexion que nous opérons entre artistes et les professionnels passent notamment par une programmation hors les murs du CDCN, « une véritable saison bis » pour les spectacles professionnels et pour les projets qui y sont liés. En temps normal, une quinzaine de spectacles et une vingtaine de représentations sont programmées dans des théâtres de Gironde pour assurer le développement de la danse sur notre territoire. Concernant l'EAC, la pratique en amateur, la multiplicité des projets de médiations et le profil même de l'outil que nous avons en charge ne sont concrètement pas compatibles. La délocalisation est donc inéluctable.

De cette action de déploiement résulte une surcharge d'activités pour l'intégralité de notre équipe. Il conviendra de réfléchir au maintien de son niveau actuel et de programmer une seconde phase de travaux. **Une étude technique et scénographique a été financée par les partenaires en 2018. En découlera un programme d'investissement élaboré et discuté conjointement avec ceux-ci.**

II. LES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

III. CAHIER DES MISSIONS ET DES CHARGES DES CDCN

11 mai 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 219 sur 434

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label
« Centre de développement chorégraphique national »

NOR : MCCB1713550A

La ministre de la culture et de la communication,

Vu le code pénal, notamment son article 225-1 ;

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 modifiée relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques ;

Vu la consultation des associations représentant les collectivités territoriales et les organisations professionnelles concernées,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le label « Centre de développement chorégraphique national » (CDCN) est attribué à une structure artistique dont l'objet est de soutenir et promouvoir la création et la diffusion dans le champ chorégraphique, de sensibiliser les publics à la danse, notamment en développant des programmes d'action artistique et culturelle.

Les structures labellisées « CDCN » assurent un rôle de repérage des nouvelles esthétiques en danse. Elles sont dirigées par un/une directeur/directrice, professionnel/le du secteur chorégraphique, qui n'est pas un/une artiste en activité de création.

Dans l'exercice de leurs missions, elles portent une attention particulière à la diversité, notamment au travers des œuvres présentées, des artistes accompagnés et des publics, au respect des objectifs de parité ainsi qu'à la prise en compte des droits culturels, de l'équité territoriale, pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle.

Art. 2. – Le cahier des missions et des charges attaché au label « Centre de développement chorégraphique national », prévu à l'article 1^{er} du décret du 28 mars 2017 susvisé, est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 3. – Pour l'application du I de l'article 3 du décret du 28 mars 2017 susvisé, le dossier de demande d'attribution du label « Centre de développement chorégraphique national » comprend :

- a) Un document descriptif de la structure traduisant son ambition artistique et les missions qu'elle développe ;
- b) Un document décrivant son statut juridique, les caractéristiques des équipements et du personnel dont elle est dotée, sa situation budgétaire et les financements dont elle dispose garantissant sa soutenabilité économique ;
- c) Un document décrivant l'inscription de la structure dans son environnement territorial, artistique et culturel et au sein des réseaux professionnels ;
- d) La délibération de l'organe compétent de la structure portant la demande d'attribution d'un label.

Art. 4. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2017.

Art. 5. – La ministre de la culture et de la communication est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 mai 2017.

AUDREY AZOULAY

ANNEXE

**CAHIER DES MISSIONS ET DES CHARGES RELATIF AU LABEL
« CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL »****Préambule**

Le premier centre de développement chorégraphique a été créé à Toulouse en 1995. Autour de cette expérience pilote, s'est constitué un réseau national de structures qui inscrivent au centre de leur action les relations entre la création chorégraphique et les publics.

Elles participent activement au soutien financier et à la mise en valeur de la diversité de la création chorégraphique et développent plus généralement des complémentarités avec tous les opérateurs ayant une action dans le domaine de l'art chorégraphique et des autres arts.

Bénéficiant du soutien de l'État et des collectivités territoriales dans le cadre d'une politique concertée, les structures labellisées « CDCN » sont des établissements structurants de la vie chorégraphique nationale, de façon complémentaire aux structures labellisées « Centre chorégraphique national ».

Section I.**Missions des structures bénéficiaires du label « Centre de développement chorégraphique national »**

Les structures labellisées « CDCN » contribuent au développement de la création chorégraphique et favorisent sa rencontre avec les publics. Elles soutiennent financièrement la production d'œuvres chorégraphiques des équipes de création.

Elles organisent la présence de la danse sur leur territoire d'implantation par la mise en place de résidences d'équipes chorégraphiques.

Elles participent activement à la mise en valeur de la diversité de la création chorégraphique et à son renouveau. Elles développent une action artistique et culturelle permettant la divulgation de la culture chorégraphique.

Elles développent des mesures d'accompagnement à la structuration professionnelle du secteur chorégraphique, notamment dans le domaine de la formation professionnelle.

Les structures labellisées « CDCN » développent des actions en réseau, qui contribuent au soutien d'artistes en production et en diffusion, à l'accompagnement des équipes et à la création.

Elles développent par ailleurs des complémentarités avec tous les opérateurs ayant une action dans le domaine de l'art chorégraphique et, plus largement, des autres arts.

Elles élaborent ensemble des outils pédagogiques partagés, supports pour la transmission de la culture chorégraphique avec notamment des partenaires de l'éducation nationale.

Elles s'inscrivent dans des dynamiques locales aussi bien que dans des réseaux nationaux et internationaux pour favoriser le développement des projets chorégraphiques qu'elles soutiennent.

Elles développent une réflexion collective sur la structuration du milieu chorégraphique.

Dans la mise en œuvre de l'ensemble de leurs engagements, les structures labellisées « CDCN » portent une attention particulière à l'application effective des principes de :

- Diversité tant au travers des œuvres produites ou présentées au public que des artistes accompagnés par la structure et des autres métiers artistiques ou techniques ;
- Parité entre les femmes et les hommes tant dans l'accès aux moyens de travail, de production et à la programmation qu'aux postes à responsabilité de la structure et à l'égalité de rémunération.

Pour obtenir le label « Centre de développement chorégraphique national », les structures doivent répondre aux engagements suivants :

1. Engagement artistique

Soutien à la création et à la diffusion

Les structures labellisées « CDCN » favorisent la présence de la danse dans la diversité de ses formes et de ses esthétiques sur leur territoire d'implantation. Dédiés à l'art chorégraphique, elles encouragent le dialogue de celui-ci avec les autres disciplines artistiques.

Elles travaillent particulièrement au repérage et à l'émergence des artistes chorégraphiques.

Elles accompagnent les équipes chorégraphiques dans leur structuration et dans leur parcours.

Elles impulsent une offre de spectacles en proposant des programmations régulières ou des festivals pour présenter des œuvres de danse, sur leur site propre ou avec des établissements partenaires et en proposant une variété de langages chorégraphiques.

Présence artistique

A ce titre, les structures labellisées « CDCN » veillent à inscrire leur action dans le cadre de la politique conduite par le ministère de la culture et de la communication en matière d'accompagnement des artistes et équipes artistiques, notamment à travers les dispositifs suivants :

Résidence d'artiste associé

La résidence d'artiste associé, telle que définie dans la circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences a pour objectif de renforcer la présence durable des artistes au sein de la structure labellisée « CDCN » et leur participation à la vie artistique de ces structures, dans le sens d'une ouverture et d'une diversité.

La résidence d'artiste associé fait l'objet d'une convention portant sur une durée de 2 à 3 ans pouvant être reconduite et fixant les engagements réciproques de la structure labellisée « CDCN » et de l'équipe artistique associée.

Son programme s'inscrit dans le projet artistique pluriannuel de la direction de la structure labellisée « CDCN ».

Dispositif Accueil-studio

Dans le cadre de ce dispositif, les structures labellisées « CDCN » accompagnent des chorégraphes et des compagnies dans leur démarche de recherche, de création, de production ou de diffusion, à travers des résidences dotées de moyens de production, ainsi qu'un soutien spécifique (administratif, technique, ...).

Dans la logique du projet artistique défendu par la direction de la structure labellisée « CDCN », une attention particulière est portée à l'accueil d'équipes en début de parcours, ainsi que celles issues du territoire régional, tout en travaillant également à l'accompagnement d'artistes d'envergure nationale ou internationale.

Prêt de studios et d'espaces de travail

En tant que lieux ressources sur leur territoire, les structures labellisées « CDCN » participent également au soutien des équipes chorégraphiques par la mise à disposition de studios ou d'espaces de travail.

2. Engagement culturel et territorial

Les structures labellisées « CDCN » développent une politique en matière de transmission de la culture chorégraphique et d'éducation artistique et culturelle et assurent un rôle de lieux ressources pour la danse sur leur territoire. A cet égard, elles portent une attention particulière aux artistes des territoires ultramarins en facilitant notamment leur accueil et l'accompagnement de leur création.

Relations avec les publics / action culturelle / médiation

Les structures labellisées « CDCN » participent au développement et à la diffusion de la culture chorégraphique, en réalisant des programmes d'action culturelle et de médiation dans le domaine de la danse à destination de l'ensemble des publics et des populations du champ social, scolaire et hors ou péri-scolaire, en favorisant leur rencontre avec les artistes professionnels.

Pour l'accès et la participation de tous les habitants à la vie culturelle des territoires, les structures labellisées « CDCN » développent une politique d'actions de médiation et de diffusion « hors les murs », qui peut notamment se déployer à travers des formes artistiques itinérantes, des structures mobiles ou l'investissement temporaire de lieux publics existants (gymnases, bibliothèques, centres sociaux...).

Elles doivent constituer des centres de ressources dans le domaine de la danse, notamment par la valorisation de leurs fonds documentaires. Cette fonction de centre de ressources peut être partagée avec d'autres structures, en particulier éducatives, sur le territoire.

Pratique artistique

Les structures labellisées « CDCN » sont des interlocuteurs pour la mise en place des schémas territoriaux d'éducation et d'enseignement artistique.

Elles relaient les dispositifs d'accompagnement de la pratique amateur mis en place par l'Etat et, le cas échéant, s'impliquent dans le soutien aux groupes de danse bénéficiaires de ces dispositifs.

Elles peuvent développer en leur sein une offre d'enseignement de la danse à destination des publics amateurs.

3. Engagement professionnel

Formation

Les structures labellisées « CDCN » mettent en place des offres de formation ponctuelle ou continue en direction des professionnels de la danse.

Elles doivent contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes artistes chorégraphiques.

Elles peuvent s'impliquer dans la formation de formateurs.

Section II.

Critères relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la structure

1. Gouvernance et moyens humains

Pour prétendre au label « Centre de développement chorégraphique national », la structure doit être constituée sous une forme juridique qui lui permet de disposer d'une autonomie de gestion (un pouvoir de décision exercé par des organes propres, des moyens **garantis** par l'autonomie financière de la structure, une autonomie de recrutement et de gestion du personnel, une autonomie artistique).

La direction

La direction d'une structure labellisée « CDCN » est confiée à un/une professionnelle ayant une expérience reconnue dans le secteur chorégraphique.

La direction assume la conception et la responsabilité du projet artistique de la structure labellisée « CDCN ». Dans ce cadre, la direction doit bénéficier d'une totale indépendance artistique de diffusion et de programmation.

Les modalités de recrutement du directeur/de la directrice

Le poste de directeur / directrice est pourvu selon la procédure de sélection prévue à l'article 5 du décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques en portant une vigilance particulière au respect des principes de non discrimination conformément à l'article 225-1 du code pénal et de parité notamment dans la phase de présélection des candidats et dans la composition du comité de sélection

(1) L'appel à candidature

L'appel à candidature s'effectue sur la base d'une note d'orientation préparée en concertation avec l'État et les collectivités territoriales partenaires et validée par l'instance de gouvernance de la structure bénéficiaire du label.

Cette note fixe les règles particulières de la consultation (délais de la consultation et composition du dossier de candidature). Elle définit les orientations suivant lesquelles seront exécutées, par le directeur/ la directrice, les missions prévues par le présent cahier des missions et des charges.

Elle tient compte des évolutions du contexte chorégraphique du territoire concerné et des caractéristiques structurelles/fonctionnelles des structures. Elle comporte notamment des éléments relatifs à la gouvernance de la structure.

L'appel à candidature fait l'objet d'une annonce publiée dans au moins un journal national de la presse du secteur du spectacle vivant.

L'annonce précise le délai ainsi que les modalités de remise des candidatures ainsi que les modalités de délivrance de la note d'orientation. Le dossier de candidature comporte un curriculum-vitae et une lettre de motivation. Dans le cas où la candidature est présélectionnée, ce dossier est remis à chacun des partenaires membres du comité de sélection.

(2) La phase de pré-sélection

Après étude des candidatures, un comité de sélection, composé de représentants du ministère de la culture et de la communication, des collectivités territoriales et de représentants des organes de gouvernance de la structure, établit une liste restreinte de quatre à six candidats, en prenant en compte le respect du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités de direction.

Les candidats pré-sélectionnés sont invités à élaborer une note comportant des propositions quant aux moyens à mettre en œuvre pour la réalisation du projet artistique, culturel et d'établissement, dans le délai fixé dans la note d'orientation, présenté sous la forme d'un document synthétique d'une quinzaine de pages. Elle comporte les éléments suivants :

- 1) Des indications précises sur la manière dont le projet répondra aux attentes indiquées dans la note d'orientation et remplira les missions et obligations définies par le présent cahier des missions et des charges.
- 2) Une traduction budgétaire du projet pour une première période triennale, avec un commentaire d'environ une page sur ce document prévisionnel.
- 3) Des propositions concernant l'organisation et le fonctionnement de l'établissement : projet d'organigramme, recrutement de collaborateurs directs (en précisant leur parcours professionnel et leur positionnement au sein de la structure), montant de la rémunération brute mensuelle souhaitée.

L'ensemble des documents utiles à l'élaboration du projet artistique, culturel et d'établissement est remis aux candidats pré-sélectionnés, selon les modalités prévues par la note d'orientation. Les délais et modalités de remise des projets sont précisés dans la note d'orientation.

(3) La sélection

Les candidats sont auditionnés par un jury composé de représentants du ministère de la culture et de la communication, des collectivités territoriales et de représentants des organes de gouvernance de la structure. La composition du jury tend à la parité. Ils sont convoqués selon les modalités définies dans la note d'orientation.

L'audition consiste en une présentation de son projet proposé, suivie d'un entretien avec le jury. Le jury délibère à l'issue des auditions de tous les candidats.

La délibération du jury visant à la nomination du candidat retenu est validée par l'instance de gouvernance de la structure.

Sa nomination fait l'objet d'un agrément préalable du ministre chargé de la culture.

Instances de suivi annuel

Le suivi annuel des activités s'effectue dans le cadre du conseil d'administration de la structure en présence des représentants des partenaires publics ou de comités de suivi.

2. Le cadre conventionnel et les moyens d'action**La convention pluriannuelle d'objectifs**

Chaque structure labellisée « CDCN » conclut avec l'État et les collectivités territoriales partenaires une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens d'une durée minimale de 3 ans.

Cette convention précise, pour l'ensemble de sa durée :

- Les activités de la structure labellisée « CDCN » par référence au projet artistique de la structure
- Les engagements de la structure labellisée « CDCN » au regard des missions prévues par le présent cahier des missions et des charges et leur traduction en indicateurs permettant une évaluation ;
- Les moyens, notamment financiers, mis à la disposition de la structure labellisée « CDCN » par l'ensemble des partenaires publics pour l'accomplissement de ses missions.

La convention fixe l'objectif de recettes propres à atteindre sur la durée de ce contrat en lien avec la spécificité des missions de la structure labellisée « CDCN » précisée à l'article 1.

L'évolution de l'emploi fait l'objet d'un bilan social annuel simplifié et de l'information d'une « grille emploi » annexée à la convention pluriannuelle d'objectifs en lien avec le projet et la spécificité de chaque centre.

Ce bilan comporte également un volet spécifique à l'application de la parité dans la mise en œuvre des engagements de la section I du présent cahier des charges.

Les moyens humains

Les structures labellisées « CDCN » disposent d'une équipe permanente professionnelle composée selon les caractéristiques notamment techniques propres au lieu et au projet de la structure. L'ensemble du personnel est placé sous l'autorité du/de la directeur/trice. Quel que soit l'organigramme de la structure, celui-ci doit disposer, outre le poste de direction, d'au moins un poste de cadre permanent en CDI.

Les moyens architecturaux et matériels

Les structures labellisées « CDCN » doivent disposer, soit de manière permanente, soit grâce à des partenariats formalisés :

- 1) D'au moins un studio de grande dimension (surface supérieure à 140 m²), équipé d'un plancher adapté ;
- 2) De moyens permettant d'avoir un accès à au moins un lieu de représentation ;

- 3) D'un équipement technique de base destiné à permettre la finalisation de créations (son, éclairage, audiovisuel) ;
- 4) De bureaux pour l'activité administrative, accessibles aux compagnies accueillies en résidence ;
- 5) De moyens permettant une consultation de ressources relatives à la danse.

Les moyens financiers

Pour le fonctionnement général de la structure et la mise en œuvre de son projet artistique, la structure bénéficie d'un soutien financier de l'État et des collectivités territoriales partenaires. Ce soutien doit contribuer à asseoir le modèle économique de la structure, de façon à assurer la pérennité du projet d'intérêt général qu'elle porte.

Le suivi comptable et budgétaire

Les budgets prévisionnels et les comptes de résultat font chaque année l'objet d'une présentation normalisée selon les critères analytiques définis par le ministère de la culture et de la communication.

Section III **Évaluation**

Un an et au plus tard six mois avant l'expiration de la convention pluriannuelle d'objectifs, la direction de la structure présente aux partenaires publics une autoévaluation sur la base du présent cahier des missions et des charges. Celle-ci prend la forme d'un bilan argumenté des actions développées et de la réalisation des objectifs. Elle est assortie d'un document de synthèse des orientations envisagées dans la perspective d'une nouvelle convention.

Ces deux documents sont remis au directeur général de la création artistique, aux collectivités territoriales partenaires et au Préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles) qui transmet son avis au directeur général de la création artistique avec copie au chef de l'Inspection de la création artistique.

A tout moment le ministre chargé de la culture peut en outre décider de diligenter une mission d'évaluation de ses services d'inspection. Celle-ci fait l'objet d'une procédure contradictoire à l'issue de laquelle le rapport est transmis au Préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles) en vue de sa communication à l'établissement et aux partenaires.

À l'issue de cette procédure et, le cas échéant, au vu de l'avis de l'inspection ou du rapport de la mission d'évaluation, les partenaires publics signataires de la convention pluriannuelle d'objectif décident de demander ou non à la directrice ou au directeur de leur proposer un projet de nouvelle convention. Cette décision doit lui être notifiée.

Ce projet comporte une introduction résumant, le cas échéant, les évolutions de contexte relatives aux territoires et à l'établissement, actualise les objectifs maintenus de la précédente convention et précise les nouveaux objectifs et leurs modalités de mise en œuvre.

CHARGES (TTC)		BP 2019 - La Manufacture CDCN - Bordeaux - au 6/02/19			Pôle territoire	BP 19 - CDCN
ARTISTIQUE		<i>1er semestre</i>	<i>2nd semestre</i>	<i>S1 + S2 2019</i>	<i>avril - décembre 19</i>	Bordeaux & La Rochelle
AXE 1	DIFFUSION					
	Artistes confirmés du territoire, nationaux et internationaux	120 000 €	35 000 €	155 000 €	4 230 €	159 230 €
	Diffusion danse - événement biennal Ville de Bordeaux	72 000 €	0 €	72 000 €	- €	72 000 €
	Jeune Public - festival Pouce !	40 000 €	0 €	40 000 €	- €	40 000 €
	sous-total	232 000 €	35 000 €	267 000 €	4 230 €	271 230 €
AXE 2	AIDE A LA CREATION					
	Artiste associé	26 000 €		26 000 €	6 600 €	32 600 €
	Aide à la production & résidences autres artistes	26 000 €	16 400 €	42 400 €	19 000 €	61 400 €
sous-total	52 000 €	16 400 €	68 400 €	25 600 €	94 000 €	
AXE 3	MEDIATION-SENSIBILISATION					
	EAC-Education artistique et culturelle	25 000 €	5 000 €	30 000 €	- €	30 000 €
	Formation des publics & amateurs	4 167 €	833 €	5 000 €	- €	5 000 €
	Formation , ERD, Master-class & projet participatif	1 667 €	1 333 €	3 000 €	- €	3 000 €
	Ressources	2 333 €	467 €	2 800 €	- €	2 800 €
sous-total	33 167 €	7 633 €	40 800 €	- €	40 800 €	
AXE 3	PLURIDISCIPLINAIRE /EMERGENCE					
	Programme de résidences	27 000 €	1 000 €	28 000 €	- €	28 000 €
	Sorties publiques	8 600 €	15 000 €	23 600 €	- €	23 600 €
	Animation de la communauté artistique	10 500 €	7 000 €	17 500 €	- €	17 500 €
sous-total	46 100 €	23 000 €	69 100 €	- €	69 100 €	
Total Artistique		363 267 €	82 033 €	445 300 €	29 830 €	475 130 €
STRUCTURE		<i>1er semestre</i>	<i>2nd semestre</i>	<i>S1 + S2 2019</i>	<i>avril-décembre 19</i>	Bordeaux & La Rochelle
<u>Masse salariale</u>						
	PERSONNEL PERMANENT	445 000 €	- €	445 000 €	70 418 €	515 418 €
	Delta Dette Provisionnée / CP	13 500 €	- €	13 500 €	7 029 €	20 529 €
	Autres charges (TS, transport)	14 100 €	- €	14 100 €	1 922 €	16 022 €
	sous-total	472 600 €	- €	472 600 €	79 369 €	551 969 €
<u>Fonctionnement</u>						
	Moyens généraux administratifs	68 000 €	- €	68 000 €	4 681 €	72 681 €
	Dotation aux amortissements	35 410 €	- €	35 410 €	106 €	35 516 €
	Recherche et développement	25 000 €	- €	25 000 €	3 000 €	28 000 €
	sous-total	128 410 €	- €	128 410 €	7 787 €	136 197 €
<u>Batiment</u>						
	Loyer	34 200 €	24 000 €	58 200 €	- €	58 200 €
	Impôts locaux		- €	- €	- €	- €
	Eau , électricité	20 000 €	- €	20 000 €	- €	20 000 €
	Maintenances batiment (installations, SSI, alarme,)	10 000 €	- €	10 000 €	- €	10 000 €
	Assurance	6 000 €	- €	6 000 €	470 €	6 470 €
	Entretien	10 000 €	- €	10 000 €	780 €	10 780 €
	Frais exceptionnels - remise en etat après travaux	15 000 €	- €	15 000 €	- €	15 000 €
	sous total	95 200 €	24 000 €	119 200 €	1 250 €	120 450 €
<u>Quote part des subventions à reverser aux Eclats</u>					34 000 €	34 000 €
Total Structure		696 210 €	24 000 €	720 210 €	122 406 €	842 616 €
COMMUNICATION		50 000 €		50 000 €	3 727 €	53 727 €
Total des charges		1 109 477 €	106 033 €	1 215 510 €	155 963 €	1 371 473 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES : Etude de pré-programmation		51 000 €		51 000 €		51 000 €
Total Général				1 266 510 €	155 963 €	1 422 473 €

PRODUITS (TTC)		BP 2019 - La Manufacture CDCN - Bordeaux - au 6/02/19			Pôle territoire	BP 19 - CDCN
SUBVENTIONS PARTENAIRES		<i>1er semestre</i>	<i>2nd semestre</i>	<i>S1 + S2 2019</i>	<i>année 2019</i>	<i>Bodeaux & La Rochelle</i>
	DGCA - Projet diffusion, amateurs et numérique	20 000 €	- €	20 000 €	- €	20 000 €
	DRAC Nouvelle Aquitaine	380 300 €	15 000 €	395 300 €	20 000 €	415 300 €
	DRAC Nouvelle Aquitaine	73 000 €	- €	73 000 €	- €	73 000 €
	REGION Nouvelle Aquitaine	214 000 €	13 000 €	227 000 €	100 000 €	327 000 €
	DEPARTEMENT de la Gironde	80 000 €	10 000 €	90 000 €	- €	90 000 €
	DEPARTEMENT de la Charentes Maritimes	- €	- €	- €	6 000 €	6 000 €
	METROPOLE de Bordeaux	20 000 €	- €	20 000 €	- €	20 000 €
	VILLE de Bordeaux	190 000 €	10 000 €	200 000 €	- €	200 000 €
	VILLE de Bordeaux - événement	50 000 €	- €	50 000 €	- €	50 000 €
	VILLE de La Rochelle				10 000 €	10 000 €
Total Subventions		1 027 300 €	48 000 €	1 075 300 €	136 000 €	1 211 300 €
RECETTES PROPRES					<i>avril - décembre 19</i>	<i>Bodeaux & La Rochelle</i>
AXE 1	Billetterie spectacles danse , partenariat EAC, partenariats	30 000 €	4 500 €	34 500 €	3 400 €	37 900 €
	Partenariats	16 800 €	7 000 €	23 800 €	12 000 €	35 800 €
	Adhésions- Cotisations	500 €	- €	500 €	- €	500 €
	ONDA	6 500 €	500 €	7 000 €	- €	7 000 €
AXE 2	Inscriptions , projets EAC, facturations	10 000 €	1 000 €	11 000 €	- €	11 000 €
AXE 3	Billetterie spectacles , partenariat , ...	6 000 €	- €	6 000 €	- €	6 000 €
Total Recettes Propres		69 800 €	13 000 €	82 800 €	15 400 €	98 200 €
AUTRES RECETTES						<i>Bodeaux & La Rochelle</i>
	Fond propres		25 640 €	25 640 €	- €	25 640 €
	Quote part de subvention équipement versée au C.R.	16 333 €		16 333 €	- €	16 333 €
	Reprise et transferts de charges (DGCA - report de 2018)	20 000 €		20 000 €	- €	20 000 €
Total Autres recettes		36 333 €	25 730 €	61 973 €	- €	61 973 €
Total des produits		1 133 433 €	86 730 €	1 220 073 €	151 400 €	1 371 473 €
FINANCEMENTS EXCEPTIONNELS						
	DRAC NA - Etude de préprogrammation - La Manufacture	25 000 €		25 000 €		25 000 €
	REGION NA - Etude - Manufacture	10 000 €		10 000 €		10 000 €
	DEPARTEMENT de la Gironde - Etude - Manufacture	5 000 €		5 000 €		5 000 €
	VILLE de Bordeaux - Etude - Manufacture	11 000 €		11 000 €		11 000 €
Total Financements exceptionnels		51 000 €		51 000 €		51 000 €
Total Général		1 184 433 €		1 271 073 €	151 400 €	1 422 473 €

Annexe 2 – Bilan d'activités 2018

CPO Manufacture – CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

1 - SOUTIEN A LA DIFFUSION

La diffusion du CDCN s'articule autour d'une saison et d'un festival jeune public.

Pour la diffusion, notre structure dépasse la notion de programmation traditionnelle pour s'inscrire dans une démarche de soutien aux artistes avec une attention particulière à l'endroit des publics qui composent l'auditoire.

Chaque saison met en valeur la diversité de la création chorégraphique et s'articule autour d'artistes et de projets issus de l'émergence régionale et nationale, d'artistes régionaux et nationaux confirmés, de formes performatives, d'écritures nouvelles.

Dans le cadre de ses collaborations, le CDCN incite à la prise de risque. Pour l'ensemble des programmations, le rapport économique vise à favoriser l'emploi artistique, la professionnalisation, dans un souci de démocratisation culturelle.

Chaque projet est en lien avec le territoire.

- 59 représentations

A - LA DIFFUSION

En cours d'écriture

B - FESTIVAL DANSE JEUNE PUBLIC

Une 7ème édition du festival s'est déroulée du 30 janvier au 10 février 2018, a regroupé 8 spectacles, sur 9 lieux partenaires, soit au total 25 représentations (dont 13 en temps scolaire). Ce festival de danse est dédié aux enfants et aux jeunes et s'y mêlent spectacles, ateliers et expériences sensorielles immersives. Traverser des mondes façonnés par les artistes pour la jeunesse pour donner à penser était l'enjeu de cette édition. 4 spectacles joués en petite jauge pour améliorer le rapport au public en jouant de la proximité des artistes. 2 spectacles étaient dédiés au très jeune public (à partir de 2 ans). Etaient accueillies 3 équipes régionales. Au total 17 artistes ont foulé les plateaux des lieux partenaires de POUCE ! Avec 1 création et 2 projets coproduits par la Manufacture CDCN.

POINTS FORTS

- la diversité des esthétiques chorégraphiques et la qualité artistique des propositions
- une coordination du festival assurée par le CDCN présent sur toutes les représentations
- une prise en charge par le CDCN de la communication (brochures et achats d'encarts) et de la relation presse (avec l'organisation d'un point presse fédérateur le lundi 22 janvier à 11h).
- 190 h d'actions (ateliers de pratique et atelier d'écriture pour les jeunes et temps de formations pour les enseignants) autour des spectacles menées par 14 artistes, 4 journalistes, 2 médiateurs et 1 chercheuse
- la mise en œuvre du projet d'EAC *EspritDeCorps_Critique* en partenariat avec l'Université de Bordeaux qui a été repéré et qui a donné lieu une invitation sur

l'étape nationale du Tour d'enfance initié par Scènes d'enfance - Assitej France, lors de la Biennale de la Danse de Lyon le 19 septembre 2018

- 2 réunions professionnelles (communauté jeune public Iddac et réseau LOOP)☒

FAIBLESSES

- manque d'une dynamique festivalière au niveau des partenaires, peu d'entre eux sont présents sur les autres lieux du festival
- nécessité de travailler sur la question des ateliers et de la pratique avec nos partenaires : peu d'entre eux proposent des ateliers parents/enfants ouverts à tous

EVOLUTION ENVISAGÉE

- reconduite du point presse et de l'investissement de tous les partenaires dans sa réalisation
- organisation de journée professionnelle avec l'OARA sous format rencontre programmateurs/artistes
- un accompagnement encore plus affirmé des artistes régionaux
- prolonger lien fort entre les partenaires au plan éducatif sur la question du développement de l'esprit critique
- activation de l'Application à danser produite par l'Association des Centres de Développement Chorégraphiques sous l'impulsion du Gymnase CDCN de Roubaix

REMARQUES FREQUENTATIONS

Le nombre total de places vendues a diminué en 2018, car sur cette édition il y avait 3 spectacles en moins relativement à l'édition 2017 (eu égard notamment aux difficultés subies par le CDCN après le départ de la ville d'Artigues-près-Bordeaux). De plus a noté que 4 spectacles étaient à jauge réduite car très en proximité des spectateurs et pour certains sur des formats relativement autonomes et pouvant se jouer dans des lieux "non dédiés".

Fréquentation totale : 3214

Nombre de spectateurs payants : 2615 (soit 599 places exonérées)

Montants estimés : 13803€ (recette de billetterie)

C - NOS PARTENAIRES DE PROJETS POUR LA DIFFUSION ET LA PRODUCTION

Le CDCN s'inscrit dans des dynamiques locales aussi bien que dans des réseaux nationaux et internationaux pour développer une action amplifiée avec pour objectif la valorisation et la structuration du milieu chorégraphique.

La Place de la Danse CDCN de Toulouse Occitanie ☐

Le Pacifique CDCN de Grenoble □ □
Le Gymnase – CDCN de Roubaix Hauts de France □
Les Hivernales CDCN d'Avignon PACA □ □
Art Danse Bourgogne CDCN de Dijon Bourgogne □
La Maison CDCN Uzès, Gard, Occitanie □
La Briqueterie CDCN du Val de Marne □
L'Echangeur CDCN Picardie Hauts de France □
CDCN Atelier de Paris
Pôle Sud CDCN Strasbourg □

□
• **Les agences** □

Elles accompagnent le CDCN dans le soutien aux artistes
L'OARA – L'Office Artistique de la Région Aquitaine
L'Iddac – Agence Culturelle de la Gironde
L'ONDA – L'Office National de Diffusion Artistique
L'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord □ □

□

• **Les opérateurs** □

Dans le cadre de la diffusion ou de la coproduction □

Le TnBA

Le Carré - Les Colonnes Scène Conventionnée □ □ Saint Médard en Jalles / Blanquefort

Le Fab

Le festival Trente/Trente

Le musée des Beaux Arts

• **Les villes**

Bordeaux

Ambarès-et-Lagrave

Pessac

Bruges

Floirac

Lormont

Le Haillan

• **Le réseau Loop**

Le Gymnase | CDCN Roubaix-Hauts de France (59) (tête de réseau)

Chaillot – Théâtre national de la danse, Paris (75)

Centre national de la Danse, Pantin (93)

Maison de la Danse, Lyon (69)

Ville de Nanterre (92)

Le Rive Gauche – Scène conventionnée pour la danse, Saint Etienne du Rouvray (76)

Théâtre de Vanves – Scène conventionnée pour la danse (92)

La Manufacture – CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine (33)

L'échangeur – CDCN Hauts-de-France (02)

Danse à tous les étages ! Scène de territoire danse, Brest (29) et Rennes (35)

Association Chorège / Festival La Danse de tous les sens, Falaise (14)

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord (24)

Théâtre Massalia – Scène conventionnée pour la création jeune public tout public, Marseille (13)

Klap – Maison pour la danse, Marseille (13)

Le Grand Bleu – Scène conventionnée art, enfance et jeunesse, Lille (59)

Espaces Pluriels – Scène conventionnée danse, Pau (64)

La rose des vents, Scène nationale Lille Métropole, Villeneuve d'Ascq (59)

Danse ! association jurassienne pour la danse contemporaine, Suisse (CH)

L'étoile du Nord – Scène conventionnée danse, Paris (75)

Carré-Colonnes, Scène Cosmopolitaine, Saint Médard / Blanquefort (33)

2 - AIDE A LA CREATION

Le CDCN contribue au développement de la création chorégraphique. Il soutient financièrement la production des œuvres des équipes de création.

A – ACCOMPAGNEMENT À LA PRODUCTION

a- COPRODUCTIONS :

Projet Twice

Chorégraphe : Emmanuel Eggermont & Robyn Orlin

Titre de la pièce : Twice

Apport financier : 5.000€

Ma Compagnie

Chorégraphe : Marc Lacourt

Titre de la pièce : La serpillère de Monsieur Mutt

Apport financier : 10.000€

Compagnie 33^{ème} Parallèles

Chorégraphes : Ana Massoni

Titre de la pièce : Unplugged

Apport financier : 3.000€

Compagnie La Cavale

Chorégraphes : Julie Coutant et Eric Fessenmeyer

Titre de la pièce : Opale

Apport financier : 5.000€

Compagnie Studio fictif

Chorégraphe : Aihna Alegre

Titre de la pièce : La nuit nos autres

Apport financier : 3.000€

Compagnie De Figures

Chorégraphe : Mathieu Luro

Titre de la pièce : Fassbinder funérailles

Apport financier : 14.000€

Groupe Apache

Chorégraphe : Yacine El Islam

Titre de la pièce : Résidence de recherche

Apport financier : 4.500€

Compagnie Du Chien Dans les Dents

Chorégraphe : Compagnie Du Chien Dans les Dents

Titre de la pièce : Ce que nous ferons

Apport financier : 7.500€

Compagnie Fonds vert

Chorégraphe : Laura Bazalgette

Titre de la pièce : Je suis Lars...
Apport financier : 10.000€

Soit un accompagnement en coproduction de 6 compagnies régionales (dont 5 du département de la Gironde), 3 compagnie nationale.

b- PRODUCTION DÉLÉGUÉE – Artiste Associée :

Compagnie Association Blu
Chorégraphe : Claudia Catarzi
Titre de la pièce : Posare il tempo
Apport financier : 15.000€
Italie

Remarque : Le CDCN a réuni un grand nombre d'acteurs du champ chorégraphique autour de ce projet, au niveau national et international : La Briqueterie CDCN Vitry-sur-Seine, Pôle Sud CDCN de Strasbourg, Art Danse CDCN de Dijon, Le Malandain Ballet Biarritz CCN, Réseau Tremplin, Cango – Centro Nazionale di Produzione sui linguaggi del corpo e della danza, Firenze et Armunia | Festival Inequilibrio, Castiglioncello (Livorno).
Programmé dans le cadre du FAB sur 2 représentations.

Soit un accompagnement en production déléguée d'1 compagnie internationale

B – ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DES RESIDENCES OU MISE À DISPOSITION DE STUDIOS :

ARTISTES RÉGIONAUX (issus du département de la Gironde)
En cours

3 - RELATION AUX PUBLICS ET AUX POPULATIONS : EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, PRATIQUE ARTISTIQUE, MÉDIATION & PRODUCTION DE RESSOURCES

A - ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : APPRENDRE, PRATIQUER, EXPÉRIMENTER

À tout âge, à tous les niveaux, les écoliers, collégiens et lycéens de la capitale régionale et au-delà, découvrent la danse contemporaine tout au long de leur année scolaire. La Manufacture et ses partenaires mettent en place des dispositifs qui favorisent une pratique de la danse, un regard et une expérience du spectacle. Tous ces dispositifs sont soutenus financièrement par le DRAC Nouvelle-Aquitaine, Canopé 33 et l'iddac, et élaborés en partenariat avec l'Éducation nationale (DSDEN) et DAAC du Rectorat, en coopération avec le capc.

En quelques chiffres :

Cette saison, les projets d'EAC sont, malgré la situation, restés stables, avec :

40 classes du 1^{er} et du 2nd degrés (21 classes d'EE, 9 classes de collèges et 10 classes de lycée) : 497 élèves, 226 collégiens, 241 lycéens, 60 étudiants

Au total = 964 enfants et jeunes

160 ateliers EAC au sein des écoles, collèges, lycées, soit 320h d'ateliers de pratique (en moyenne 2h).

22 intervenants : 22 artistes régionaux, 8 artistes nationaux, 1 artiste internationale, 4 journalistes
11 dispositifs EAC 1er et 2nd degré

5 Ecoles (Jump and turn, A la croisée des arts et des lieux, Danse et Patrimoine, Esprit de corps critique, Bastide en danse)

6 Collèges et lycées (Parkorama, Chorepass, A la découverte des arts de la scène danse, Carte postale chorégraphique, Musée en mouvement, Bougeons sans bouger : égalité filles garçons)

Remarques :

- Cette saison Mauvais Sucre de Gilles Baron s'est décliné à Bruges en partenariat avec l'Espace Treulon et à Pau en partenariat avec l'Espaces Pluriels
- Développement d'un échange avec l'option lourde du lycée André Malraux de Biarritz
- Début d'un travail de développement en direction des universités

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 1^{ER} DEGRÉ :

- A la croisée des arts et des lieux,

En partenariat avec le CAPC, ce dispositif met en avant une approche pluridisciplinaire, à la croisée des arts visuels et de la danse. Le rapport à la création, aux oeuvres, à l'histoire de l'art s'étoffe et s'enrichit lors d'ateliers de pratique de la danse, de visites et de spectacles. Un éclairage particulier sera porté cette année sur la question du synopsis.

- Jump and turn :

Apprendre une langue vivante... en dansant ! Le CDC, en partenariat avec l'association Books on the Move, propose de découvrir simultanément une langue vivante et l'exploration du mouvement. Inspirée par le travail artistique de la chorégraphe américaine Simone Forti, cette approche menée par la danseuse et pédagogue Agnès Benoit offre un moment d'immersion totale, où mouvement et parole jaillissent spontanément.

- Réseau Éducation Prioritaire de Bordeaux la Bastide

Depuis 2003 le centre d'animation Bastide Benauges a construit un projet autour de la danse qui comprend cours et stages, mise à disposition de studios pour les compagnies et festival. Le Cuvier CDC accompagnera cette année le centre d'animation dans ses projets en direction des scolaires, avec la proposition d'interventions d'artistes (cette année la compagnie La Tierce), et la mise à disposition de toutes ses ressources en matière d'EAC et de culture chorégraphique.

Restitution EAC 1er degré : jeudi 1er juin 2017

553 spectateurs composés de familles sont venus découvrir le travail de leurs enfants.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2ND DEGRÉ : COLLÈGES & LYCÉES

- Collège Jean Zay (Cenon) :

Les élèves de 3e Jean Zay expérimentent la danse dans un projet mêlant atelier artistique et Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), nouveau dispositif imaginé pour aborder une thématique à travers au moins deux disciplines. La classe de 3e va approfondir sa culture chorégraphique en côtoyant des artistes invités de la saison du Cuvier, en assistant à des pièces chorégraphiques, en approchant au plus près la question de la création artistique, en affûtant un certain regard critique. Les collégiens et leurs enseignants, accompagnés par Florence Peyramond (Cie Entresols), mènent un projet articulé autour de la question des femmes et de leur place dans la société, autour des pièces Reines de Gilles Baron et le Grand Luminaire de Naomi Mutoh. D'année en année, le collège Jean Zay forme ainsi de futurs spectateurs, amoureux de la danse, et constitue un véritable terreau pour le développement de la culture chorégraphique.

- Collège Blanqui (Bordeaux) :

Autour du travail de Carole Vergne et de sa pièce jeune public Cargo, les collégiens vont traverser une saison entre arts plastiques et danse, au cœur des préoccupations de la chorégraphe et de son collectif interdisciplinaire A.a.o.

- Collège de Carbon Blanc :

La classe ULIS du collège réunissant des adolescents de 12 à 15 ans présentant des handicaps divers – travaille, dans le cadre des EPI, le thème de la différence. Pour ce projet mêlant arts plastiques et danse, les élèves feront face à la notion du « différent ou hors-norme ». Tout au long de l'année des chorégraphes et des artistes accompagneront les élèves et leurs enseignants pour produire une chorégraphie et une vidéodanse. Les élèves pourront également assister à la pièce de Kitsou Dubois et aux pièces d'Eric Minh Cuong Castaing.

- Collège Marguerite Duras (Libourne)

Dans le cadre du dispositif Classe à PAC, les collégiens de Libourne, traverseront toute l'année une matière chorégraphique en lien avec les cultures urbaines.

- Collège Jean Moulin (Le Bouscat) :

Désireux de développer les activités danse de l'UNSS, le collège Jean Moulin a fait appel au CDC pour approfondir ce parcours chorégraphique, et organiser, tout au long de l'année, des temps de spectateur, mais aussi des ateliers et rencontres artistiques.

- Lycée professionnel Flora Tristan (Camblanes) :

Ils seront 14 élèves du Lycée professionnel de l'Aérocampus, 14 garçons qui s'orientent vers les métiers de la mécanique aéronautique, accompagnés par leurs enseignants, à parcourir la saison du Cuvier, avec pour fil rouge une seule thématique : l'image actuelle de la femme dans nos sociétés. Appréhension, enthousiasme, hantise, vont jaloner leur parcours artistique, auquel sera associé Gaëlle Bourges, chorégraphe de la pièce A mon seul désir et la Cie Yma autour des Pétitions du corps.

- Lycée Camille Jullian OPTION ARTS DANSE (Bordeaux) :

Dans ce lycée bordelais qui propose l'option baccalauréat Arts Danse, les classes spécialisées, de la 2de à la terminale, suivent un programme fait de spectacles, de culture chorégraphique et d'ateliers de pratique. Cette année sera celle d'un échange avec l'option art danse du Lycée André Malraux de Biarritz en partenariat avec le CCN Malandain Ballet Biarritz. Pendant l'année, plusieurs chorégraphes de la région interviendront pour chaque niveau. Célia Thomas en charge des élèves de 2de travaillera avec la complicité de Naomi Mutoh autour de la pluralité et des notions fondamentales de la danse. Gaël Domenger et Johanna Etcheverry accompagneront les 1res autour de son projet de danse La fuite des oiseaux et de la question de la migration. Jean Masse et La Tierce suivront les terminales autour de l'idée de constance et de différence dans l'histoire des cultures au croisement de la danse et des arts plastiques. Un voyage à Amsterdam, haut lieu culturel en Europe, viendra parfaire ce travail. Tous ces jeunes bénéficieront également d'un programme de spectacles riches et éclectiques.

- Lycée Élie Faure (Lormont) :

Comment explorer la question du langage et de la communication à travers la danse ? Une classe du lycée de Lormont travaillera toute l'année avec le chorégraphe et danseur Jean Magnard, qui mêle la question des langues – notamment étrangères – et du mouvement dans son travail artistique, notamment dans sa pièce Discours, présentée dans le cadre des Petites Scènes Ouvertes.

- Lycée François Mauriac OPTION ARTS VISUELS (Bordeaux) :

Les élèves de la 2de d'exploration en arts visuels vont vivre une année de vidéodanse aux côtés de la vidéaste Camille Auburtin et de la danseuse et chorégraphe Chloé Hernandez, de la Cie Yma. Ce dialogue entre les arts sera alimenté par des ateliers de pratique en danse, en vidéo, une immersion dans un processus de création artistique, et des rencontres avec des chorégraphes de la saison. La dimension technique et filmique amène les élèves à se poser la question de l'image, du point de vue et du regard à poser sur la danse. A la fin de l'année, un projet vidéo sera créé.

- Lycée Sainte-Marie la Bastide (Bordeaux) :

Focus sur le nu dans la danse autour du spectacle d'A mon seul désir, dans le cadre d'un projet arts plastiques/danse.

Restitution EAC collèges : mercredi 31 mai 2017

224 spectateurs composés de familles sont venus découvrir le travail de leurs jeunes.

Restitution EAC Lycées : vendredi 2 juin 2017

200 spectateurs composés de familles sont venus découvrir le travail de leurs jeunes.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : LES UNIVERSITÉS

- Étudiants en immersion :

Comment mieux éprouver le questionnement de la médiation artistique et culturelle qu'en participant soi-même aux dispositifs ? Pour la deuxième année, le Cuvier accueille les étudiants du DUT Animation Sociale et socioculturelle et pour la première fois ceux de CoMédia, Conception de projets & Médiation Artistique et culturelle. Avec le service médiation du Cuvier, ils vont découvrir les projets portés par le CDC, voir des spectacles, participer aux ateliers. Les futurs animateurs socioculturels viendront voir la soirée 30'30 avant de participer à un grand écart associé. Quant aux étudiants de CoMédia, ils suivront un parcours danse/arts plastiques autour des pièces Jaguar de Marlène Monteiro Freitas, Inaugural de La Tierce et A mon seul désir de Gaëlle Bourges.

- Danse avec ton Crous :

Chaque année le Crous de Bordeaux organise un tremplin danse destiné à promouvoir les chorégraphies des étudiants danseurs. Au-delà de ce concours, le lien avec le Crous se renforce : une soirée est organisée en septembre pour présenter la saison et les différents ateliers de pratique aux étudiants.

- Le corps de la danse en STAPS (annulé)

Interroger le corps en éducation physique et sportive, mais à travers la danse pour aborder d'autres dimensions de la transmission pour ces futurs pédagogues

B - PRATIQUE ARTISTIQUE :

Enjeu : favoriser une pratique référencée de la danse et un lien à la création.

Avec le soutien : Ville d'Artigues, Ville d'Ambarès-et-Lagrave, Ville de Floirac, Ville de Saint-Médard, Ville de Blanquefort, Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud,

À noter cette saison, la continuité des Week-end dance, stage de danse d'esthétiques variées qui ont produit un véritable intérêt du côté des pratiquants en amateur.

Week-end dance - Amateurs adolescents et adultes – 12 participants -8h

Sous forme de stage les samedis et dimanches. Avec trois stages dans la saison menés par 1 cie nationale : Cie Amala Dianor (18&19/03/17)

Un partenariat singulier - Élèves du Conservatoire de Bordeaux

Une fenêtre grande ouverte sur la création contemporaine, une pédagogie au plus près des artistes, et des parcours spectaculaires qui éveillent le regard.

En 2017, ce partenariat s'est concentré autour de travaux de jeunes élèves du conservatoire accueillis dans le cadre de POUCE ! 2017, festival de danse jeune public, avec :

- *Esquisses chorégraphiques* : En lien avec les chorégraphies accueillies dans le festival, ces jeunes nous font découvrir quatre univers chorégraphiques et poétiques. Des ponts entre les mots et le corps sont construits. Textes littéraires ou d'invention enregistrés, parlés, chantés, murmurés, soufflés, seront le prétexte de ces créations de jeunes pour les jeunes. Partager des cultures pour se cultiver ensemble !

Les mercredi 1^{er} (16h30 et 20h30) et jeudi 2 février (20h30) : 30 élèves et 454 spectateurs

- Participation à la pièce *School Of Moon* d'Eric Minh Cuong Castaing : 12 élèves et 120 spectateurs.

Projet participatif autour de Gaëlle Bourges - 30 Amateurs (tout public - adultes) – 11h

Ateliers menés par Gaëlle Bourges

Dans le cadre de l'accueil de la pièce chorégraphique *A mon seul désir* de Gaëlle Bourges à 20h30 le mardi 28 mars à L'Agora de Boulazac, le jeudi 30 mars au Carré-Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles et le vendredi 31 mars au Cuvier – CDC d'Aquitaine, Gaëlle Bourges/association Os recherche une trentaine de volontaires pour participer au bestiaire de la tapisserie du xve siècle *La Dame à la Licorne*, visible au musée du Moyen Âge à Paris, et dont s'inspire sa pièce.

C - MÉDIATION & PRODUCTION DE RESSOURCES :

Comment faire venir à la danse, pas à pas ? Comment s'ouvrir sur la ville, sur ses habitants, sur ce qui fait une communauté de vie ? Comment tisser des liens avec le territoire ? Le CDCN n'avance pas « hors sol », et ouvre grand ses portes pour y accueillir le plus grand nombre et faciliter la découverte de la danse contemporaine. Circuits et parcours appropriés à chaque public permettent d'aborder la danse par tous les côtés : depuis une œuvre d'art, avec un atelier de pratique, autour d'un verre de vin, par un dessin, une conférence, un pas de danse.

Nom du projet	Nom des artistes et/ou intervenants	Nom de l'œuvre	Type de publics concernés	Nombre de participants	Nombre d'heures d'ateliers	Partenaires
Promenade à pâte d'oiseau	Véronique Laban	Guintche de MMF	Etudiants, association on sort et tout public	106	4	Café du levant, BarCastan, Maison cantonale, Fab bénévoles, paysages bordeaux 2017, ensemble scolaire du Mirail, licence professionnelle Comédia, association on sort
Les circuits	Véronique Laban et interprète de Kitsou Dubois		personnes accueillies en centes occupationnels de jour	22	13,5	cypressat, florada et école du cirque
Université populaire 14/03/17	Véronique Laban	A mon seul désir	personnes inscrites à l'UP	20	1,5	université populaire de Iormont
Soirée à déguster 31/03/18	Véronique Laban et Henri Clemens	A mon seul désir	tout public	30	1	
Focus hip-hop 19/04/18	Véronique Laban	De(s) générations	adolescents	18	2,5	Centre social La Colline - Floirac
Work-shop /Campulation	Véronique Laban et La Tierce		étudiants	5	3	crous
Conférence	Véronique	Combat de	tout public	100	1,5	Les éclats et Le moulin

Niort 21/11/18	Laban	carnaval et carême d'Olivia Grandville				du Roc
Ateliers plastiques	Véronique Laban		enfants	20	15	ALSH artigues
TAP	Fanny Milant		enfants	10	10	Ville d'artigues
Mallettes	Véronique Laban et Fanny Milant		scolaires et étudiants	363	20	collège jean zay cenon, collège blanqui bordeaux, lycée saint exupéry la rochelle, lycée valin la rochelle, lycée dautet la rochelle, iut comédia bordeaux, collège alionor d'aquitaine oléron, école camus lormont, collège la pleine labardac, les éclats
Conférence 9/02/18	Gaëlle Bourges et Véronique Laban	A mon seul désir	tout public	36	1,5	Mollat et carré-colonnes
Conférence "Au bord du nu" 27/03/18	Gaëlle Bourges	A mon seul désir	tout public	40	1,5	Agora de Boulazac
TOTAL	6			770	75	26

- Cette saison 800 participants, 86h d'intervention & 6 intervenants ;
- 363 bénéficiaires de ces actions ont été touchés via la mallette pédagogique La danse en 10 dates ;
- 26 Partenaires : Café du levant, Bar Castan, Maison cantonale, Fab bénévoles, Paysages Bordeaux 2017, Ensemble scolaire du Mirail, Licence professionnelle Comédia, Association on sort, Cypressat, Florada, École du cirque, Université Populaire de Lormont, Centre Social La Colline – Floirac, Les éclats, Le moulin du Roc, Le CROUS, Collège Jean Zay Cenon, Collège Blanqui Bordeaux, Lycée Saint Exupéry La Rochelle, Lycée Valin La Rochelle, Lycée Dautet La Rochelle, IUT Comédia Bordeaux, Collège Alionor d'Aquitaine Oléron, École Camus Lormont, Collège la Pleine Labardac, Carré-Colonnes et Agora de Boulazac, Librairie Mollat et Books On The Move.
- Pour nourrir toutes ces actions en direction des publics et des populations, le Centre de Développement Chorégraphique produit des outils de médiation pour la danse : mallettes pédagogiques, data-danse.fr (plateforme interactive à la découverte de la danse), conférence, circuits, etc.
- Cette année un travail de médiation en région a été réalisé en partenariat avec les éclats à La Rochelle.

D – PRATIQUE PROFESSIONNELLE SOUTENUE PAR LE CDC

Partenaires : DRAC Nouvelle-Aquitaine, PESMD, CRR, DSDEN, DAAC du Rectorat, capc, TnBA, Atelier Canopé 33, CND et Pôle emploi

- Enjeux : enrichir les formations des professeurs du 1er et du 2nd degré, professeurs de danse, artistes, animateurs, médiateurs et autres professionnels de la culture et de l'éducation pour mener à bien leurs actions pédagogiques ;
- La reconfiguration des missions de l'OARA en lien avec le rectorat, le changement de direction du PESMD ont été un frein certain pour les actions de formation sur 2017. On peut noter en 2018 un renforcement du travail relatif à la formation, notamment grâce à un soutien financier de la DRAC plus affirmé.
- Le laboratoire de recherche/formation, autour de *data-danse.fr*, à l'attention d'artistes, de professeurs relais et médiateurs et financé par la DRAC Nouvelle-Aquitaine prévu initialement sur l'exercice budgétaire 2017, a pu se dérouler en 2018. Il a eu lieu dans les murs de la DRAC Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux). Le montant 3.182€ prévu à cet effet et reporté en fonds dédié sur 2018 a bien été engagé.
- À noter la continuité du partenariat construit avec le CRR, le PESMD et le CABB autour de l'ERD depuis novembre 2017. Celui-ci a donné lieu tous les ans à une convention pluripartite.
- Cette saison 194 participants (contre 126 en 2017), 103h (contre 63h en 2017) d'intervention et 16 intervenants ;

Nom du projet	Nom des artistes et/ou intervenants	Nom de l'œuvre	Type de publics concernés	Nombre de participants	Nombre d'heures d'ateliers	Partenaires
ERD tous les mardis de 10h à 12h	Julie Oostöek, Fanny Milan, Florence Debel		Danseurs et professeurs de danse en formation initiale et continue	34	54	PESMD, CRR et CABB
Masterclass 26/01, 22/03, 31/03, 06/04, 28/04, 18/05, 04/10, 21/12	Benjamin Bertrand, Jérémy Martinez, Carolina Hejnova, Claudia Catarzi, Hamid Ben Mahi,, Amala Dianor, Claudia Catarzi, La Tierce	Rafales, Are Friends electric ?, Correction, A set of timings, Immerstade, Quelque part au milieu de l'infini, Posare il tempo, D'après nature	Danseurs et professeurs de danse en formation initiale et continue	24	20	PESMD, tnba
Formation 17/01, 14/11, 12/12	Marc Lacourt, Véronique Baris, Agnès Benoît, Sylvie Balestra, Charles Pietri		Enseignants investis dans les projets EAC 1er degré	57	10	DSDEN, canopé et capc
Recherche-action 11 & 12/12	Marc Lacourt	Promenade au musée	Professeurs relais, artistes & médiateurs	16	12	DAAC du Rectorat, DRAC
Journée professionnalisation				63	7	Pôle emploi & CND
TOTAL	16			194	103	12

5 – L'EQUIPE DU CDCN en 2018

Directeur : Stephan Lauret

Directrice Déléguée : Lise Saladain

Administratrice : Hélène Petitprez (remplacée par Anne-Claire Roturier de 04/01 au 03/07/18 et par Cécile Bigot à partir du 13/09)

Assistante de direction / Billetterie : Maëlle Grand

Responsable Comptabilité : Patricia Prevot

Chargée des relations avec les publics : Véronique Laban

Assistante à la médiation artistique et culturelle : Valentine Talabas

Administratrice de production : Pascale Lanier

Attachée à l'information et à la communication : Albane Dumoncel

Régisseur Général : Nicolas Sastre

Services civiques : Juliette Darracq (du 01/11/17 au 30/06/18), Nadège Martinez du (01/01 au 30/06/18), Jimmy Monneron (à partir 01/10)

Enseignante missionnée (DAAC du Rectorat) : Dora Ben Chaabane

Enseignante : Julie Oosteock

DOCUMENT PROVISoire

Annexe 3 – PROJET D'ACTIVITES 2019

Rappel annexe 1

Le projet de la Manufacture CDCN se compose de trois axes intimement liés. Sa mise en œuvre par l'équipe du CDCN et à travers la saison de la Manufacture, est pensée dans une articulation toujours renouvelée liant la production, la diffusion et la médiation des œuvres tout en prenant en compte les nouveaux rapports aux publics et aux personnes qui en découlent. Cette mise en œuvre s'appuie sur des savoir-faire professionnels, très spécifiques, développés par les membres de l'équipe du CDCN et sur un travail à la fois d'expertise, de mise en réseau et de partenariat conséquent. Les trois axes de ce projet sont bien évidemment poreux, pour la diffusion des œuvres et des savoirs qui y sont liés, au service des artistes et des personnes, dans une logique de démocratisation culturelle. Pour finir, cette mise en œuvre de l'action de la Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine s'effectuera dans le respect du cahier des missions et des charges relatif au label « Centre de Développement Chorégraphique National ».

Le réseau des CDCN est un outil efficace, agile, expérimenté, qui s'inscrit dans un réseau national et européen, et est garant à la fois d'une qualité artistique, ainsi que de « bonnes » pratiques professionnelles. Néanmoins, la Manufacture CDCN s'inscrit dans un contexte dont on peut faire le constat tant au plan local qu'au plan national, d'une maigre place accordée aux créations et œuvres chorégraphiques dans les programmations des lieux pluridisciplinaires, et dans lequel il est capital d'accentuer le rayonnement de la danse. Pour mettre en œuvre ce travail au bénéfice de la diffusion de la danse il est nécessaire : d'assumer une programmation ouverte et plurielle offrant à la fois des propositions exigeantes et des formes plus accessibles, des créations et pièces de répertoire, des petites et des grandes formes, de conforter et compléter l'articulation entre scènes de spectacle thématiques et disciplinaires, existant en direction d'une population plus mobile et plus exigeante, de repenser l'articulation avec les acteurs de la danse en Nouvelle-Aquitaine, et d'ouvrir le projet à d'autres champs disciplinaires dans une logique de dialogue.

• **Les partenaires**

La mise en œuvre de la diffusion ne pourrait se faire sans la synergie de plusieurs acteurs œuvrant pour le même intérêt des artistes et du renouvellement des formes :

- Partenariats nationaux : Le réseau des CDCN (12 membres actifs), Le réseau LOOP (20 structures partenaires, pluridisciplinaires ou spécialisées)
- Partenariats régionaux en consolidation et en cours de développement : Le Malandain Ballet Biarritz, le CCN de La Rochelle, La Coursive à La Rochelle, La Mégisserie à Saint-Junien, L'empreinte, Scène Nationale Brive-Tulle, L'Agence Culturelle Dordogne-Périgord
- Partenariats sur Bordeaux, sa métropole et le département de la Gironde : Les Marches de l'été au Bouscat, le Carré-Colonnes à Saint-Médard et Blanquefort, Chahuts à Bordeaux, L'entrepôt du Haillan, l'Espace Culturel du Bois Fleuri à Lormont, l'Espace Treulon à Bruges, le FAB – Festival International des Arts de Bordeaux Métropole, le Gallet à Pessac, le Glob Théâtre à Bordeaux, l'Boat à Bordeaux, la M270 – Maison des savoirs partagés à Floirac, Malagar – Centre François Maurias à Saint-Maixant, le Musée des Beaux-Arts à Bordeaux, l'Opéra National de Bordeaux, le Pôle culturel Evasion à Ambarès-et-Lagrave, le Théâtre des Quatre Saisons à Gradignan, le TnBA à Bordeaux, Trente Trente – rencontre de la forme courte, l'iddac, l'OARA.

• **Les objectifs**

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de

La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Apporter une expertise et un soutien fonctionnel et/ou financier lors les programmations partagées
- Mettre en réseau les structures locales pluridisciplinaires et les structures spécialisées en danse au niveau national
- Renforcer le lien avec les publics avec des moyens humains ou techniques (mobilisation des personnels du CDCN, accompagnement technique, plateforme de billetterie, etc.)
- Stimuler l'environnement pour trouver les moyens économiques nécessaires au gain de visibilité de certains artistes et de leurs œuvres par le biais de séries, programme invitant plusieurs pièces d'un même artiste, etc.
- Dynamiser la programmation de la danse en invitant des créations et œuvres de différents formats

Permettre le dialogue entre des artistes de différentes maturités (des artistes émergents localement aux artistes reconnus au niveau international) dans une logique de décloisonnement disciplinaire

Une inscription dans des festivals de bordeaux et sa métropole :

L'implication dans la vie culturelle de la métropole Bordelaise est un vecteur pour une mise en réseau entre les structures locales pluridisciplinaires et les structures spécialisées en danse au niveau national. Quatre temps dans la saison sont des occasions pour valoriser des artistes collectivement et conforter des partenariats : le FAB, Trente/Trente – rencontre de la forme courte, la saison en biennale de bordeaux et Chahuts.

Un festival de danse à l'attention du jeune public :

Le CDCN est, depuis 2011, initiateur du festival de danse jeune public POUCE ! Deuxième festival de danse consacré au jeune public à avoir été créé en France, il est fédérateur d'en moyenne 10 lieux partenaires par édition. Offrant près de 30 représentations en scolaire et tout public, **il accueille tous les ans plusieurs créations**. Sur l'édition 2019, une part substantielle des artistes accueillis est d'ancrage néo-aquitaine. L'autre part étant composée d'artistes nationaux et internationaux. L'édition 2019 accueillera : ***D'à côté de Christian Rizzo*** (à la Manufacture de chaussures), ***Twice de Robyn Orlin & Emmanuel Eggermont*** (à la Manufacture de chaussures), ***Oscillare de La Cavale*** (Pôle culturel Evasion d'Ambares-et-Lagrave), ***i-glu du collectif a.a.O.*** (Carré Saint-Médard-en-Jalles), ***Le marchand et l'oubli de Guillaume Debut*** (L'espace Treulon de Bruges), ***My (petit) pogo de Fabrice Ramalingom*** (l'Espace culturel du Bois fleuri à Lormont), ***Te prends pas la tête de Thierry Escarmant*** (l'Espace culturel du Bois fleuri à Lormont), ***Les passagers de la Cie Pic la poule*** (La M270 à Floirac), ***Entre chien et loup de la Compagnie KIVOUKO*** (La Gallet à Pessac)

Education artistique et culturelle

Les Centres de Développement Chorégraphique Nationaux forment un réseau engagé pour la danse, dont l'une des missions fondatrices est l'Éducation Artistique et Culturelle, **levier de la démocratisation culturelle** dans notre pays. **Sensible, porteuse d'un vivre-ensemble et d'un éveil particulier au corps collectif**, la danse est un **formidable agitateur pédagogique**. Désireux de faire danse avec les élèves et de favoriser les interactions entre monde artistique et éducatif, le CDCN active chaque saison de nombreux dispositifs d'éducation artistique et culturelle à l'attention des écoliers, collégiens, lycéens, étudiants – accompagnés de leurs enseignants – pour pratiquer, éprouver, regarder, apprendre au contact des chorégraphes, des interprètes et des œuvres. De cette **rencontre généreuse naissent de nouvelles manières d'apprendre et de comprendre**.

• Les partenaires

La mise en œuvre de ces actions d'Éducation Artistique et Culturelle se fait en concertation avec les acteurs du champ éducatif et la DRAC Nouvelle-Aquitaine :

- Pour le 1^{er} degré avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (notamment en lien avec sa chargée de mission à l'action culturelle et avec les conseillers de circonscription) et Canopé – le réseau de création et d'accompagnement pédagogique (notamment en lien avec sa directrice)
- Pour le 2nd degré avec la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle (DAAC) du Rectorat avec notamment la mise à disposition d'un professeur relai pour le CDCN, 3h par semaine, et en lien avec la conseillère danse
- Pour les Universités avec les services culturels des différents sites, avec l'Atelier danse, avec le DAPS, avec la Licence Danse, avec l'IUT Bordeaux Montaigne et avec le laboratoire Cultures et Diffusions des Savoirs de l'Université de Bordeaux

Cette mise en œuvre se fait également avec les équipes pédagogiques des établissements concernés (des temps de réunion de concertation et des temps de formation sur organisés durant la saison pour transmettre des outils de travail) ainsi qu'avec d'autres scènes, acteurs culturels ainsi que les agences.

• Les objectifs

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Tenter de maintenir du nombre d'établissements du 1^{er} et du 2nd degré engagés dans les projets d'EAC comme socle de démocratisation culturelle à la fois dans une logique de renouvellement des établissements en préservant une action sur du long terme avec certains établissements clefs
- Essayer, tout en conservant un ancrage sur la rive droite de Bordeaux, de déployer notre énergie pour créer de nouveaux liens avec les établissements de proximité
- Insuffler un développement en région de certaines actions liées à l'EAC en lien avec les structures culturelles ou lieux labellisés du territoire régional
- Amorcer l'établissement d'un schéma d'action avec les Universités qui articule à la fois la vie universitaire, les enseignements et la recherche fondamentale

Médiation

Comment faire venir à la danse, pas à pas ? Comment s'ouvrir sur la ville, sur ses habitants, sur ce qui fait une communauté de vie ? Comment tisser des liens avec le territoire au plus près des gens ? La Manufacture CDCN n'avance pas « hors sol », et ouvre grand ses portes pour y accueillir le plus grand nombre et faciliter la découverte de la danse contemporaine où la question des droits culturels président à la réflexion. Circuits et parcours appropriés à chaque public permettent d'aborder la danse par tous les côtés : depuis une œuvre d'art, avec un atelier de pratique, autour d'un verre de vin, par un dessin, une conférence, un pas de danse. Alors osons les grands écarts, oublions les préjugés, et tentons l'aventure.

La question du lieu et des espaces de croisement des artistes, des publics et populations est cruciale. Cette part du projet ne peut s'envisager sans à la fois une architecture pensée et adaptée pour accueillir des personnes d'horizons multiples (studio accueillant un nombre conséquent de personnes, espace de petite restauration aux normes, ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite permettant une circulation dans l'entièreté du bâtiment, etc.) ainsi que du matériel (écran portable, mini-vidéoprojecteur, système sonore sur roulette, ordinateur portable, flotte de tablette numérique, etc) et le personnel (budget spécifique dédiée à cette question de la médiation au plus près de la personne) nécessaire au rayonnement éventuel de l'action du CDCN sur le territoire régional.

La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

• Les partenaires

La mise en œuvre de ces actions de médiation se fait (ou se fera) en concertation avec les acteurs du champ social, du handicap, de la santé, et tous autres acteurs qui ont pour enjeux de créer du lien avec les individus éloignés de l'art et de la culture par divers freins et obstacles :

- Pour ce qui concerne le champ social : des CCAS, des MDSI, des MECS, les centres d'animation de la ville de Bordeaux, les services sociaux de la ville de Bordeaux et le Centre social et culturel de l'ESTEY à Bègles, *etc.*
- Pour ce qui concerne le handicap : EDÉA (association intervenant dans le champ du handicap mental et psychique) soit avec le Centre d'activités Florada et le foyer de vie Cypressat, *etc.*
- Pour ce qui concerne le médico-social : Association Mana Bordeaux Clinique transculturelle Mana
- Pour ce qui concerne la santé : Culture Santé, Centres hospitaliers, Hôpital de jour de Lormont
- Pour ce qui concerne le médico-pédagogique : les ITEP
- Pour ce qui concerne le champ carcéral : en voie de prospection
- Pour ce qui concerne le champ de l'éducation populaire : les Universités Populaires de Lormont et de Bordeaux et la Ligue de l'enseignement

Ces actions sont menées en lien avec d'autres structures culturelles et/ou artistiques complémentaires ou spécialisées

• Les objectifs

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Tenter de consolider l'ancrage local eu égard à la nouvelle localisation du CDCN et participer ainsi à la dynamique de la vie culturelle du territoire dans une démarche citoyenne et critique
- Développer les situations d'échange et de rencontre et encourager un vivre-ensemble notamment au travers d'une pratique collective et participative de la danse
- Sensibiliser le public à la danse et contribuer au développement de leur culture personnelle
- Aménager la rencontre avec un art vivant et accompagner à la découverte de démarche de création en aménageant des rencontres avec les artistes et leurs œuvres
- Susciter la curiosité pour un lieu et son activité afin d'encourager les habitants du quartier à s'approprier un lieu culturel de proximité
- Essayer d'élargir les horaires d'ouvertures de la Manufacture CDCN
- Rayonner potentiellement sur le territoire régional avec ce type d'action – ce qui nécessite un accompagnement financier appuyé

Formation

La riche programmation de la Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Atlantique offre une multitude de possibilités de transmission de savoir-faire entre chorégraphes, danseurs, artistes d'autres champs disciplinaires, professionnels de la culture et de l'éducation, *etc.* Ateliers, masterclass, entraînement réguliers du danseur, workshop, *etc.* sont organisés tout au long de la saison pour fournir un accompagnement solide et référencé aux artistes chorégraphiques. Rencontres professionnelles, conférences, temps de sensibilisations, recherches-actions, *etc.* sont proposés au monde enseignant et aux professionnels afin de renouveler les expériences de

La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

transmission de la danse, d'asseoir des connaissances chorégraphiques et de nourrir les projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle. Le partage et la diffusion des savoirs sont au cœur de cette part du travail du CDCN.

• **Les partenaires**

La mise en œuvre de ces actions de médiation se fait (ou se fera) en concertation avec des acteurs habilités à la formation et des acteurs engagés dans la mise œuvre de projets où l'art, la culture et l'éducation se rencontrent, soit :

- Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse Bordeaux Aquitaine (PESMD)
- L'Université de Bordeaux – Département Sciences de l'Education
- Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (CRR)
- La DSDEN
- La DAAC du Rectorat
- L'Atelier Canopé 33
- Le Centre National de la Danse
- Pôle emploi

• **Les objectifs**

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent – les points suivants :

- Entretien, consolider et perfectionner les acquis techniques des danseurs ou professeurs de danse en formation initiale ou en formation continue
- Développer les situations d'échange et de rencontre pour encourager le partage d'expérience entre pairs
- Aménager la rencontre entre différents potentiels partenaires de projets de médiation ou d'éducation artistique et culturelle
- Sensibiliser les enseignants, médiateurs, et autres professionnels de l'éducation aux savoirs liés au monde de la danse
- Expérimenter et s'approprier des outils spécifiques produits par le CDCN

• **Les exemples de dispositifs de médiation sur la saison 2018/2019 :**

L'entraînement régulier du danseur (ERD) :

D'octobre à mai. La Manufacture CDCN, le CRR et le PESMD Bordeaux Aquitaine se sont réunis pour offrir un ERD élargi sur le territoire. Afin que cette initiative irrigue le secteur, ils ont invité le Centre d'Animation Bastide Benauges à Bordeaux, investi pour la création d'un pôle d'excellence pour la danse, à s'inscrire dans cette démarche pour créer ensemble, au regard de leurs savoir-faire, une synergie pour les danseurs et la création.

Les masterclass :

Saison après saison un programme de masterclass est proposé par les artistes programmés au CDCN, en partenariat avec le PESMD. Ces temps de pratique pour danseurs et professeurs de danse au contact de chorégraphes aux univers esthétiques variés, constituent autant d'occasions de traverser des matières particulières, et de se frotter quelques heures à la spécificité de ces créateurs.

Formations en direction des professionnels de l'éducation :

Enseignants, médiateurs, animateurs et artistes s'engageant sur l'année sur des projets danse avec leurs élèves, participants, groupes sont conviés par le CDCN et ses partenaires éducatifs à des temps de formation. Ils ont pour objet d'accompagner les participants à se saisir au mieux des dispositifs et à acquérir de nouvelles clés de culture chorégraphique indispensable pour que les dispositifs EAC soient appréhendés dans les meilleures conditions.

Rencontres professionnelles :

Composés de conférences, tables rondes, ateliers de pratique ou de réflexion et liés à des dimensions artistiques et aux conditions pratiques du champ culturel, ces temps de rencontre et d'échange de pratiques sont pensés pour ouvrir des espaces de dialogue et d'analyse des usages professionnels.

Pratique artistique

Dans le cadre des actions du CDCN sont également proposées des expériences pratiques collectives en direction de tous les publics : novices, amateurs, pratiquants réguliers, public, etc. Parce que danser et éprouver le mouvement constitue autant de nouvelles grilles de lecture de la danse contemporaine, le CDCN a mis en place des ateliers de transmission, des projets participatifs, des week-end de danse avec un artiste, des partenariats avec le Conservatoire ou des écoles et associations de danse du territoire. Certains de ces projets se finalisent sur la scène, sous forme de performance, de vidéo-danse, etc. ou tout simplement traverse le corps des participants.

• Les partenaires

La mise en œuvre de ces temps de pratique artistique se fait (ou se fera) en concertation avec des acteurs liés soit à la jeunesse, soit à la pratique en amateur :

- Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (CRR)
- Les Centres d'Animation de la ville de Bordeaux
- Le Pôle Culturel Evasion d'Ambarès-et-Lagrave
- Autres écoles de danse ou association en fonction des projets
- La Délégation à la Danse
- Le Centre Chorégraphique National de Tours
- L'iddac

• Les objectifs

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent (notamment la possibilité d'utiliser le studio dans le cadre des ateliers de pratique) – les points suivants :

- Offrir des temps de pratique collective et de transmission du geste dansé
- Proposer une pratique référencée de la danse
- Renforcer les liens entre la pratique en amateur et les artistes professionnels
- Confronter les amateurs au répertoire chorégraphique
- Expérimenter des écritures chorégraphiques singulières

Production de ressources et recherche

Art du sensible et du présent, la danse n'en possède pas moins une histoire, des courants, des matières différentes et variées. La Manufacture CDCN et ses partenaires conçoivent des outils accessibles à tous – élèves, professeurs, danseurs amateurs ou simples curieux – pour faciliter les approches de la danse contemporaine et pénétrer les processus de création des chorégraphes et interprètes.

• Les partenaires

La production de ressources se fait (ou se fera) en interne et en concertation avec des différents types d'acteurs :

- L'Association des Centres de Développement Chorégraphiques Nationaux
- Le Centre National de la Danse
- Le Théâtre National de Chaillot
- La Maison de la Danse de Lyon – Numéridanse.tv
- L'Institut national de l'audiovisuel (INA)

La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

- Le laboratoire Cultures et Diffusion des Savoirs – Université de Bordeaux
- L'atelier Canopé 33
- P@trinum

• Les objectifs

Dans le contexte singulier que nous traversons, le CDCN se fixe comme objectifs de développement sur 2019-2022 – si les conditions pratiques le permettent (notamment la possibilité d'utiliser le studio dans le cadre des ateliers de pratique) – les points suivants :

- Mettre à disposition des enseignants, référents, animateurs, médiateurs et autres professionnels de la culture et de l'éducation des outils de compréhension de la danse
- Composer des parcours associant un volet de culture chorégraphique
- Aborder la danse par multiples entrées en fonction des personnes ciblées

• Les exemples des outils de médiation mobilisables sur 2019 :

Les mallettes :

Dans une démarche de sensibilisation à la danse, les mallettes développent une approche interactive qui s'appuie sur dix extraits de films afin d'engager une découverte de l'histoire de la danse. Ces panoramas loin d'être exhaustifs, sont des portes d'entrée sur la culture chorégraphique. Ces outils, à l'adresse des publics, sont tout terrain : écoles, collèges, lycées, salles de conférence, de réunion et autres salons sont susceptibles de les accueillir. Elles sont au nombre de trois : *La danse en 10 dates : À l'instant et à l'endroit*, *Une histoire de la danse contemporaine en 10 titres*, *Le tour du monde des danses urbaines en 10 villes*.

Data-danse.fr :

Plateforme numérique interactive en libre accès sur internet créée pour guider le spectateur, de 8 à 99 ans, dans sa découverte de la danse. Intuitive et ludique, elle s'utilise de manière autonome ou accompagnée par un médiateur, un enseignant, un animateur, etc. *Data-danse.fr* propose d'analyser et comprendre à travers une expérience sensible et interactive, de découvrir le monde de la danse, la diversité de lieux, de corps, de métiers, de vocabulaire et de repères, d'explorer des savoir-faire liés à la danse à partir d'une expérience de spectateur, de s'entraîner à devenir critique et créer sa Une de journal. <http://data-danse.numeridanse.tv/>

Danse sans visa :

Une pédagogie de la danse par la géographie. En libre accès sur internet, cet outil propose sous forme de fresque, une lecture de l'histoire des danses selon la circulation des peuples à travers le monde, à partir d'une sélection d'extraits vidéo du fonds d'archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Exposition la danse contemporaine en questions :

Cet outil pédagogique, produit par le CND et animé par une personne référente du CDCN, invite à comprendre la danse contemporaine à travers des éléments clés de la scène chorégraphique contemporaine en France. Via les 12 panneaux de l'exposition le public revient sur les grandes questions posées par l'art chorégraphique : quel corps ? Quel spectacle ? Quel mouvement ? Quel processus de création ? Quelle technique ? Quel rapport au monde ? Quels liens aux autres arts ? Quelle vie des œuvres ? Une danse contemporaine ?

Des conférences sur mesure :

Les personnes ressources du CDCN conçoivent des conférences sur mesure, toujours en lien avec un artiste ou une œuvre, pour nourrir les projets soit des partenaires avec qui il collabore, ou plus ponctuellement, avec des acteurs culturels, artistiques et éducatifs qui le sollicitent.

En cours de travail actuellement : une *Application à danser* (en partenariat avec l'A-CDCN) qui

sera lancée le 5 décembre 2018 et une recherche fondamentale sur l'esprit critique dans les actions d'EAC (avec le laboratoire Cultures et Diffusion des Savoirs)

Emergences et nouvelles écritures théâtrales et pluridisciplinaires

Ce programme a pour ambition de soutenir l'émergence et les nouvelles écritures théâtrales et pluridisciplinaires. **Les artistes émergents et la jeune création sont en recherche à la fois d'espaces de travail, de moyens de production et de reconnaissance.** Souvent ces équipes recourent à des modèles économiques qui relèvent de l'autoproduction. L'autoproduction leur permet de produire de la « matière artistique » mais résout peu la problématique de la reconnaissance et de la compréhension du monde de l'art puisque ces artistes ne vont pas ou n'accèdent pas de cette manière-là aux potentiels producteurs/diffuseurs.

• Les partenaires

Les différents acteurs avec qui nous sommes en train de construire cette nouvelle composante de notre activité sont les suivants : TnBA, Glob Théâtre, Chahuts, l'ONDA, le Théâtre de Vanves, Boom'Structur à Clermont-Ferrand, le TU à Nantes, la Ville de Bordeaux, etc.

• Les objectifs

Dans le contexte singulier que nous traversons, se fixer comme objectifs de développement sur 2019-2022, si les conditions pratiques le permettent (notamment la possibilité d'utiliser le studio et autres espaces d'accueil à l'attention des professionnels), les points suivants :

- Soutenir les nouvelles écritures théâtrales et pluridisciplinaires
- Accompagner les équipes émergentes à comprendre l'écosystème de la création et entrer dans le jeu
- Favoriser la professionnalisation de jeunes artistes
- Renforcer la production des jeunes équipes en voie de développement
- Contribuer à la mutualisation de moyens et de compétences pour la jeune création
- Donner une visibilité appuyée sous forme de programmation parrainage

• Les exemples des programmes longs sur la saison 2018/2019 :

Accompagnement de deux à trois équipes artistiques par saison (en fonction de leur projet artistique) sur un temps long. Plusieurs étapes jalonnent ce travail : une étape de repérage des équipes artistiques, une étape d'observation et de mise en lien lors du montage de production, la mise à disposition de quinze jours d'espace de travail (studio ou plateau en fonction de la maturité du projet), un temps de travail avec l'équipe de médiation du CDCN, un accueil sur 2 à 3 représentations de la création.

○ Laura Bazalgette

Metteuse en scène, scénographe et réalisatrice. Elle suit tout d'abord les cours du Conservatoire national de région de Bordeaux, puis intègre l'Ecole Florent en 2003. Elle se forme auprès des metteurs en scène Frédéric Maragnani, Christophe Huysman, Sandrine Lanno, en tant qu'assistante. Avec la compagnie Fond Vert (2012) elle conçoit et met en scène ses propres créations aux influences puisées dans les arts plastiques, le cinéma et la littérature. Création 2019 : *Je suis Lars Hertervig et je sais peindre.*

○ Cie Du chien dans les dents

Créée par Bergamote Claus, Thomas Groulade et Anaïs Virlovet en 2012 à Bordeaux après leur master de mise en scène et scénographie à l'Université Bordeaux Montaigne. Ils travaillent une recherche autour du collectif qu'ils viennent interroger à la fois dans la manière de créer leurs spectacles, dans des laboratoires de recherche théâtrale avec des amateurs et dans la gestion des

La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

projets de la compagnie. Création 2019 : *Ce que nous ferons*, en partenariat avec Chahuts et l'Iddac. La Manufacture CDCN, 13 juin 2019, dans le cadre de Chahuts.

○ Anthony Jeanne

Auteur et metteur en scène. Issu de la formation supérieure l'estba du TnBA à Bordeaux, il est comédien permanent du Jeune Théâtre en Région Centre- Val de Loire (JTRC) et travaille pour le Centre dramatique national de Tours, direction Jacques Vincey. Création 2019 : *Les Chaussettes orphelines*, en collaboration avec le TnBA. La Manufacture CDCN, le 30 avril, le 2 et 3 mai.

○ Gianni Grégory Fornet¹

Auteur, metteur en scène et guitariste. Après des études de philosophie et de théâtre à Bordeaux, il commence son parcours artistique par la poésie et la musique. Il collabore, entre autre, avec Michel Schweizer et Régine Chopinot. Pour son travail de création en cours, il a bénéficié d'une bourse du Centre national du Livre et du soutien des Francophonies en Limousin. Création 2018 : *Par tes yeux*, en partenariat avec le FAB et l'OARA. Centre culturel du Bois Fleuri, Lormont, 18 octobre.

Au regard de son expérience et de son label, la Région et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine ont proposé au CDCN d'opérer un rapprochement avec le pôle d'accompagnement chorégraphique *Les Eclats*, dont le format ne correspond plus au nouveau règlement d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans cette perspective, la Manufacture CDCN propose une reprise des activités et du personnel pour ne pas affaiblir un modèle en cours de stabilisation.

Cette reprise sera effective à partir du deuxième semestre 2019.

1 – L'année 2019 en quelques chiffres

- 72 représentations, dont 26 dans le cadre du festival POUCE !
- 42 spectacles, dont 17 créations
- 14 représentations pluridisciplinaires
- 15 lieux et partenaires de diffusion

2 – Des partenariats renforcés en diffusion

- Fab - 1 spectacles en collaboration
- Tnba - 4 spectacles
- Festival 30 / 30 – 5 performances
- Ballet de l'Opéra National de Bordeaux 2 projets
- Festival Chahuts deuxième collaboration autour du spectacle
- Liberté, Bordeaux 2019 deuxième collaboration avec 3 propositions
- Villes : Ambarès-et-Lagrave, Bègles, Floirac, Gradignan, Le Haillan, Lormont, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Maixant

3 – Persistance de POUCE ! Festival de danse jeune public sur Bordeaux Métropole

Festival Pouce, la huitième édition. 26 représentations, des partenaires stables, deux tiers de créations, 60 % d'équipes régionales.

Les artistes présents :

Thierry Escarmant, Christian Rizzo, CCN Montpellier, Kuvuko Cie, Collectif aaO, Guillaume Debut, Fabrice Ramalingom, Laurent Falguieras, Emmanuel Eggermont, Robyn Orlin, Cie La Cavale,

4 – La présence des artistes du territoire

13 spectacles sur 42 et 32 représentations sur 72 sont créés par des équipes du territoire :

Michel Schweizer, Gianni Gregory Fornet, La Tierce (Charles Pietri, Sonia Garcia, Séverine Lefèvre), Le collectif a.a.O. (Carole Vergne et Hugo Dayot), Guillaume Debut (danseur au Ballet de l'Opéra National de Bordeaux), Isabelle Jelen , Anthony Jeanne (Formation Estba), Thierry Escarmant (Nlle-Aquitaine), Laurent Falguieras (Nlle-Aquitaine), Eric Fessenmeyer et Julie Coutant (Nlle-Aquitaine), Gilles Baron (Nlle-Aquitaine), Cie Du Chien dans les Dents, Laura Bazalgette

5 – Un regard sur l'émergence nationale et internationale

11 spectacles sur 42 et 16 représentations sur 72 sont créés par des équipes émergentes nationales et internationales :

Mathieu Desseigne-Ravel (Fra), Thibaud Croisy (Fra), Emmanuel Eggermond (Fra), Alvisé Sinivia (Fra), Jerome Brabant (Fra-Outre-Mer), Marcela Santander Corvalan (Brésil), Meytal Blanaru (Israël), Marco Da Silva Ferreira (Portugal), Soraya Thomas (Fra – Réunion), Anna Massoni (Fra), Claudia Catarzi (Italie) notre nouvelle artiste associée

6 – Notre marque de fabrique : l'excellence artistique

9 spectacles sur 42 et 17 représentations sur 72 sont créés par des équipes relevant de l'excellence artistique :

Maguy Marin (ex-directrice du CCN de Rillieux-La-Pape), Ambra Senatore (directrice du CCN de Nantes), Alban Richard (directeur du CCN de Caen), Christian Rizzo (directeur du CCN de Montpellier), Robyn Orlin, Gaëlle Bourges (artistes associée au Théâtre de la Ville – Paris et CDCN L'Echangeur Haut de France), Georges Appaix, Anne Teresa de Keersmaeker directrice de Parts (Performing Arts research and training studios – Bruxelles), Boris Charmatz ex directeur du CCN de Rennes dans le cadre de *Liberté Bordeaux 2019*

• UNE ATTENTION PARTICULIERE POUR LES ARTISTES PLURIDISCIPLINAIRES

14 représentations sur 72 sont créés par des équipes artistiques pluridisciplinaires du territoire :

- **Thibaud Croisy (Théâtre)**
- **Alvisé Sinivia (Musique)**
- **Claudio Stellato (Cirque)**
- **Yair Barelli (Danse/Théâtre)**
- **La Tierce (Praxis)**
- **Anthony Jeanne (Théâtre)**
- **Isabelle Jelen (Musique)**
- **Cie du Chien dans les dents (Théâtre)**
- **Gianni Gregory Fornet (Théâtre)**
- **Laura Bazalgette (Théâtre)**

Nouveau ! partenariat musique avec l'Iboat les Soirées UsineSonic, le 17 janvier, 14 mars et 14 mai

SORTIES PUBLIQUES ET ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE

La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

- Les Praxis (initiative de la Compagnie La Tierce)
- Une attention particulière à l'accompagnement des artistes (production, résidence & diffusion - parrainage) **Laura Bazalgette, Du Chien dans les Dents**
- Les soirées musicales
- **Publication de la revue *In Facture, au cœur de la création***

ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION

- **Année 2019**
 - ***Ama de Medulla* (Naomie Mutoh & Laurent Paris)**
 - ***Création 2019* de La Tierce (Sonia Garcia, Séverine Lefèvre & Charles Pietri)**
 - ***Yellel* de Hors Série (Hamid Ben Mahi)**
 - ***La danse en grande forme* – réseau CDCN & CCN**
 - ***Coproduction des CDCN***
 - ***Je suis Lars et je sais peindre*, compagnie Fond vert (Laura Bazalgettes)**
 - ***Les chaussettes orphelines d'Anthony Jeanne* – Accompagnement en partage avec le TnBA**
- **Suivi des coproductions de 2018 sur 2019**
 - ***Posare il tempo* (Claudia Catarzi) – production déléguée**
 - ***Unplugged* d'Anna Massoni – créé en 2019**
 - ***La serpillère de Monsieur Mutt* de MA Cie (Marc Lacourt)– créé en 2020**
 - ***Opale, La Cavale* (Julie Coutant & Eric Fessenmeyer)**
 - **Compagnie Traversés**
 - ***Ce que nous ferons*, Cie Du Chien dans les Dents – programmé dans le cadre de Chahut 2019**
- **EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE :**
 - **Maternelles/Primaires** : 5 dispositifs longs (*EspritDeCorps_Critique, Jump & Turn, À la croisée des arts et des lieux, Bastide en danse, La danse et le commun*)
 - **Collèges/Lycées** : Option Arts Danse, classes à PÂC, Atelier Artistique, Parkorama, etc.
 - **Universités** : Intégration d'intervention dans le cadre des enseignements (Comédia, etc.)
 - **Soit 1280 élèves, collégiens, lycéens et étudiants touchés (35 établissements scolaires), 14 artistes régionaux, 14 artistes nationaux, 1 artiste internationale, 4 journalistes, 1 professeur relais, 1 chercheure & 2 médiateurs investis sur ces actions.**
- **MÉDIATION :**
 - **Médiation en région** : Les éclats, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, en cours
 - **Projet « Tout le monde »**
 - **Travail d'envergure avec les Universités de Bordeaux et de Bordeaux Montaigne** (en lien avec le CROUS et les services culturels des Universités)
- **PRATIQUE ARTISTIQUE :**
 - **5 Week-End dance** : Ces stages ont lieu les samedis et dimanches et s'adressent à tous à partir de 14 ans. En partenariat avec le CRR
 - **Construction d'un programme avec le CRR** : autour d'ateliers de pratique et de temps de culture chorégraphique, qui se déroulera tout au long de la saison,

La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

avec les artistes Ambra Senatore et Claudia Catarzi. Les jeunes et les chorégraphes travailleront autour de la question : Comment mettre une écriture chorégraphique en performance ?

- **3 projets à l'attention d'une centaine de jeunes** : *Ladies first* (créé et chorégraphié par Marion Muzac), *G-SIC* (mené et chorégraphié par Jérôme Brabant), un projet avec la Salle des fêtes dans le cadre de Liberté ! Bordeaux 2019
- **1 programme** avec le groupe de danse universitaire – Départements des Activités Physiques et Sportives (DAPS)

- **PRATIQUE PROFESSIONNELLE :**
 - **1 Entraînement Régulier du Danseur**, trois fois par semaine, d'octobre à mai, en partenariat avec le CCR, le Centre d'Animation Bastide Benauges et le PESMD
 - **10 MASTERCLASS**
 - **2 journées de formation danse/musique**
 - **3 journées de formations co-conjointes enseignants/artistes/médiateurs** dans le cadre des dispositifs du CDCN

- **RESSOURCES :**
 - **3 Mallettes pédagogiques qui circulent sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine** : *La danse en 10 dates*, *La danse en 10 titres*, *Le tour du monde des danses urbaines en 10 villes*
 - **Activation de l'exposition du CND** : *La danse en questions*
 - **Construction d'outils sur mesure** (conférence, dossiers pédagogiques, etc.)
 - Outils numériques: *data-danse.fr*, *Danse sans visa*,
 - Lancement de *l'Application à danser* en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de POUCE ! 2019 (4 activations : Ambarès-et-Lagrave, Saint-Médard-en-Jalles, Lormont & Bordeaux)
 - Publication de la revue *In Facture – au cœur de la création #2*

Le CDCN va disposer en 2019 pour développer son projet de :

- d'une salle de spectacle avec une tribune de 196 places et un plateau de 12m x 10m avec des dégagements de 5 mètres à cour et à jardin. (La Nef)
- 3 loges de 12 m²
- d'une salle de convivialité pour les artistes et techniciens de 20 m²
- d'un atelier de stockage pour le matériel scénique de 25 m²
- d'un studio de 140 m²
- de 5 bureaux de surface totale de 80 m²
- d'un hall pour l'accueil du public avec espace bar (la Verrière)

La Manufacture de Chaussures, non conçue comme un théâtre, a esthétiquement nourri les formes qui y ont été créées, de façon originale. La reconversion de ce lieu de mémoire a donc nourri la poétique et la symbolique des œuvres qui y ont été présentées pendant plusieurs saisons. Ce positionnement de lieu alternatif conforté par l'invitation de noms importants de la création chorégraphique a fait de la Manufacture, un abri pleinement compatible avec le projet d'un CDCN qui défend depuis plusieurs années la danse contemporaine, ses artistes émergents et ses nouvelles écritures. Cette compatibilité est par ailleurs consolidée si il en était besoin par l'esthétique intérieure du bâtiment dont les grandes lignes et l'épure soulignent le corps et le mouvement

**Annexe 4 – Modalités de l'évaluation et indicateurs
CPO Manufacture – CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine**

En cours d'élaboration par le Ministère de la Culture

DOCUMENT PROVISOIRE

**Annexe 5 - Conditions (convention) mise à disposition des locaux
CPO Manufacture – CDCN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine**

**Sera annexée suite à l'acquisition sous réserve de validation en
conseil municipal de la Ville de Bordeaux du 25 mars**

DOCUMENT PROVISOIRE